L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1267 - VENDREDI 25 AVRIL 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Louer votre matériel en 2014
Tracteurs. Téléscopiques
Réservez votre matériel au
07 87 07 46 86
AXILOC
Location courte et longue durée

ECOPHYTO

Des lycées agricoles sur la bonne voie

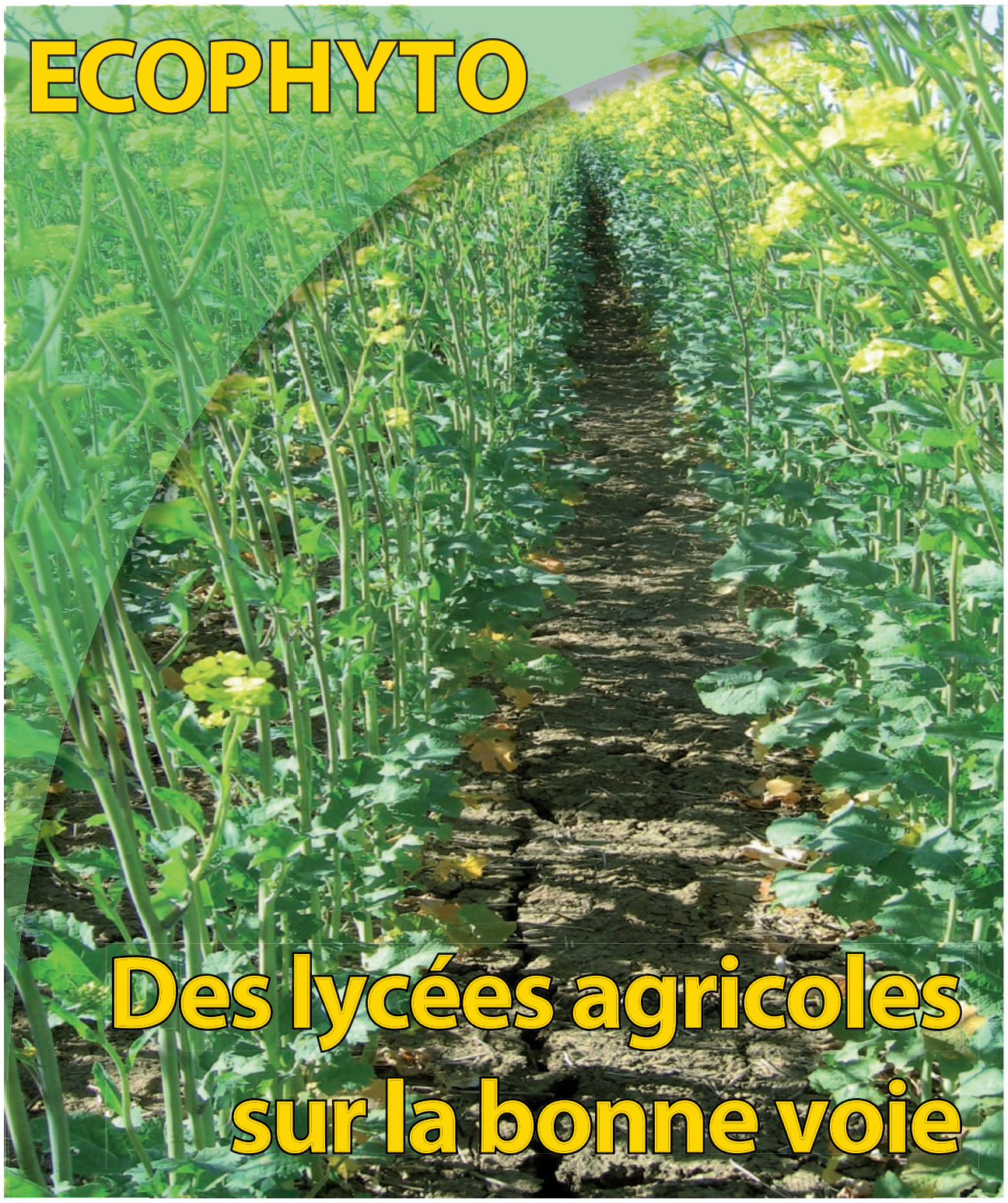


Photo: Chambre régionale d'agriculture

Dossier spécial fenaison

Des combinaisons de fauche plus accessibles

Pages18-21

Côte d'Or

› Antenne Côte d'Or

Les "Cumistes" regardent vers le haut



Nièvre

› Chambre d'agriculture

Le programme agricole départemental 2014 - 2020 adopté



Yonne

› JA 89

Le climat avec l'administration se tend





INAUGURATION de la base de Nevers

Gérard Buchez et ses collaborateurs ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de leur base de Nevers

Les 25, 26 et 27 AVRIL

Journées commerciales durant 3 jours

FENDT
VALTRA
KUHN

G. BUCHEZ
La Baratte
58000 Nevers St Eloi - 03 86 38 97 00

La Forêt d'Othe
Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles
• Lamellé-Collé
• Traditionnel
• Charpentes bois
• Maisons individuelles
• Ossature bois
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube
Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main
Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.
6, route des Chenevières • 89570 TURNY
03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Infos
03 • 5e conférence à Tart le Bas (21): Ecophyto: observer

Côte d'Or
04 • Antenne Côte d'Or: Les Cumistes" regardent vers le haut
05 • Cultures: A la recherche de la meilleure moutarde
06 • Fermes pédagogiques: Tapis rouge pour les enfants
07 • Groupama Grand Est: Regard outre-Atlantique pour les risques climatiques

Nièvre
08 • Quinzaine du conseil en élevage: Bovins croissance à la rencontre des étudiants de Challuy
09 • Chambre d'agriculture : Le programme agricole départemental adopté
10 • Syndicat : Le nouveau réseau local FDSEA

Yonne
11 • JA 89: Le climat avec l'administration se tend
12 • Groupama Paris Val de Loire: *"Si on se banalise, on est morts !"*
13 • Chambre d'agriculture 89: Des offres de formation multiples et variées

Bourgogne...
14 • Congrès mondial charolais du 26 août au 06 septembrel: Magny-Cours... Le nouveau centre du monde charolais
15 • Races bovines: Le melting pot précylien
18-21 • Dossier fenaison: Des combinaisons de fauche plus accessibles

Services
22-23 • Cours et marchés
24-26 • Petites annonces
27-29 • Annonces légales
30-31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

en bref

La luzerne éligible aux surfaces d'intérêt écologique

Dans le cadre du verdissement de la politique agricole commune, il est prévu que 5% des surfaces agricoles utilisées devront être traitées comme des surfaces d'intérêt écologique à des fins de protection de la biodiversité. La luzerne, ainsi que le trèfle et le lupin pourront être implantés sur les surfaces d'intérêt écologique (SIE) au titre de plantes fixatrices d'azote. Mais avec un coefficient d'équivalence: à savoir qu'un hectare de luzerne, trèfle ou lupin ne vaudra que 0,7 ha de SIE au lieu de 0,3 ha prévu initialement.

Les Earl pourront se transformer en Gaec, affirme le ministère de l'Agriculture

«Les EARL qui présentent les caractéristiques nécessaires, notamment les EARL entre époux, pourront se transformer en Gaec et dès lors bénéficier aussi de la transparence», affirme une note interne au ministère de l'Agriculture. La transparence permet à chaque associé d'une société agricole, lorsqu'il assure les travaux sur l'exploitation comme le ferait un agriculteur individuel, de bénéficier des aides de la Pac comme s'il s'agissait d'un agriculteur à titre individuel. *«Il n'y a aucune date inscrite dans les textes communautaires à partir de laquelle un Gaec créé ou modifié ne bénéficierait pas de la transparence. De plus, aucun élément dans les textes communautaires ne s'oppose à l'application de la transparence aux associés d'un Gaec issu de la transformation d'une autre société agricole existante, par exemple une EARL»*, affirme le ministère. La FNSEA avait prévu une mobilisation le 18 avril sur cette question.

Non-lieu pour Bayer dans l'enquête sur le Gaucho : l'Unaf fait appel

L'Union nationale de l'apiculture française (Unaf) a annoncé, le 22 avril, faire appel du non-lieu ordonné par le parquet de Paris, le 1er avril, dans l'affaire du pesticide Gaucho. L'enquête pénale ouverte en 2001 portait sur la commercialisation par le groupe Bayer du pesticide et de ses conséquences pour les abeilles. Le juge d'instruction a relevé que *«la communauté scientifique n'a pas démontré l'existence d'un lien de causalité entre l'introduction du Gaucho dans les cultures agricoles et l'augmentation de la mortalité des abeilles»*. Pour l'Unaf, *«cette décision est un très mauvais signal en défaveur de la protection des abeilles et de l'environnement»*. D'autant que l'utilisation de la substance active du Gaucho est interdite par la Commission européenne depuis le 29 avril 2012.

PRI info

Côte d'Or *«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»*

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

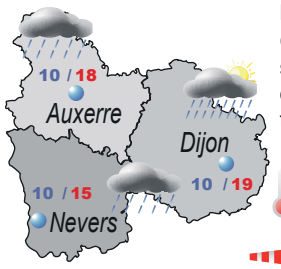
Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 25 avril au 1er mai

DIJON CÉRÉALES

AGATE FRANCE AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 25 Avril

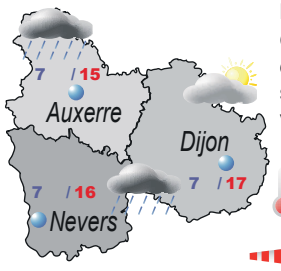


Perturbé
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Marc
Soleil : 06:40 - 20:49
Lune : 04:37 - 16:40

Samedi 26 Avril

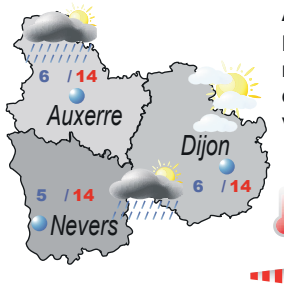


Mitigé
Quelques précipitations et de timides apparitions du soleil en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Sud 20 km/h

Ste Alida
Soleil : 06:38 - 20:51
Lune : 05:07 - 17:53

Dimanche 27 Avril



Averses et éclaircies
Des averses sont attendues mais également quelques éclaircies localement. Les vents resteront modérés.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Ste Zita
Soleil : 06:37 - 20:52
Lune : 05:37 - 19:04

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 au Mercredi 30 Avril :

De nombreuses averses, accompagnées d'orages pour ce lundi.

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 8 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

Jeudi 1er au Dimanche 4 Mai :
Les averses persisteront jeudi et vendredi. Quelques éclaircies sont attendues pour samedi et ce dimanche se déroulera sous des orages.

Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 8 à 14 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

clin d'œil



5ème conférence régionale à Tart le Bas (21)

Ecophyto : observer, tester, comprendre, agir...

La dernière réunion du Comité régional d'orientation et de suivi Ecophyto (CROS), s'est déroulée à la Ferme de Tart le Bas, site de l'exploitation du lycée agricole de Quetigny. Un tour de parcelles et une présentation des orientations des deux fermes de la région engagées dans la démarche (La Brosse-Venois dans l'Yonne et Quetigny-Tart le Bas en Côte d'Or) ont permis d'évaluer concrètement les apports d'Ecophyto.



Visite guidée à la ferme de Tart le Bas en matinée pour le Comité régional d'orientation et de suivi d'Ecophyto CROS).

Tout a commencé en 2008, avec le lancement du plan Ecophyto 2018. Un an après les fermes des lycées agricoles étaient impliquées dans la dynamique Ecophyto, afin de jouer un rôle moteur dans la généralisation des itinéraires techniques et des systèmes de culture innovants. Maillons essentiels d'un dispositif vertueux, les fermes de lycées agricoles se sont trouvées investies de deux missions : d'une part tester et valider des hypothèses agronomiques qui favorisent la réduction des produits phytosanitaires, d'autre part, sensibiliser et former les jeunes en formation dont certains seront les agriculteurs de demain.

Une évolution favorable plutôt qu'une contrainte

En 2014, le plan Ecophyto n'affiche plus d'horizon chiffré, la référence à 2018 a disparu, la raison a prévalu, qui oblige à tenir compte de la disparité des situations et des systèmes. Chacun avance à son rythme, même si tous les acteurs engagés dans la démarche partagent les mêmes objectifs. Toutefois, la communication semble payer et Eric Bertrand, professionnel en charge des grandes cultures à la Chambre régionale d'agriculture et président de la Chambre d'agriculture 58, remarque que *«Ecophyto commence à être considéré comme une évolution plus que comme une contrainte. La prise de conscience commence à se faire sur le terrain et de plus en plus d'agriculteurs comprennent que la chimie n'est plus le seul moyen de faire du revenu»*. Dans les fermes des lycées agricoles où la contrainte économique est forte du fait du nombre de salariés, on avance *«pas à pas»* mais sûrement. Lionel Raynard, directeur de la ferme du lycée agricole de Quetigny, qui accueillait le dernier Comité régional d'orientation et de suivi Ecophyto (CROS), témoigne qu'en matière de systèmes innovants *«on en apprend un peu plus chaque jour»*. On peut même *«tolérer des pertes de rendement»*, l'essentiel étant de mettre en place des systèmes *«rentables et praticables»*, évalués à l'aune d'une gestion pluriannuelle et qui s'intègrent dans la réalité agricole du territoire, en termes de cultures comme de sols. Et même si rien n'est reproductible en l'état à l'échelle d'une autre exploitation, les enseignements de la démarche sont précieux et ouvrent la voie à de nouvelles pratiques tout en invitant à réfléchir autrement.



Des éléments fixes de paysages ont été réimplantés pour favoriser le développement des auxiliaires de culture.

Une démarche systémique

Les exploitations engagées dans Ecophyto sont représentatives de la diversité de l'agriculture française, avec une grande variété de sols et de productions, comme entre la ferme de La Brosse-Venois et celle de Tart le Bas. Les solutions et les réponses seront donc tout aussi différentes quant aux itinéraires choisis pour limiter la consommation de phytos et plus globalement d'intrants. Mais les contraintes économiques restent les mêmes et partout la démarche systémique s'impose, car les stratégies d'innovation ne peuvent se concevoir sans prendre en compte l'ensemble du système d'exploitation.
A la ferme de Tart le Bas on a joué la complémentarité entre l'atelier bovins allaitants et l'atelier grandes cultures : les rotations ont été diversifiées, la part des légumineuses a été augmentée, la luzerne a été introduite, ainsi que des éléments de paysages et des stratégies de contrôle des bio-ravageurs... Deux principaux systèmes de cultures sont menés de front, l'un à - 30%, l'autre à -50%. Un troisième système en développement à Tart le Bas concerne la production bio.
A la ferme de La Brosse Venois, deux systèmes de cultures sont aussi évalués et la réflexion agronomique vise la réduction des intrants (-30 et -50%) en jouant sur les variétés, les dates de semis, le contrôle des adventices, le désherbage mécanique. Les élèves sont en prise directe avec le terrain pour mesurer et évaluer les performances agronomiques et économiques enregistrées.
Reste ensuite à mettre les données recueillies et les stratégies évaluées à la portée du plus grand nombre. Pour Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture 21, *«c'est la mission des Chambres que de communiquer sur les nouveaux outils qui améliorent la performance des systèmes»*.
Mais raisonner autrement cela suppose d'intégrer une part de complexité dans les systèmes, l'innovation et l'économie d'intrants sont à ce prix. D'où aussi l'importance *«de la formation tout au long de la vie professionnelle, car la formation permet de faire passer des messages»* a rappelé Jean-Roch Gaillet, directeur de la DRAAF, qui assure aussi le rectorat pour les établissements d'enseignements agricoles bourguignons.

ANNE-MARIE KLEIN

Ecophyto c'est quoi ?

Lancé en 2008, le plan Ecophyto vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, en conciliant une agriculture économiquement et écologiquement performante. Renforcé et rénové, le plan va connaître de nouvelles orientations, mais le fond demeure et le plan continue de mobiliser une grande diversité d'acteurs sur le territoire.
Ecophyto s'appuie sur :
- des outils, comme le bulletin de santé du végétal, qui alerte sur l'arrivée des parasites et aide les agriculteurs à ajuster les traitements et les interventions ; la formation Certiphyto pour réduire et sécuriser l'usage des produits phytosanitaires ; un portail de protection et de suivi intégré des cultures, rassemblant toutes les méthodes de lutte contre les parasites, Ecophytopic ;
- le réseau Dephy, des fermes pilotes où les agriculteurs parlent aux agriculteurs. Des fermes qui expérimentent des systèmes de cultures plus économes en produits phytosanitaires pour partager et mutualiser les bonnes pratiques.

Ecophyto c'est qui ?

Le plan d'action régional Ecophyto bénéficie d'un pilotage collégiale, au sein du Comité régional d'orientation et de suivi du plan Ecophyto (CROS,) présidé par le Préfet de Région et dont la coordination et l'animation sont placées sous la responsabilité de la Direction régionale de l'Agriculture, de l'alimentation et de la forêt, en lien avec la Chambre régionale d'agriculture. Le CROS définit les orientations du plan régional, il comprend des représentants de l'ensemble des partenaires concernés : Etat, profession agricole, autres utilisateurs publics et privés de produits phytosanitaires, collectivités territoriales et ONG.

SUREAU Agriculture
Avallon 03 86 34 18 35
Tannay 03 86 22 11 54
www.sureau-agriculture.fr
Promodis
Pro, Proche, Promodis
Les Bonnes Affaires du Libre Service
Offres valables jusqu'au 24 mai 2014. Dans la limite des stocks disponibles
Pompe à nez
152,25 € HT
Prix HT - Règlement comptant
Barrière 4/5 m de prairie - 68 kg
«plus de 80T de stock »
Jourdain N°1
en tubulaire bovin
139,40 € HT
Réf. BH4350+BH4356
Prix HT - Règlement comptant
Karcher HDS 8/18-4 MX
Eau chaude 800l/h
180 bars. Power buse.
Enrouleur. Sécurité
manque d'eau
3 116,25 € HT
Prix HT - Règlement comptant

► Agenda

27/04 Journée du souvenir à Saint-Jean-de-Losne

Le 27 avril prochain sera la Journée nationale du souvenir et notamment, celle des morts pour la France. Après un office religieux, à 10 h, en l'église de St-Jean-de-Losne, concélébrée avec le père Raymond Baud, de la Fnaca et dédié aux anciens combattants d'Algérie et d'Indochine, un dépôt de gerbes aura lieu au monument aux morts de la commune. Cette cérémonie sera suivie de deux défilés, le premier consacré aux véhicules militaires des années cinquante et le second aux véhicules de collection. Ces animations sont mises en place par le Musée bourguignon et l'association VillCo Avenir de Saint-Jean-de-Losne. À l'issue du défilé, les véhicules de collection stationneront à la gare d'eau, les véhicules militaires et les anciens combattants d'Algérie rejoindront pour le reste de la journée la salle polyvalente où l'association Coup de Cœur organisera une bourse aux souvenirs militaires (au profit d'enfants handicapés) et ce, dès 8 heures.

16/05 Assemblée générale de la FDSEA

La FDSEA 21, tiendra son assemblée générale le vendredi 16 mai de 13h30 à 18h00 à la Salle Polyvalente Pierre Aubert de Varois et Chaignot. Après le traditionnel huit clos du début d'après midi, réservé aux adhérents FDSEA, l'assemblée générale sera ouverte au public à partir de 14h45 et consacrée à la Gestion des risques et la sécurisation des revenus. Luc Smessaert, représentera la FNSEA

► Hommage

Hommage de François Sauvadet à Charles Lucand

"J'ai appris avec tristesse ce matin le décès de Charles Lucand, conseiller général de Précy-sous-Thil de 1976 à 1994 et maire de Vic-sous-Thil de 1977 à 2008.
Cet homme engagé, ancré dans son territoire, a servi la Côte-d'Or, son canton et sa commune avec un vrai sens de l'intérêt général. C'était un républicain qui aimait ses concitoyens et la vie. De ses racines rurales d'agriculteur-éleveur au hameau du Brouillard, Charles Lucand avait tiré de vraies valeurs, une grande solidité et un attachement viscéral à sa terre. Il a incarné et défendu le monde rural et prôné un développement harmonieux de la Côte-d'Or, respectueux de ses territoires. C'était aussi un homme de dialogue, engagé et ouvert, il était apprécié au sein de l'Assemblée départementale. Au nom de l'ensemble des conseillers généraux de Côte-d'Or, j'adresse à sa famille et ses proches mes condoléances et des pensées

Antenne Côte d'Or

Les "Cumistes" regardent vers le haut

Les projets sont nombreux dans les 197 Cuma du département. L'animation mise en place dans le réseau porte ses fruits.



Le président Frédéric Faurois (au premier plan), les animateurs et quelques administrateurs du réseau.

«On sent qu'il va se passer quelque chose ! Il y a beaucoup d'envie dans les groupes. Les gens parlent d'assolement commun, de stockage de matériels, de projets divers et variés…» relève Édouard Bénard, animateur à la fédération des Cuma de Bourgogne. Son président Frédéric Faurois ne peut que confirmer : *«Il y a vraiment une belle dynamique en ce moment, c'est vrai. Et l'on s'en réjouit tout particulièrement»*. Le nombre de Cuma a beau chuter une nouvelle fois en Côte d'Or, leur taille, leur chiffre d'affaires et le nombre de projets qui en émergent ne cessent d'augmenter. *«Nous constatons un important effet de restructuration»* explique Édouard Bénard, *«la baisse du nombre d'agriculteurs explique en partie la diminution du nombre de Cuma. En revanche, le nombre moyen d'adhérents approche la quinzaine d'agriculteurs. Aujourd'hui, deux exploitants sur cinq font partie d'une telle coopérative. Le chiffre d'affaire est passé de 15 000 à 25 000 euros en seulement trois ans. La seule augmentation du prix du matériel n'explique pas tout»*.

De nombreux services

La jeune équipe d'animateurs basée à Dijon y est forcément pour quelque chose. Elle intervient au sein du réseau et directement auprès des Cuma. *«Nous sommes là pour répondre aux questions des agriculteurs, les orienter, les conseiller, les aider dans la construction de projets collectifs mais aussi leurs obligations réglementaires. Le regard d'un tiers peut être intéressant pour eux : avec les charges de travail qui leur sont imputées, les responsables de Cuma ont souvent la tête dans le guidon»* poursuit Édouard Bénard. Réunie en assemblée générale à Aloxe-Corton le 11 avril, l'antenne Côte d'Or de la Fédération de Bourgogne a voulu faire un *«clin d'œil»* aux Cuma viticoles. *«Par ce lieu de réunion, les administrateurs ont voulu mettre l'accent sur les Cuma qui sont bien présentes en viticulture. Elles sont 22 parmi les 197 du département. Les Cuma ne sont pas uniquement dédiées aux secteurs de l'élevage et des grandes cultures !»* termine l'animateur.

AURÉLIEN GENEST

Autres projets porteurs

- Les protéines végétales : Les Cuma pourraient être une forme juridique bien adaptée à leur production (Plan protéines à l'étude actuellement au niveau de la Région), tant dans la récolte que dans le stockage et/ou le séchage (dans le cas de la luzerne). En revanche, une Cuma ne peut pas commercialiser. Un projet collectif de séchage de luzerne en vrac est en cours en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or dans le canton de Pouilly-en-Auxois
- Le maïs semence : cette production connaît un fort développement dans le Val de Saône. Les Cuma ont une place importante dans l'acquisition de matériel spécifique mais aussi dans l'organisation du parcellaire (du fait de l'obligation d'un isolement de 200 m). A ce jour, plusieurs Cuma du canton de Seurre ont déjà fait le choix de l'acquisition de semoir spécifique à l'implantation de rangs femelles.

► Repères

Les intérêts à être en Cuma

Maîtriser ses charges de mécanisation, avoir à disposition un parc de matériel performant et plus rapidement renouvelé figurent parmi les avantages apportés par une Cuma. Mais plus loin que le simple aspect matériel, les animateurs du réseau insistent sur la question organisationnelle des chantiers. «*C'est peut-être l'aspect le plus important» confie un animateur, «un exemple ? L'an passé , nous avons mis en place une étude sur le travail de fenaison en commun. Le temps de travail est passé de 3h/ha à 2h/ha, le coût ramené à la tonne de matière sèche a chuté de 60€ à 45€. Des retours terrain sur l'assolement commun ont mis en avant des gains de temps approchant les 25% par rapport à quelqu'un qui travaillerait seul. Avoir une organisation collective en agriculture est très intéressant et plus que jamais d'actualité».* **Contact antenne Côte d'Or : 03 80 28 81 91, bourgogne.21@cuma.fr

Fédération charolaise

Bilan des journées commerciales

Une vingtaine de ventes d'animaux ont été enregistrées lors des journées commerciales de la Fédération charolaise de Côte d'Or. *«C'est au même niveau que la précédente édition»* souligne le président Thierry Léchenault, plutôt satisfait. *«Du moment qu'il y a des transactions, on ne peut que s'en réjouir. Le fait d'avoir prolongé ces journées commerciales d'une semaine a été une bonne chose pour certains élevages participant à l'opération.*
Avec les conditions météo ensoleillées, certains exploitants avaient préféré différer leurs achats. Et si ces journées commerciales sont aujourd'hui terminées, le commerce peut encore s'effectuer en ferme chez nos adhérents. Les animaux sont d'une grande qualité et offrent toutes les garanties sanitaires».

AG

Jeunes agriculteurs

Parés pour parer



Les JA du canton de Châtillon/Laignes/Montigny viennent d'organiser une journée de formation sur l'appareil locomoteur de la vache, en partenariat avec le Groupement de défense sanitaire et le Lycée agricole de La Barotte-Haute Côte d'Or. La matinée, théorique, consistait à étudier les principaux problèmes rencontrés dans les élevages. L'après-midi a été consacrée à une démonstration par un pareur.

Cultures

A la recherche de la meilleure moutarde

La demande des agriculteurs et des industriels fait l'objet d'un travail de sélection. Plusieurs critères sont étudiés.



Quentin Dedole et Marine Chasseray, assistant et ingénieur sélectionneurs.

Un programme d'amélioration de la moutarde brune -une espèce omniprésente dans le département- est mené depuis plusieurs années par AgroSup Dijon et Welience, une société de transfert de technologies de l'Université de Bourgogne. *«Nous travaillons ici sur 1,2 hectares, plus de 1 300 lignées sont représentées»* informe l'ingénieur Marine Chasseray, rencontrée la semaine dernière sur une parcelle du nord de Dijon, *«par nos travaux, nous recherchons des variétés bien adaptées au climat local, productives, qui répondent aussi bien aux besoins des agriculteurs que des industriels»*. La viscosité, la teneur en sinigrine -qui donne le piquant à la moutarde- et la couleur de la pâte sont des critères pris en compte dans cette sélection. Un travail est également conduit en laboratoire sur les gènes de floraison. *«Les meilleurs rendements sont obtenus avec une moutarde semée à l'automne : éviter une floraison pré-hivernale est notre objectif»* mentionne Marine Chasseray. Les sélectionneurs s'intéressent ainsi au gène de vernalisation, en tentant de transférer celui du colza au génome de la moutarde. *«Il faut savoir que la moutarde brune est issue d'un croisement entre la navette et la moutarde noire. Le colza, lui est le résultat d'un croisement entre la navette et le choux. Avec le temps et la diversification, le colza a conservé le gène de la vernalisation mais la moutarde l'a perdu ! Nous cherchons donc à le réintroduire. Nous nous basons sur leur point commun qui est la navette. La vernalisation, besoin physiologique en froid pour la floraison, éviterait à la moutarde de lever avant l'hiver. Les agriculteurs auraient ainsi moins de risques de perte de leur culture durant l'hiver»* explique la sélectionneuse.

Aurélien Genest

Ce programme est cofinancé par la région Bourgogne, France Agrimer et l'Association Moutarde de Bourgogne.

Dijon Céréales

Damier Vert élargit sa palette des productions végétales aux productions animales

Frédéric Imbert rejoint le groupe Dijon Céréales, en tant que futur directeur scientifique recherche et développement. Il sera l'adjoint de Gérard Million, actuellement en poste pour cette fonction, et dont le départ en retraite est annoncé début 2015.

Spécialiste en productions animales, Frédéric Imbert (41 ans) était jusqu'ici directeur de l'Établissement de l'élevage (EDE) à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, société de services et de conseil pour les éleveurs. Ses études en production animale à Magny-Cours, poursuivies à Agrosup Dijon par un diplôme d'ingénieur, ont été complétées par des cycles en management et marketing. Dans son nouveau poste, il chapeautera l'ensemble de l'activité de Damier Vert, en collaboration avec Michaël Mimeau pour le volet conseil grandes cultures et Marc Delattre pour l'expérimentation. Un de ses principaux objectifs est de développer la recherche et le développement autour des productions animales au sein de Damier Vert et d'élargir ainsi la palette expérimentale et de conseil du service technique de Dijon Céréales. Son action sera complémentaire du service alimentation animale de Dijon Céréales, piloté par Dominique Gelot. *«En Bourgogne, nous devons encore accentuer les synergies entre les filières régionales grandes cultures et élevage»* explique Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales. *«Le plan de relance de l'engraissement ou encore le plan protéines, auxquels nous collaborons, doivent apporter des solutions en matière de diversification pour les exploitations et de débouchés de proximité pour les cultures»*. Des synergies sont à conforter entre les filières locales, *«avec aussi une fonction d'amortisseur des prix entre les céréales et l'alimentation animale»*. Dijon Céréales est très sensible à cette problématique, une grande partie de ces adhérents pratique la polyculture élevage.

Damier Vert, en lien avec la plateforme d'innovation agro-environnementale Bourgogne Franche-Comté Artémis*, va intensifier ces recherches sur les débouchés des cultures intermédiaires, les productions fourragères ou encore la gestion de la matière organique dans les sols. La collaboration avec le laboratoire Cérélab (Aiserey), spécialisé dans la filière céréalière, sera amplifiée. Le groupe Dijon Céréales porte aussi actuellement un plan de relance (juillet 2014) de la production de luzerne en Côte-d'Or, autour de noyaux de producteurs en Plaine Dijonnaise et dans le Châtillonnais. Allongement de la rotation, structuration des sols et fixation de l'azote de l'air, relocalisation de la production de protéines végétales, les avantages de la plante fourragère sont nombreux. *«Dans le cadre de l'agriculture durable ou agro-écologique, on voit qu'il y a beaucoup d'intérêt à faire travailler ensemble les grandes cultures et l'élevage, c'est un peu un retour aux sources»* conclut Pierre Guez.



Frédéric Imbert chapeautera l'ensemble de l'activité de Damier Vert.

Communiqué

* Artemis rassemble les coopératives Dijon Céréales, Seine Yonne, Bourgogne du Sud, Terre Comtoise et Interval, les Chambres d'agriculture de Bourgogne et de Franche-Comté, l'université de Bourgogne (Wellience) et les unions nationales InVivo et Sofiprotéol.

▸ Formations

Les clés pour anticiper et préparer ma cessation d'activité

Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 29 avril – lieu à définir
Public concerné : tout futur cédant de Côte d'Or agé de plus de 55ans
Contact : Alexis Parent (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 68 67 89 –
alexis.parent@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Valérie Coquard(Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 68 66 42
valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Valoriser les données d'Ovitel : perfectionnement

Extraire et analyser des indicateurs de suivi de son troupeau à partir d'ovitel afin d'optimiser sa conduite d'élevage
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 13 mai 2014 au Pôle agricole à Créancey
Public concerné : éleveurs(euses) utilisateurs(trices) du logiciel Ovitel
Contact : Céline France (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 90 89 09
celine.France@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 90 68 72 –@cote-dor.chambagri.fr

Concevoir une aire de lavage du pulvérisateur

Raisonner sa fertilisation et enregistrer ses interventions en tenant compte des nouvelles références de la méthode des bilans et de la nouvelle réglementation spécifique aux zones vulnérables
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 22 mai 2014 à Saint Julien
Public concerné : Agriculteurs(trices) dont l'exploitation est située en zone vulnérable.Contact :
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 28 81 29 -
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Fermes pédagogiques

Tapis rouge pour les enfants

L'École en herbe ne lésine pas sur la qualité de l'accueil des scolaires. Rencontre chez la présidente du réseau.



Lys Mony, agricultrice dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye, reçoit des scolaires quatre jours par semaine depuis le 8 avril.


Des toilettes pour les tout-petits !

Mise aux normes des bâtiments, salle de réunion et de restauration, décorations de toutes sortes, toilettes adaptées....

Lys Mony, ancienne institutrice reconvertie agricultrice à Francheville *«n'a pas fait semblant»* lors des travaux qu'elle a engagés il y a un peu plus d'un an sur son exploitation de polyculture élevage. *«Je reçois des scolaires quatre jours par semaine du 8 avril au 1er juillet. C'est la troisième année que je fais ça. En termes de travaux, nous avons fait pas mal de choses générant un certain coût. Mais c'était une volonté de ma part de proposer un accueil très fonctionnel. Et puis, avec la mise aux normes, ça chiffre vite»* explique la présidente de l'École en herbe, réseau d'agriculteurs qui ouvrent un volet *«ferme pédagogique»* sur leur exploitation. Une ancienne bergerie est passée de *«bâtiment agricole»* à ERP (Établissement recevant du public). *«Il a fallu refaire les huisseries, mettre du verre securit, un verre qui ne s'effrite pas lors d'impact, installer une alarme, une issue de secours... C'était obligatoire vu le changement de destination du bâtiment»* signale l'agricultrice qui travaille avec son mari.

En plus du plaisir de recevoir des enfants, cette activité diversification lui permet de dégager d'un complément de revenu.

AURÉLIEN GENEST

Zoom sur…

Les autres participants

Sylvain Tscherter (Veuxhaulles-sur-Aube), Florence et Patrick Amory-Labrousse (Savoisy), Frédéric Marcouyoux (Vernot), Florence Voisot (Épagny), Eve Poinsot Laffage (Lavilleneuve-sur-Vingeanne), Sylvie Venague (Chambeire), Magali Joliet (Tart-l'Abbaye).

Cerfrance BFC

Bonne retraite à Bernard Latour

C'est au cours d'une réception conviviale organisée ce vendredi 28 mars à Dijon, que Cerfrance BFC saluait le départ à la retraite et honorait la carrière de Bernard Latour, directeur du réseau de l'entreprise.


Le directeur du réseau de Cerfrance BFC, aux côtés de son épouse.

Famille, collègues, partenaires et instances professionnelles étaient présents pour lui rendre hommage. Martine Poisot, directeur général, a salué le parcours professionnel, la loyauté et l'engagement de Bernard Latour. Natif de Martiel dans l'Aveyron, c'est avec l'accent chantant de son sud-ouest natal et arboré de sa légendaire moustache que Bernard Latour est arrivé dans l'entreprise le 1er juin 1984 en qualité de conseiller de gestion à Châtillon-sur-Seine. Rapidement, son professionnalisme et ses compétences lui ont permis de bâtir les fondations de sa belle et longue carrière. Passé dans l'encadrement en 1986, il devient alors successivement responsable de secteur du Châtillonnais, de l'Auxois, de la Côte viticole puis de la Plaine. Dans ce rôle, il a su être un interlocuteur disponible et à l'écoute des collaborateurs et des adhérents-clients, qu'il a toujours eu à cœur d'accompagner et de servir. En 2000, c'est à Dijon qu'il officie pour prendre la responsabilité de la production de Cerfrance Côte d'Or. En 2007, il est nommé «expert-comptable titré» inscrit à l'OEC de Bourgogne Franche-Comté. Enfin, c'est en 2010, à l'occasion de la fusion entre le Cerfrance Côte d'Or et le Cerfrance Haute-Saône- Territoire de Belfort, qu'il est nommé directeur du réseau de Cerfrance BFC, poste occupé jusqu'à ce jour. Après 30 années passées au service de Cerfrance BFC et une carrière exemplaire, ses qualités professionnelles et humaines, lui ont permis de s'adapter aux nombreuses évolutions qui ont marqué l'entreprise au cours de toutes ces années. Fort de son expérience du terrain, de son sens développé du consensus et de sa grande capacité d'analyse, Bernard Latour a su mettre à profit tout son savoir-faire pour conseiller les adhérents-clients et les collaborateurs, et se montrer attentif aux problématiques rencontrées par chacun. Son ambition première a toujours été l'intérêt de tous, avec une loyauté et une humanité sans faille.

COMMUNIQUÉ



Groupama Grand Est

Regard outre-Atlantique pour les risques climatiques

Un nouveau produit d'assurance est étudié au niveau national. Sur le plan européen, la Pac 2020 pourrait copier le modèle des États-Unis. Rencontre avec le président François Schmitt.



La fréquence des aléas climatiques augmente et interroge les assureurs, dont Groupama. Après la sécheresse de 2011 et le gel de 2012, ce sont les inondations qui ont sévi l'année dernière dans le département (ici, une parcelle de tournesol dans le Val de Saône).

«*En événements climatiques, nous avons tout connu en 2013*» fait remarquer François Schmitt, lors de la conférence de presse annuelle de Groupama Grand Est. «*Les trois dernières années ont été riches en aléas*» poursuit le président, «*cette fréquence d'évènements n'avait jamais été observée jusqu'à présent. Est-ce dû au réchauffement climatique ? Ce n'est pas à moi de le dire. Nous tirons des conclusions sur des périodes longues d'une vingtaine années. Nous sommes peut-être sur un pic… ou bien une réelle aggravation. Dans ce cas, la protection des cultures devra évoluer*».

Quelles solutions ?

Invité à se prononcer sur les difficultés rencontrées par les agriculteurs, notamment en Côte d'Or et dans le Val de Saône, François Schmitt reconnaît qu'un «*certain nombre de producteurs ne sont pas assurés*» et que «*certains risques ne sont que très peu couverts*» : «*dans le maraîchage, c'est vrai, il n'y a pas forcément de contrats d'assurances disponibles pour pouvoir se protéger intégralement. Il faut savoir que les Pouvoirs Publics avec le Ministre Stéphane Le Foll ont initié un groupe de travail pour faire le point avec tous les acteurs du marché, les représentants de la profession et les assureurs. L'objectif est de sortir, par le haut, de cette problématique récurrente*».

Assureurs main dans la main

Groupama mène actuellement une réflexion commune avec les autres assureurs français. «*C'est une grande première*» souligne François Schmitt, «*mais cela paraît assez logique au vu de la situation. Nous avons travaillé de concert pour définir un nouveau produit «coup dur» qui serait accessible à tous et qui couvrirait toutes les productions. Si le travail avance plutôt bien pour l'instant, tout le monde dresse le constat suivant : l'argent de Bruxelles ne suffira pas. Nous sommes devant une équation insoluble. Nous attendons de voir quelle position prendra la nouvelle équipe du gouvernement*».

Cap sur 2020

La Pac 2015-2020 n'est pas encore intégralement connue que François Schmitt aborde déjà la suivante. «*Il faut réfléchir à cette problématique climatique dès maintenant. Préparer une Politique agricole commune ne se fait pas d'un claquement de doigts. Groupama se positionne dans cette dynamique. Quand on regarde dans le rétroviseur, nous nous sommes toujours calés sur ce qu'il se faisait outre-Atlantique. Aujourd'hui, les États-Unis privilégient le subventionnement d'outils assurantiels au détriment d'aides directes. Une année sans événement climatique et avec des cours élevés ne coûte rien aux contribuables. Cela permet de mettre de l'argent de côté pour les années difficiles. Qu'il y ait moins d'aides quand tout va très bien me paraît logique. C'est le pari qu'ont déjà fait plusieurs pays. Ce fonctionnement doit s'arbitrer au niveau européen. Les travaux ont déjà commencé et vont s'étaler sur plusieurs années*».

AURÉLIEN GENEST

▸Repères

De la rentabilité malgré tout

Le résultat opérationnel de Groupama Grand Est, qui regroupe 12 départements, a été positif en 2013, malgré un coût climatique «*exceptionnel*» de plus de 580 millions d'euros (180 millions d'euros de plus que la moyenne de ces dix dernières années). Pour enregistrer une telle performance malgré les caprices du ciel, Groupama Grand Est a engagé plusieurs démarches comme la maîtrise des frais généraux et la mise en place d'une politique de sélection des risques.

Brigitte Fleury, nouvelle présidente de la fédération départementale Groupama de la Côte d'Or

Le 7 avril 2014, lors de son Assemblée générale, la fédération départementale Groupama de la Côte d'Or a élu son nouveau Conseil d'administration. Brigitte Fleury a été élue présidente.



A 57 ans, agricultrice à St Martin de la Mer, Brigitte Fleury est élue à Groupama Grand-Est depuis 25 ans et présidente de la Caisse locale de Liernais depuis 1992.
Elle était 1ère vice présidente de la Fédération départementale depuis 2006.

Le bureau de la fédération

Présidente: Brigitte Fleury (caisse locale de Liernais)
1er vice-Président: Jean-Luc Faudot (caisse locale de Seurre)
2ème vice-présidente: Nathalie Minot (caisse locale de Mirebeau)
3ème vice-président: Jean-Noël Lamiral (caisse locale d'Is sur Tille)
4ème vice-président : Albert Jafflin (caisse locale de Nuits Terres & Vins)

Aropa 21

Une association qui veut faire pression

Au-delà de l'organisation de voyages et d'animations pour ses adhérents, l'Aropa affirme sa volonté d'être force de propositions dans tous les sujets de préoccupations de ses retraités.

L'association des retraités d'organismes agricoles et d'entreprises agro-alimentaires de Côte d'Or (Aropa 21) s'est réunie en assemblée générale le 27 mars à Dijon. Le président Alain Gidon est revenu sur une année 2013 riche en actions. Active au niveau local, l'Aropa 21 l'est également au niveau national par le biais de la fédération des Aropa. Les retraites ont fortement mobilisé la classe politique et cette FNAropa s'est beaucoup investie sur le sujet. Deux dossiers ont été élaborés par la FNAropa dont le vice-président n'est autre qu'Alain Gidon. «*Le premier de ces dossiers vise le maintien d'un système de retraite par répartition. Le deuxième concerne l'accès à la santé pour tous*» signale le Côte d'orien. La FNAropa a transmis une analyse et des propositions chiffrées à tous les Parlementaires, dont ceux de la Côte d'Or. Alain Gidon les a personnellement rencontrés afin d'apporter des compléments d'informations et répondre à d'éventuelles questions. Bien d'autres dossiers sont aujourd'hui sur l'agenda d'Aropa. «*Nous voulons assurer le financement de la dépendance, obtenir un véritable statut pour les retraités … Les préoccupations ne manquent pas*» termine le président.

AURÉLIEN GENEST

Intervention : cette assemblée a accueilli Pierre Guez, directeur de Dijon Céréales, qui a développé le thème de la coopération agricole avant de présenter le pôle de compétitivité Vitagora qu'il préside.

▸Rencontre avec un adhérent

«Défendre nos intérêts»



Jean-Pierre Sarrasin, 62 ans, est un ancien salarié du Crédit Agricole. Cet habitant de Fontaine-lès-Dijon fait part de ses motivations à avoir rejoint Aropa: «*Cette association nous permet de rester en contact avec le monde agricole et surtout, elle nous donne la possibilité d'être représentés au niveau national. Nous y avons toute notre place, au même titre que d'autres associations de retraités. Il nous faut montrer une certaine puissance face aux gouvernements, dans le but de défendre nos intérêts et ceux des générations futures. Nos préoccupations vont bien au delà de la défense des retraites. La partie médicale est notamment très importante. Lors de cette assemblée, quelqu'un constatait de grandes variations de dépassements d'honoraires selon les régions de France. L'Aropa a la capacité de régler ce type de dérapage. Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons faire pression sur toutes les problématiques qui nous concernent. Nous sommes 400 adhérents en Côte d'Or et plus de 28 000 en France*».

► Agenda

25/04 AG des Jeunes Agriculteurs
L'assemblée générale annuelle des JA58 se tiendra vendredi 25 avril prochain, à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Châtillon-en-Bazois, à partir de 9h pour les actes statutaires et le renouvellement des membres du Conseil d'administration, puis à 14h pour les débats et les interventions publics, cette année sur le thème de « l'avenir de l'élevage dans la Nièvre ». Contact (et réservations des repas): JA58 au 03 86 93 40 91.

26/04 Reine du Comice de Moulins-Engilbert
Le bal d'élection de la reine du Comice de Moulins-Engilbert aura lieu samedi 26 avril à 22h à la salle polyvalente de la commune. Il sera animé par l'orchestre Trigones. Réservations au 06 72 13 50 59 ou au 06 07 03 05 77.

30/04 AG de JA Bourgogne
L'assemblée générale de JA Bourgogne aura lieu le 30 avril, à partir de 14h, au Lycée agricole du Morvan à Château-Chinon. Le thème choisi sera: «quelle utilisation des terres en 2050 en France? »

13/05 AG de la FDSEA
La FDSEA 58 tiendra son assemblée générale annuelle, mardi 13 mai, de 10h à 16h30, à la ferme du Marault à Magny-Cours. L'invitée d'honneur de la réunion sera Christiane Lambert, 1ère vice-présidente de la FNSEA, brillamment réélue le 9 avril dernier lors du Conseil d'administration national à Paris. Le thème n'est pas encore établi définitivement mais il devrait tourner autour des relations entre l'administration et la profession agricole.

15/05 AG des Éleveurs nivernais
La section des Eleveurs nivernais, adhérents à la coopérative CIALYN, tiendront leur assemblée générale annuelle le jeudi 15 mai (lieu et ordre du jour à venir).

19/05 AG de Service de remplacement - Nièvre
L'assemblée générale annuelle du Service de remplacement Nièvre se déroulera le 19 mai, à partir de 19h à la salle des fêtes de Rouy.

Quinzaine du conseil en élevage

Bovins croissance à la rencontre des étudiants de Challuy

Pour la 2ème année consécutive, Bovins croissance - Nièvre est allé à la rencontre des étudiants du lycée agricole de Challuy dans le cadre de la Quinzaine du conseil en élevage. En deux réunions, le 18 mars pour les BTS Productions animales et le 8 avril pour les BTS ACSE, une quarantaine d'élèves ont reçu des informations sur les activités de contrôle de performances.


Les missions de pesée/pointage assurées par Bovins croissance – Nièvre ont été expliquées aux étudiants de Challuy (Photo: archives TdB).

Une nouvelle fois, ce rendez-vous a été l'occasion de faire connaître le métier de Bovins croissance et surtout l'intérêt technique et économique à utiliser la génétique. Les étudiants ont ainsi pu découvrir les moyens de collecter et surtout de valoriser les pesées et pointages collectés en ferme: plusieurs exemples ont d'ailleurs permis d'apporter des éléments d'interprétation des index génétiques qui estiment le potentiel de croissance et de reproduction des vaches et taureaux en production. Toutes ces données issues du contrôle de performances sont accessibles sur de multiples supports qui àont été présentés en détail et qui sont disponibles auprès de tous les éleveurs adhérents à BC58. Ils servent à la fois d'outils d'aide à la décision lors du tri des génisses ou des vaches de réforme, lors d'un achat, ou afin de réorienter la conduite du cheptel.

Cas concrets

Dans un deuxième temps, plusieurs cas concrets ont permis d'illustrer l'impact économique d'une sélection génétique dans un troupeau, et notamment les avantages observés à choisir des reproducteurs ayant un bon niveau génétique. Il a en effet été démontré que:
- le taux de mortalité et la durée de l'intervalle vêlage-vêlage peuvent être réduits en améliorant les conditions de naissance grâce à l'utilisation d'animaux présentant de bonnes aptitudes au vêlage (caractère exprimé par l'index Avel);
- la croissance des broutards est optimisée lorsque leurs mères ont un potentiel laitier élevé (traduit par l'index Alait) et que leurs pères ont une forte capacité de croissance (traduit par l'index Crsev);
- les animaux finis ont des poids de carcasse plus élevés et des durées d'engraissement réduites lorsqu'ils sont issus de taureaux bien évalués en génétique et tout particulièrement sur leurs aptitudes bouchères (exprimées par l'index IABjbf).

En fin de compte, cette intervention avait pour objectif de faire prendre conscience aux étudiants qui sont, pour une partie d'entre eux, de futurs éleveurs, que les frais engagés dans la génétique sont rapidement rentabilisés au vu des gains économiques permis par cet investissement.

Amélie Brisson - BC58

L'ASAVPA 58 en assemblée générale à Saint-Saulge

Réflexions pour redynamiser l'action

L'Asavpa de la Nièvre tenait son assemblée générale samedi 12 avril à Saint-Saulge. La structure, qui compte 46 adhérents, dont une majorité de salariés viticoles, veut se redynamiser.

Selon Gérard Perry, le président sortant de l'ASAVPA qui est le seul à se présenter pour se succéder, *«ce sont les salariés agricoles qui restent les mieux placés pour parler de leur métier. C'est important qu'ils s'impliquent. Toute proposition d'action sera porteuse dans les années à venir»*. Tel est le message qu'il a voulu faire passer, en fin d'assemblée générale, samedi dernier, juste après l'élection de deux nouveaux membres au conseil d'administration, Natacha Colinot, directrice de l'exploitation du lycée viticole de Cosne-sur-Loire et Jérémy Coyac, salarié viticole bien classé lors du dernier Concours de taille de vigne et fils d'un autre adhérent éminent de l'association. L'Asavpa 58 se cherche un nouveau souffle. C'était déjà l'objet d'une réflexion lancée lors de la dernière AG et cette fois-ci le couvert a été remis. Tout va bien et il ne faut pas chercher de psychodrame à la situation de la structure, juste l'envie et le besoin d'aller au-delà de ce qu'elle sait déjà faire avec brio. *«Les comptes ont été votés en excédent, notamment du fait du succès des manifestations de 2013 et du début 2014»* soulignait Marie-Aline Saltel, son animatrice, lundi dernier. Mais la volonté de relancer de développement de l'association a été réaffirmée devant les 25 personnes qui avaient pris place dans la salle de la mairie de Saint-Saulge. Parmi les nouvelles orientations, *«il y a une volonté de redynamiser la structure en proposant de nouvelles actions en 2014, notamment pour continuer à valoriser et promouvoir la formation et l'information»*. Parmi celles-ci, l'Asavpa58 prévoit l'organisation d'un nouveau concours professionnel, *«qui pourrait être orienté vers la manipulation des bovins en 2014, du fait de la volonté des adhérents de varier le secteur d'activité chaque année»*.

Action «de terrain»

Comme le concours de conduite de matériel agricole au printemps 2013, le Concours inter-régional de taille de vigne du 1er mars dernier à Saint-Andelain a été un succès et l'idée de s'intéresser à l'élevage cette fois-ci (comme en 2010) n'est pas anodin. *«La majorité de nos adhérents sont des salariés viticoles, ce qui est un paradoxe alors que ce sont ceux qui par leurs structures sont déjà les mieux informés et qu'il y a dans la Nièvre certainement plus d'opportunités dans d'autres productions telles que la polyculture»* souligne Marie-Aline Saltel. L'Asavpa veut consolider ses assises tout en étendant son champ d'influence. Les salariés d'élevage et de grandes cultures sont donc les bienvenus, même si l'association n'est pas à proprement parlé un syndicat. Parmi ses missions, qu'elle va renouveler en 2014, l'AsavpaA va bien entendu ré-éditer son bulletin trimestriel, qui est envoyé à tous les 1300 salariés en CDI du département. Vie du réseau, offres d'emploi, formation, actualité sociale et réglementaire, grille des salaires: cette publication demeure un incontournable, tant pour la structure que pour ceux à qui elle est destinée. Grâce à ses partenariats (JA58, etc), l'association veut aussi développer ses réunions d'information. Elle en a tenu 16 l'an dernier à destination des demandeurs d'emploi, des étudiants, et des acteurs de l'emploi dans le département. Elle envisage d'en organiser de nouvelles spécifiquement dédiées aux salariés agricoles en exercice. De son implication locale, *«sur le terrain»*, dépend son nouveau souffle auprès des salariés.

E.C.

Session extraordinaire de la Chambre d'agriculture

Le Programme agricole départemental 2014-2020 adopté

Réunis en session extraordinaire, vendredi 18 avril au Marault, les élus de la Chambre d'agriculture ont adopté, à l'unanimité, le texte du Programme agricole départemental (PAD) 2014-2020. Préparé depuis de longues semaines par les services de l'Etat, de la Chambre d'agriculture et du Conseil général, ce document est un acte administratif de la Préfète de la Nièvre, qui a fait l'objet de nombreuses réunions préparatoires sur le terrain, et qui ambitionne de *«fixer les priorités de la politique d'orientation des productions et d'aménagement des structures d'exploitation au niveau départemental»*. Il succède aux précédents PAD de 1996 et 2008 et s'inscrit en complément du Projet régional de l'agriculture durable (PRAD) de Bourgogne, présenté à l'automne dernier. Il comporte 27 actions, dont voici le détail. E.C.



Michèle Kirry, préfète de la Nièvre, a lancé la session extraordinaire de la Chambre d'agriculture et le PAD, vendredi dernier, à la ferme du Marault, en présence d'Eric Bertrand, président de la Chambre et Daniel Barbier, vice-président du Conseil général.

Action 1 - *«Mettre en place et animer les 5 Comités agricoles locaux dans les territoires d'intervention de la Chambre d'agriculture»*. Objectifs: faire vivre le diagnostic de territoire, former les membres des comités au fonctionnement en groupe, positionner les acteurs agricoles dans l'animation et la gouvernance des territoires.

Action 2 - *«Préparer la transmission des entreprises: repérage, information, sensibilisation des cédants. Objectifs: donner un cadre méthodologique pour des conventions de partenariats Chambre d'agriculture / Communautés de communes, repérer, sensibiliser, accompagner les cédants»*.

Action 3 - *«Préparer la transmission des entreprises: accompagnement individuel et collectif des cédants»*. Objectifs: développer l'accompagnement individuel et collectif des cédants, renforcer les moyens humains d'intervention, notamment en développant les partenariats.

Action 4 - *«Expérimenter par filière, les freins au recours de dispositif ou de structure permettant d'améliorer la qualité de vie des agriculteurs»*.

Action 5 - *«Promouvoir les démarches collectives, apporter un appui méthodologique aux groupes»*. Objectifs: apporter un appui méthodologique aux groupes existants et à l'émergence de nouveaux groupes, promouvoir les groupes et/ou les démarches collectives.

Action 6 - *«Développer sur la Nièvre un dispositif de médiation en agriculture»*. Objectifs: accentuer le rôle des *«cellules de veille»* départementales, adapter l'accompagnement en fonction des situations, accompagner l'agriculteur dans ses démarches auprès de ses partenaires.

Action 7 - *«Favoriser l'autonomie alimentaire sur les exploitations ou à l'échelle d'un territoire»*. Lancement en cours.

Action 8 - *«Encourager la production de bois énergie à partir des haies en zone herbagère, plan de gestion des haies»*.

Action 9 - *«Développer les bâtiments agricoles avec des panneaux photovoltaïques»*.

Action 10 - *«Accompagner la création d'espaces tests dans la Nièvre et les porteurs de projets»*. Objectifs: donner un cadre, une méthodologie, valoriser les expériences, accompagner les porteurs de projets en espace test.

Action 11 - *«Expérimenter la création de réserves foncières avec la Safer et des collectivités locales»*.

Action 12 - *«Accompagner la réalisation du projet d'éco-pastoralisme «projet Pasto'Loire»*.

Action 13 - *«Elaborer et mettre en œuvre un projet de développement agricole en zone péri-urbaine de Nevers»*. Objectifs: créer du lien entre ville et agriculture, développer l'image de l'agriculture, favoriser le développement des circuits courts.

Action 14 - *«Accompagner les producteurs dans la création d'un point de vente collectif sur le site du port fluvial de Decize»*. Objectifs: étudier et favoriser la mise en place d'un point de vente collectif sur le site du port de la Jonction à Decize en lien avec la Communauté de communes Sud Nivernais.

Action 15 - *«Apporter un soutien aux producteurs pour répondre à la demande de la restauration collective dans le cadre du projet Nièvre 2021»*.

Action 16 - *«Former et accompagner les agriculteurs dans leur stratégie d'exploitation, méthodologie, marges de progrès»*. Objectifs: mise en place de formations techniques et économiques, conseil stratégique individuel, conseil collectif au travers des groupes de développement.

Action 17 - *«Sensibiliser et accompagner les exploitations en polyculture et élevage dans la gestion du temps et de la main d'oeuvre, l'analyse des charges de mécanisation...»* Objectifs: permettre aux actifs agricoles d'avoir de meilleures conditions de vie et de travail, mobiliser d'autres partenaires.

Action 18 - *«Développer les signes de qualité en terme de production et de marchés»*.

Action 19 - *«Encourager la finition des femelles en lien avec la filière, accompagner les projets collectifs émergents»*.

Action 20 - *«Promouvoir l'agriculture biologique dans les filières organisées»*.

Action 21 - *«Former les viticulteurs de l'AOP Coteaux du Giennois et les accompagner dans leurs stratégies individuelle et collective»*. Objectifs: répondre aux exigences de l'amélioration du niveau qualitatif des produits et du positionnement stratégique et comercial en France et à l'export.

Action 22 - *«Elaborer et mettre en place un plan d'action pour le maintien de la filière caprine sur le Pays Bourgogne nivernaise»*. Objectifs: maintenir le nombre d'exploitations caprines (laitières et transformant à la ferme) dans les cinq ans qui viennent.

Action 23 - *«Mettre ne place un cycle de conférences pour un dialogue ville-campagne»*. Objectifs: mettre en place un comité d'orientation et de pilotage , organiser les conférences sur un rythme régulier.

Action 24 - *«Proposer un projet d'accompagnement des agriculteurs par les compétences – mobilité professionnelle»*. Objectifs: répondre à la demande d'accompagnement et de formation des bénéficiaires agriculteurs qui le souhaitent, mobiliser l'outil de formation pour accompagner les agriculteurs désireux de faire évoluer leur parcours professionnel.

Action 25 - *«Renforcer le transfert de compétences sur la production d'herbe et la recherche de l'autonomie fourragère»*.

Action 26 - *«Faire évoluer les pratiques en matière d'organisation du travail, de main d'oeuvre salariée, de management et de sécurité au travail»*. Objectifs: créer un réseau de fermes pilotes sur la thématique *«organisation du travail, sécurité»*, pratiquer une approche concrète de ces questions en formation initiale, accompagner les agriculteurs dans l'élaboration des Duer.

Action 27 - *«Développer et valoriser l'innovation en agriculture dans la Nièvre, ouvrir à de nouvelles productions et à des changements de pratiques»*.

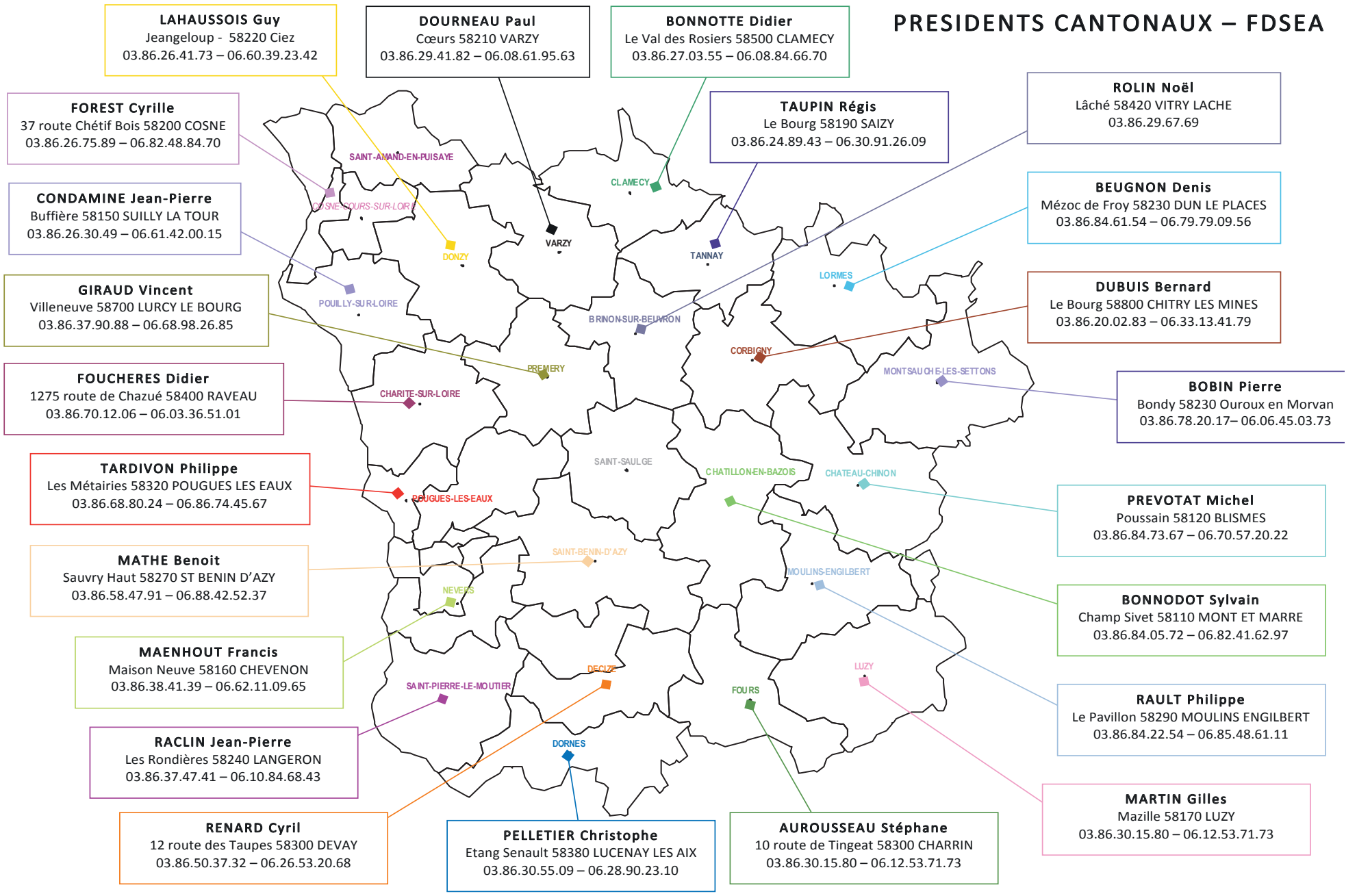


Syndical

Le nouveau réseau local FDSEA

Le nouveau réseau local FDSEA est en place. Depuis quelques mois maintenant, les responsables locaux et cantonaux FDSEA, élus au cours de l'automne et de l'hiver dernier, sont à l'ouvrage. A quelques semaines maintenant de la mise en place du nouveau conseil d'administration, revue d'effectif ! (Pour les cantons de Saint-Amand en Puisaye et Saint-Saulge, les élections sont encore à venir)

PRESIDENTS CANTONAUX – FDSEA



LAHAUSSOIS Guy
Jeangeloup - 58220 Ciez
03.86.26.41.73 – 06.60.39.23.42

DOURNEAU Paul
Cœurs 58210 VARZY
03.86.29.41.82 – 06.08.61.95.63

BONNOTTE Didier
Le Val des Rosiers 58500 CLAMECY
03.86.27.03.55 – 06.08.84.66.70

FOREST Cyrille
37 route Chétif Bois 58200 COSNE
03.86.26.75.89 – 06.82.48.84.70

TAUPIN Régis
Le Bourg 58190 SAIZY
03.86.24.89.43 – 06.30.91.26.09

ROLIN Noël
Lâché 58420 VITRY LACHE
03.86.29.67.69

CONDAMINE Jean-Pierre
Buffière 58150 SUILLY LA TOUR
03.86.26.30.49 – 06.61.42.00.15

BEUGNON Denis
Mézoc de Froy 58230 DUN LE PLACES
03.86.84.61.54 – 06.79.79.09.56

GIRAUD Vincent
Villeneuve 58700 LURCY LE BOURG
03.86.37.90.88 – 06.68.98.26.85

DUBUIS Bernard
Le Bourg 58800 CHITRY LES MINES
03.86.20.02.83 – 06.33.13.41.79

FOUCHERES Didier
1275 route de Chazué 58400 RAVEAU
03.86.70.12.06 – 06.03.36.51.01

BOBIN Pierre
Bondy 58230 Ouroux en Morvan
03.86.78.20.17– 06.06.45.03.73

TARDIVON Philippe
Les Métairies 58320 POUGUES LES EAUX
03.86.68.80.24 – 06.86.74.45.67

PREVOTAT Michel
Poussain 58120 BLISMES
03.86.84.73.67 – 06.70.57.20.22

MATHE Benoit
Sauvry Haut 58270 ST BENIN D'AZY
03.86.58.47.91 – 06.88.42.52.37

BONNODOT Sylvain
Champ Sivet 58110 MONT ET MARRE
03.86.84.05.72 – 06.82.41.62.97

MAENHOUT Francis
Maison Neuve 58160 CHEVENON
03.86.38.41.39 – 06.62.11.09.65

RAULT Philippe
Le Pavillon 58290 MOULINS ENGILBERT
03.86.84.22.54 – 06.85.48.61.11

RACLIN Jean-Pierre
Les Rondières 58240 LANGERON
03.86.37.47.41 – 06.10.84.68.43

MARTIN Gilles
Mazille 58170 LUZY
03.86.30.15.80 – 06.12.53.71.73

RENARD Cyril
12 route des Taupes 58300 DEVAY
03.86.50.37.32 – 06.26.53.20.68

PELLETIER Christophe
Etang Senault 58380 LUCENAY LES AIX
03.86.30.55.09 – 06.28.90.23.10

AUROUSSEAU Stéphane
10 route de Tingeat 58300 CHARRIN
03.86.30.15.80 – 06.12.53.71.73

Ramassage des déchets vétérinaires les 12,13, 15 et 16 mai

Le prestataire choisi par le GDS 58 pour la récupération des fûts de déchets de soins vétérinaires annonce le calendrier de sa nouvelle tournée. Cette année, 4 dates sont prévues dans différents endroits du département: **Lundi 12 mai :** 8h à 8h45, Coopérative Axéréal d'Alligny-Cosne (Suchet) - 9h15 à 10h45, Coopérative Axéréal de Varzy (route de Champlemy) - 11h15 à 13h, Sicagemac (marché au cadran) de Corbigny (route de St-Saulge). **Mardi 13 mai :** 8h à 9h30, GDS58 (ZA du Clos Ry) à Sermoise - 10h à 10h45, Coopérative Axéréal de Guérigny (ZI Villemenant) - 11h30 à 13h, Coopérative Axéréal de Châtillon-en-Bazois (route d'Aunay). **Jeudi 15 mai :** 8h à 9h45, Sicafome (marché au cadran) de Moulins-Engilbert (29 route de Châtillon) - 10h15 à 11h15, parking municipal Jean Sallonnyer de Château-Chinon - 11h45 à 12h45, parking (près du Crédit agricole) de Montsauche-les-Settons. **Vendredi 16 mai :** 8h à 9h45, Coopérative Axéréal de Decize (route de Champvert) - 10h15 à 11h45, coopérative Axéréal de Cercy-la-Tour (route de Decize) - 13h à 14h30, gare de la Coopérative Teol à Luzy.
Merci de se conformer aux dates et horaires indiqués, aucune autre possibilité de collecte n'étant prévue en 2014. Les deux fûts doivent être remis fermés, l'autocollant *«code barre»* reçu avec la facture collé sur le fût de 50 litres (ou à défaut inscrire le numéro d'élevage). Un bon de prise en charge sera délivré et devra être conservé. Il sera possible d'acquérir un nouveau kit (fût de 50 l et petit fût) moyennant 26,50€ TTC à l'occasion des ramassages. La facture acquittée sera adressée ultérieurement par la société EDC. Seuls les règlements par chèque seront acceptés. Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au GDS au 03 86 90 18 90.



«États généraux de l'emploi et de l'insertion»

Le secteur agricole pas oublié

Le Conseil général de la Nièvre, en partenariat avec les multiples acteurs de l'emploi sur le territoire départemental (Pôle emploi, missions locales, collectivités...), organisait jeudi 17 avril les 1ers *«États généraux de l'emploi et de l'insertion»* au Centrexpo de Nevers.

Pour cette première édition, jeudi dernier, il y avait les stands de plusieurs employeurs nivernais et d'agences d'interim, l'espace proposé par Pôle emploi et ses offres affichées, les stands des organismes de formation et des compagnies consulaires (CCI et Chambre des Métiers)... Mais il y avait aussi quelques acteurs des métiers et de la formation agricoles. Le CFA de Challuy, et son directeur Daniel Barbier en personne, ont ainsi proposé de la documentation et échangé avec les visiteurs. Le lycée du Morvan de Château-Chinon était aussi représenté pour faire découvrir ses différentes filières de formation. Et puis, parmi les stands d'employeurs, figurait celui du Groupement d'employeurs Agri Rural Nièvre, représenté par son animatrice, Marianne Save, qui affichait sur sa table des offres d'emploi agricole (technicien élevage bovin viande, technicien élevage porcin, agent d'élevage, chauffeur-livreur, palfrenier-soigneur...) dans la Nièvre, le Cher et la Saône-et-Loire et émanant de la Bourse à l'emploi de l'Anefa. La même Marianne Save, en début d'après-midi, a participé à l'une des trois tables rondes organisées par le Conseil général, dont le thème abordait *«l'emploi partagé»*. A côté de représentants du réseau des centres sociaux, d'un Groupement d'employeurs dans le secteur sportif et socio-culturel (Adess58), l'animatrice a eu la tache de témoigner de ce qu'Agri Rural Nièvre offre d'opportunités à la fois pour les exploitants agricoles et pour les demandeurs d'emploi en terme de missions salariées, partagées, donc, entre plusieurs employeurs adhérents de la structure. De quoi donner des idées à des chômeurs qui «peuvent de cette façon saisir une chance de réinsertion en commençant par des missions à temps partiel», missions qui peuvent, en fonction des besoins des membres, se transformer en emplois plus « durables ». E.C.


Sur le stand du Groupement d'employeurs Agri Rural Nièvre, Marianne Save a délivré des informations sur le travail salarié en agriculture et diffusé des offres de la Bourse à l'emploi de l'ANEFA.

JA 89

Le climat avec l'administration se tend

Considérant que les entretiens avec l'administration s'apparentent à un dialogue de sourds, les organisations syndicales ont multiplié ces dernières semaines les actions sur le terrain





▲ Après l'atelier «peinture»…

◀ … L'atelier «escalade» ! Sur la bâche, cette inscription : « *Négociations, rupture, manif gentille, à vous de voir… Monsieur le préfet, des réponses !*»

Depuis plusieurs semaines, le climat s'est considérablement tendu entre les organisations professionnelles agricoles et les services de l'Etat. Après que les représentants des JA, de la FDSEA 89, de l'UPVY et de la Chambre d'agriculture aient rompu les discussions et quitté la réunion organisée le 24 mars dernier sous l'égide du préfet, lors du comité de pilotage sur les bassins de captage. Refusant *«que la protection de l'environnement soit le prétexte systématique pour empêcher le développement ou tout simplement le maintien d'une agriculture productive et responsable»*, les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne ont perpétué le mouvement en allant bâcher les grilles de la préfecture de leurs revendications. Dans un communiqué, JA 89 s'est exprimé sur le sens donné à l'action menée : *«les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne sont à bout de nerfs et ils le font savoir! Malgré toutes nos sollicitations et nos questions sur la Pac, sur la Directive Nitrates, sur les bassins d'alimentation de captage, sur les contraintes administratives, sur la reconnaissance de l'agriculture et des agriculteurs sur nos territoires, sur la politique de soutien aux jeunes, l'administration a décidé de rester muette ! Pour seule réponse, nous avons eu droit au mépris et au harcèlement sur nos exploitations… Beaucoup d'agriculteurs ne pourront pas continuer dans ces conditions et beaucoup de jeunes déjà, voient leur installation remise en cause. C'est pourquoi cinquante agriculteurs icaunais étaient présents à la manifestation régionale du 9 avril, à Nevers. Hier soir, une session de rattrapage a été organisée par une vingtaine de membres du conseil d'administration devant la préfecture… Nous attendons toujours des réponses, le malaise et le stress sont dans toutes les têtes. Les cartes sont maintenant dans les mains des services de l'Etat».*

Depuis, des contacts ont été entrepris, notamment avec le service d'Economie agricole de la DDT 89 et des échanges directs entre le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Etienne Henriot et le préfet le Deun ont eu lieu, avec pour objectif de désamorcer le conflit et de trouver une ébauche de solution aux revendications posées. Interrogé sur le sujet, le président de la FDSEA 89, Francis Letellier, déclare pour sa part : *«les agriculteurs sont aujourd'hui à la limite de l'insupportable, notamment au sujet des zones rouges des bassins de captage. Si au début on était dans le raisonnable en terme de surfaces engagées, aujourd'hui, nous sommes rendus à 250 ha de terres agricoles retirées de la production. On ne peut d'un côté accepter que l'Etat prétende réduire l'empreinte de l'utilisation du foncier et faire en sorte que l'agriculture se saborde elle-même…!»*

DOMINIQUE BERNERD

Interview

Raymond Le Deun, préfet de l'Yonne : «*Je suis pour le maintien du dialogue*»

TdB : Le fait que les organisations agricoles aient décidé de rompre les discussions le 24 mars dernier vous a surpris ?
Préfet Le Deun : *«Honnêtement oui, car si sur d'autres sujets j'aurais pu le comprendre, il me semble que concernant la question des BAC, on avait plutôt bien travaillé et bien avancé. D'autant que la rupture n'est pas venue du sujet de la réunion, mais de la question du drainage… »*

Les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne dans leur message, attendent aujourd'hui de vous des réponses. En avez-vous à leur apporter ?
«Avec pour souci premier de maintenir un dialogue permanent, j'ai fait appeler le 15 avril dernier par le service d'Economie agricole, le président de JA 89, Julien Caillard, dans le but de recueillir les différents points sur lesquels ils souhaitent obtenir réponse. Je prends leurs demandes avec tout le respect et l'intérêt qu'il se doit et nous sommes en train de les analyser point par point. J'inviterai les représentants de Jeunes Agriculteurs à une réunion de restitution, avant d'émettre par écrit dans un courrier, les différentes réponses envisagées…»

Sur quoi s'interrogent les Jeunes Agriculteurs ?
«Leurs questions relèvent à la fois du local mais aussi du national, voire de l'Europe. Que ce soit au travers du 1er ou du 2e pilier de la PAC. A la fois des questions techniques auxquelles on est en mesure de répondre, mais aussi parfois plus complexes car ne dépendant pas du niveau local. Des questions sur les contraintes réglementaires en matière environnementale, notamment celles concernant les pentes et puis aussi d'autres plus spécifiquement icaunaises, comme le drainage, l'installation, la construction des bâtiments agricoles…»

Concernant les drainages justement, avez-vous du nouveau à apporter… ?
«Pas plus tard que cet après-midi (ndlr : mardi 20 avril), va se tenir une réunion sur le sujet avec le président de la Chambre d'agriculture et le directeur de la DDT afin de voir comment là aussi, on peut concilier le problème posé, avec le Droit, considérant qu'en la matière, la loi sur l'eau doit s'appliquer, y compris sur les terres agricoles. Même si pour l'instant, nous n'avons pas été saisis de dossiers précis, nous allons regarder les différents cas qui nous ont été signalés… »

Qu'en est-il des surfaces agricoles engagées dans les zones rouges de bassins de captages? Le président de la FDSEA de l'Yonne parle de 250 ha de terres retirées de la production…
«On en discute…Je ne peux vous en dire plus à ce stade. On a eu une réunion il y a une dizaine de jours avec la Chambre d'agriculture sur un Bac en particulier, classé en zone rouge. Des propositions et contre-propositions ont été faites, avec des avancées que l'on peut qualifier de substantielles, même si à ce jour, rien n'est encore abouti… »

Votre porte, plus que jamais, reste ouverte… ?
«Ma porte n'est jamais fermée et je suis au contraire, pour le maintien du dialogue, ne pouvant que regretter qu'il ne puisse se faire directement, mais la Chambre d'agriculture a aussi vocation à servir d'interface à l'ensemble des organisations syndicales… Un point qui a son importance et fait la preuve que le dialogue n'est pas totalement rompu non plus, c'est la charte pour une gestion économe des terres agricoles. Le fruit du travail à la fois des représentants de la profession et de l'administration, à propos duquel on va rentrer maintenant dans la phase de consultation avec le Conseil général et les associations d'élus. C'était une demande qui avait été formulée par l'équipe de la mandature précédente de Jeunes Agriculteurs de l'Yonne et que j'avais acceptée et on a mené à bien ce travail… »

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Encore 3 semaines pour vous télédéclarer !

Vous avez jusqu'au 15 mai pour réaliser votre télé déclaration PAC sur Télépac. Parce que cette réforme aura potentiellement des conséquences importantes sur les exploitations de notre département, la Chambre d'agriculture s'engage dans l'accompagnement des agriculteurs au travers d'actions de formation et de conseil avec plusieurs formules en prestation individuelle ou collective.
Pour mesurer les incidences financières de la réforme de la PAC sur votre exploitation, la Chambre d'agriculture propose également des formations ou un accompagnement individuel.
Pour tout renseignement :
tél 03 86 94 22 22

Formations Avril et mai Certiphyto

Au premier semestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto.
Les dates retenues sont les 5 et 7 mai à Moulins-Engilbert, les 13 et 15 mai à Decize et les 26 et 28 mai à Saint-Pierre-le-Moutier. Par ailleurs, d'autres voies d'obtention du Certiphyto sont possibles, soit par QCM, soit par formation + QCM. Contact et renseignements: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Conférence agriculture biologique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne, en partenariat avec le Groupement des Agro-biologistes de l'Yonne, organise une conférence consacrée à l'agriculture biologie. Elle se tiendra le mercredi 4 juin, à partir de 9 h 30, dans les locaux de la Chambre d'agriculture à Auxerre, rue Guynemer. Cette année, les filières *«œufs de consommation»* seront mises à l'honneur. La deuxième partie de la conférence abordera la thématique de la préservation de la qualité de l'eau.
Contacts et renseignements : Déborah Colard, Chambre d'agriculture - Tél 03 86 94 22 19 - d.colard@yonne.chambagri.fr. Aurélie Billon, Gaby - Tél 03 86 72 92 20 - gaby@biobourgogne.org

Groupama Paris Val de Loire

«Si on se banalise, on est morts !»

En dépit d'une année 2013 marquée par une sinistralité climatique particulièrement élevée et un contexte économique difficile, la Caisse Groupama Paris Val de Loire a dégagé l'an passé un résultat net social de 5,4 M €. Rencontre avec son Directeur Général, Eric Gelpe.



De gauche à droite : François Delaisse, secrétaire général de Groupama PVL et président des Centres Centaure, Jacques Blanchot, directeur de l'antenne auxerroise, Philippe Renoux, président de la fédération départementale des caisses Locales de l'Yonne et Eric Gelpe, directeur général de Groupama Paris Val de Loire

De par son rôle de leader sur le marché agricole et en milieu rural, Groupama occupe une position originale sur l'ensemble du marché français. Une originalité qui la surexpose en matière de sinistralité climatique, compte tenu également d'un nombre élevé d'habitats individuels dispersés sur la zone. C'est ainsi que, toutes caisses régionales confondues, le groupe a du verser l'an passé 290 millions € au titre des sinistres climatiques, dont 70,8 M€ pour la seule Caisse Paris Val de Loire (50 M € versés au titre de l'assurance récoltes). Au total, 6 000 déclarations de sinistres récoltes ont été enregistrées sur le périmètre de la Caisse régionale et plus de 3 000 bâtiments et 1 500 voitures endommagés par les chutes de grêles de l'été dernier. PVL joue une place particulière dans le réseau de par une agriculture diversifiée, à l'image du département de l'Yonne, où grandes cultures et viticulture sont étroitement mêlées, faisant de la Caisse, la plus exposée de toutes en matière d'assurance climatique récolte. Au total, la zone compte 25 000 sociétaires agriculteurs, dont 3 500 dans le département. En dépit de ces chiffres pénalisants, Groupama PVL a dégagé l'an passé un solde positif de 13,5 M€, le résultat net global de l'assureur mutualiste atteignant 283 M€ fin 2013, après deux années consécutives de pertes. Une performance d'autant plus remarquable, que la charge globale des sinistres climatiques s'est élevée sur l'ensemble du territoire à 580 M€.
Présent, le 17 avril dernier à Appoigny, pour les *«Rencontres Groupama»*, le Directeur Général de Paris Val de Loire, a présenté les perspectives 2014 et répondu à quelques questions d'actualité.

TdB : Quel poids occupe la prévention dans l'activité de Groupama PVL ?

Éric Gelpe : *«Un poids très important, que l'on a décidé d'accentuer avec la construction d'ici deux ans, d'un second centre Centaure dédié à la prévention routière, au Nord de Paris, dans le Val d'Oise. Au total, plus d'un M€ d'investissements. Il est d'ailleurs à noter que les jeunes ayant effectué un stage Centaure, avaient 16% de moins de risques d'accidentologie. Par ailleurs, nous allons renforcer au cours de l'année, le nombre d'ingénieurs de prévention dédiés principalement aux agriculteurs et entreprises, avec la création d'un ou deux postes supplémentaires, considérant que notre métier d'assureur est avant tout de prévenir les sinistres, notamment sur les activités professionnelles…»*

Les retraités occupent une place importante sur le marché des particuliers

«C'est même pour Groupama, la moitié de ce secteur. Avec une mission particulière tournée vers le 3ème âge et des problématiques particulières liées à la conduite automobile. C'est pour ça que nous avons décidé d'investir en 2014 avec un simulateur de conduite entièrement dédié à cette tranche générationnelle. Ce simulateur sera mobile et itinérant à travers les différents départements de la zone, pour inciter les seniors à se tester de manière volontaire et non obligatoire, au travers de centaines de situations potentielles liées à la conduite routière. Ils ne sont pas forcément plus accidentogènes que les jeunes mais quand ils le sont, ce n'est pas pour comportement imprudent mais parce qu'ils ne se rendent plus compte de certaines choses…»

Un mot sur la réforme de l'assurance santé…

«La loi de sécurisation de l'emploi de juillet 2013 comporte un volet sur la couverture santé qui va rendre obligatoire l'assurance santé des salariés du privé dans les entreprises. Les salariés qui hier s'assuraient seuls, le feront désormais par le biais de leur employeur qui prendra à sa charge la moitié des cotisations. Et cela aura un impact important pour Groupama, 1er assureur santé privé en France sur le marché des particuliers, notamment pour la caisse PVL, dont 29% du marché sont représentés par la santé individuelle. Nous allons ainsi basculer vers une assurance dans le cadre de l'entreprise et ce sera complètement nouveau… L'autre sujet d'actualité est la loi Hamon, qui permettra aux assurés particuliers de résilier à tout moment leur contrat d'assurance dommages, dans un marché très concurrentiel et globalement à perte puisque le marché de l'assurance automobile en France, présente un ratio combiné de 105%, c'est-à-dire que l'on encaisse 100 et que l'on dépense 105 ! Sachant que par ailleurs, le monde bancaire va accentuer son activité sur l'assurance dommages particuliers, la crise financière les amenant à revoir leur modèle économique et à retravailler sur la banque de détail…»

On a beaucoup parlé ces derniers temps, d'une recrudescence des vols en milieu rural

«Un nombre élevé dans nos chiffres, mais qui ne se dégrade pas. L'élément nouveau étant que ce type de vols n'existait pas avant, que ce soit le vol de matériel pour en récupérer la ferraille ou le fuel dans les réservoirs… Dans l'Yonne, les chiffres de la gendarmerie témoignent d'une soixantaine de vols de matériel agricole dans les fermes. Un chiffre pas forcément spectaculaire en nombre, mais qui peut vite le devenir, pris isolément…»

Votre point de vue sur le modèle d'assurance récolte, considéré aujourd'hui par la profession comme obsolète…

«Cela renvoie à des réflexions impliquant les pouvoirs publics. Des réflexions dans lesquelles Groupama est associé avec la FNSEA et le Ministère de l'agriculture. Le constat est le suivant : une dégradation du climat et une répétitivité d'évènements qui avant, n'avaient lieu que tous les dix ans, avec des capitaux en jeu de plus en plus importants pour la ferme France, dont l'activité se traduit aujourd'hui par une forte intensité capitalistique. Un acteur privé comme Groupama, qui dans le passé s'est substitué aux pouvoirs publics lorsqu'il y a eu une quasi disparition du fonds de calamités agricoles, ne peut sur ses seuls fonds propres supporter cette mission de service public… Si on veut une assurance récolte qui tienne la route, il faut une quasi généralisation du système pour créer une base plus large. Reste à savoir si cette généralisation doit être obligatoire ou incitative. Et si c'est incité, cela se traduira par de la fiscalité. Le sujet est d'actualité, on le voit bien, avec la décision de l'État, de réduire le taux de prise en charge des primes et cotisations relatives aux contrats d'assurance climatique 2013 et au final, des agriculteurs ne touchant que 38% de la partie subventionnée, là où ils en espéraient 65%… !»

Le thème de la conférence de ce soir : « Mutualisme, modèle d'avenir… » Utopie ou vœu pieux ?

«Ni l'un, ni l'autre, une certitude ! Nous sommes convaincus que notre force est d'avoir une approche du métier d'assureur différente des autres en ne nous contentant pas d'un simple raisonnement marketing… Et c'est là où le mutualisme, service de proximité, est un vecteur de compréhension des besoins. Si on se banalise, on va rentrer dans une logique où seul le prix fait la différence et là, on est morts ! Ce qui fait aussi la force de Groupama, c'est cette synergie existante entre élus et collaborateurs, faisant du mutualisme, un véritable réseau social physique…»

DOMINIQUE BERNERD



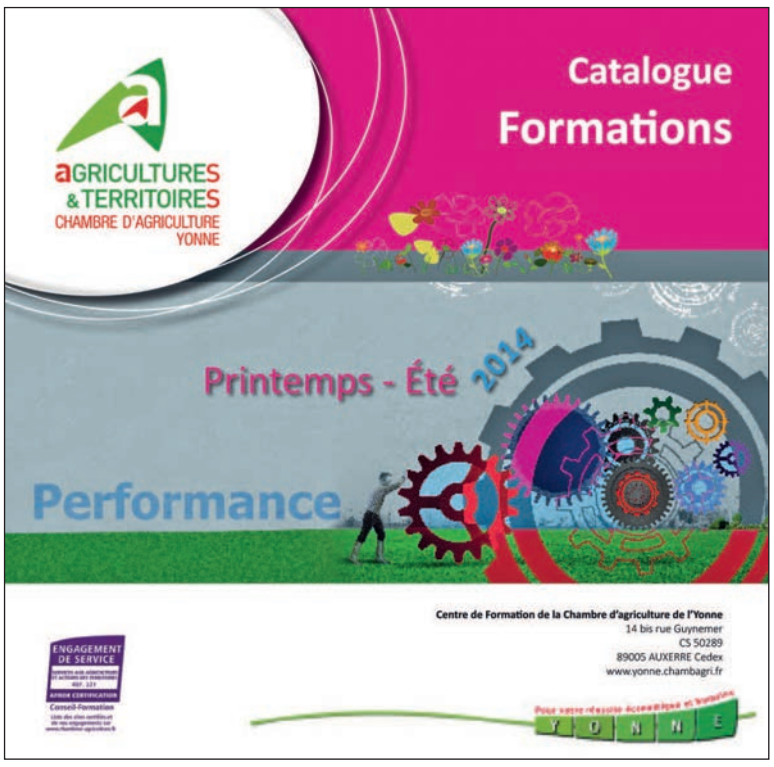
Chambre d'agriculture 89

Des offres de formation multiples et variées

Le catalogue printemps/été des formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne vient de paraître

Le catalogue *«Printemps été»* des formations proposées par la Chambre d'agriculture, met l'accent sur la stratégie d'entreprise et les techniques de production, avec entre autres, au programme :

Télédéclaration PAC :
La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous accompagne pour réaliser votre télé-déclaration PAC
Durée : 1 jour
Dates et lieux :
Mercredi 30 avril à Gron ; **Lundi 5 mai** à Venoy ; **Mardi 6 mai** à Avallon ; **Mercredi 7 mai** à Gron
Public et pré-requis : agriculteurs (trices), déclarant PAC
Contacts : Déborah Collard - Tél 03 86 94 22 19 ou Service formation au 03 86 94 28 48
Réforme de la PAC : première approche des différentes mesures
Objectif : permettre aux agriculteurs (trices), de mesurer les effets de la PAC 2015 sur leurs exploitations (comprendre les mesures, évaluer leurs impacts, s'adapter et trouver des marges de manœuvre)
Durée : 1 jour Horaires : 9 h à 17 h
Dates et lieux :
Lundi 26 mai au Lycée agricole de la Brosse à Venoy (session Grandes Cultures) **Lundi 16 juin** à Gron (session Grandes Cultures). **Lundi 23 juin** à Avallon (session élevage)
Public et pré-requis : agriculteurs (trices), déclarant PAC
Contacts : Déborah Collard - Tél 03 86 94 22 19 ou Service formation au 03 86 94 28 48
Bâtir son projet d'installation
Objectif : accompagner le jeune dans la préparation de son projet et lui permettre d'acquérir la méthodologie nécessaire à la réalisation de son installation qu'elle soit aidée ou non par l'État (mise en œuvre d'une méthodologie de montage de dossier pour chiffrer votre installation ; identification des modalités de reprise de l'exploitation ; validation de vos choix)
Durée : 2 jours
Horaires : 9 h à 17 h 30
Dates : **vendredi 23 et mardi 27 mai** (session 1). Autre session programmée en novembre 2014
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Public et pré-requis : toute personne en projet d'installation. Formation préconisée pour les jeunes en dispositif d'installation
Contacts : Cyrille Fournier - Tél 03 86 94 22 10
Fertilisation azotée et Directive Nitrates
Objectif : être capable de mettre en œuvre les obligations réglementaires liées à la Directive Nitrates sur votre exploitation ;connaître la méthode des bilans pour calculer la fertilisation des cultures ; être capable de réaliser son plan prévisionnel de fertilisation et d'enregistrer ses pratiques
Durée : 1,5 jours
Horaires : 9 h à 17 h 30
Dates : **mardi 27 mai** (journée) et **jeudi 12 juin** (1/2 journée)
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Public et pré-requis : agriculteurs (trices) notamment ceux (celles) en défaut de la réglementation Directive Nitrates
Contacts : Éric Bizot - Tél 03 86 64 45 64
Gérer ses effluents organiques sur les BAC
Objectif : savoir épandre mon engrais organique à la bonne dose, à la bonne période et sur la bonne culture. Ajuster en conséquence ma fertilisation minérale
Durée : 1 jour
Date : **vendredi 23 mai**
Lieu : Saint-en-Puisaye
Public et pré-requis : agriculteurs (trices) épandant des engrais organiques, achetés ou produits sur l'exploitation. Agriculteurs (trices), du département, y compris ceux (celles) exploitant sur les bassins d'alimentation de captage (notamment Saint et Saint-Fargeau)
Contacts : Tiphaine Trousson - Tél 03 86 94 22 21
Certiphyto spécial agriculture biologique
Objectif : maîtriser les risques pour l'homme, l'environnement et la réglementation. Améliorer ses pratiques et optimiser ses interventions
Durée : 2 jours
Horaires : 9 h à 17 h 30



Biologie
Contacts : Patrice Côte - Tél 03 86 94 82 90
Avoir un bon chien de troupeau
Objectif : maîtriser les bases du dressage et les comportements à adopter pour faire travailler votre chien de troupeau
Durée : 5 jours non consécutifs - Horaires : 9 h à 17 h 30
Dates : **mercredi 11 juin, mardi 26 août, jeudi 9 octobre, mardi 2 décembre** 2014 et 3 mars 2015
Lieu : Lainsecq (jour 1) puis itinérant chez l'un ou l'autre des stagiaires
Public et pré-requis : éleveurs (euses) utilisant un chien de troupeau
Contacts : Service formation Chambre agriculture - Tél 03 86 94 28 48 ou M. Arnoult (Auctym) au 03 86 74 70 94
Utiliser la biodiversité de son agrosystème pour produire durablement
Objectif : comprendre les rôles de la biodiversité dans votre système de production. Identifier des actions favorisant la biodiversité sur votre exploitation
Durée : 2 jours
Horaires : 9 h à 17 h 30
Dates : **jeudi 12 et vendredi 13 juin**
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre et terrain
Public et pré-requis : agriculteurs (trices), en Grandes Cultures
Contacts : Camille Noilhan - Tél 03 86 94 22 15
Cultiver les relations dans le travail en commun
Objectif : favoriser une communication positive pour développer des relations saines au sein du groupe. Identifier les sources de conflits potentielles, savoir les prévenir et les gérer
Durée : 2 jours
Horaires : 9 h à 17 h 30
Dates : **mardi 3 et mardi 17 juin**
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Public et pré-requis : agriculteurs (trices), en situation de travail à plusieurs. Formation préconisée pour les jeunes en parcours d'installation
Contacts : Cyrille Fournier - Tél 03 86 94 22 10
Piloter mon entreprise sur les premières années de mon installation
Objectif : savoir établir un état des lieux de sa situation ; être capable d'analyser les écarts entre le prévu et le réalisé ; évaluer vos marges de progrès ; se doter d'un outil de suivi
Durée : 1 jour
Horaires : 9 h à 17 h 30
Dates : **vendredi 20 juin**
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Public et pré-requis : jeunes agriculteurs (trices) de l'Yonne, ayant au moins un exercice comptable
Contacts : Cyrille Fournier - Tél 03 86 94 22 10

▸ Agenda

29/04 Un producteur de café Péruvien à Auxerre

En avant première de la quinzaine du Commerce Équitable qui se déroulera du 3 au 18 mai prochain, l'Association Promotion Commerce Équitable 89 reçoit mardi 29 avril, à 20 h, à la résidence Jeunes, 16 bd Vaulabelle à Auxerre (derrière la salle vaulabelle), Luis Éduardo, producteur Péruvien impliqué dans la coopérative Cépicafé, elle-même partenaire de l'association Ethiquable. Soirée débat ouverte à tous. Entrée gratuite

01/05 Exposition et Bourse d'échanges à Asnières-sous-Bois

L'AVMA organise sa 6ème exposition et bourse d'échanges jeudi 1er mai, de 9 h à 18 h, à Asnières-sous-Bois (près de Vézelay). Au programme : autos et motos anciennes et sportives, vieux tracteurs, moteurs fixes, véhicules de pompiers, véhicules de police, motoculteurs, miniatures, revues, etc… Restauration sur place et aire de jeux pour les enfants. Entrée gratuite. Renseignements au 03 86 33 21 91 et port 06 08 77 10 16

26/04 Chants Gospel pour des écoliers africains

Le groupe Baobab 89 organise un concert gospel, samedi 26 avril, à 20 h 30, en l'église Sainte-Gènevière des Brichères, avec la participation de *"Gospel for ever"* et *"Psalmody Quartet"*. Les fonds récoltés serviront à aider à la reconstruction d'une salle de classe détruite à la saison des pluies dans un village du Burkina Faso.
Participation libre



Le Congrès mondial charolais du 26 août au 6 septembre

Magny-Cours... le nouveau centre du monde charolais

Le dernier congrès mondial de la race ayant eu lieu en France remonte à l'année 2000. L'édition 2014, qui se tiendra du 26 août au 6 septembre, coïncide avec les 150 ans du Herd Book Charolais et les 50 ans de la Fédération *«Charolais international»*, présidée comme lui par Michel Baudot. Près de 200 éleveurs charolais originaires de plus de 20 pays différents sont attendus dans la région, pour des visites touristiques et professionnelles, avec en point d'orgue plusieurs manifestations à la ferme du Marault de Magny-Cours ouvertes à un large public.



«*Evénement exceptionnel*» et «*unique*»: c'est ainsi que le Herd Book Charolais (HBC) présente le prochain Congrès mondial de la race, qui se déroulera en France du 26 août au 6 septembre prochains. Un événement *«d'une ampleur internationale à triple vocation: rassembler l'ensemble de la filière autour de la race charolaise, mettre en avant la race et la faire rayonner dans le monde entier, la faire découvrir au grand public»*, qui sera porté par de nombreux partenaires de l'ensemble de la filière: Herd Book Charolais, Chambre d'agriculture de la Nièvre, Interbev, JA, Conseil régional de Bourgogne, Nevers agglomération, Conseil général de la Nièvre, AJEC... Et pour ce seul événement, ce sont plusieurs manifestations qui sont d'ores et déjà programmées: un congrès itinérant rassemblant des étrangers du 26 août au 6 septembre, le Concours national de reproducteurs charolais adultes, associé pour la première fois à un Concours de boucherie charolais, les 28, 29 et 30 août à la ferme du Marault ainsi que le Concours national des veaux le 5 septembre, la Finale départementale de labours organisée par les JA58 le 30 août sur le site de Magny-Cours, des anniversaires avec les 150 ans du HBC et les 50 ans de Charolais international (fédération créée sous l'égide du HBC en 1964) et un fil rouge tout au long de cette folle semaine: *«l'efficacité alimentaire en race charolaise»* sera déclinée tout au long des rendez-vous, notamment le 2 septembre à Beaune dans une conférence où des professionnels aborderont *«la digestion et l'alimentation des ruminants, les présentations techniques et scientifiques, les perspectives de l'efficacité alimentaire en race charolaise»* ainsi qu'à l'occasion du Concours national adultes au Marault (table ronde, témoignages vidéo, exposition de matériel de distribution de rations)...

Pour les professionnels et le grand public

Les éleveurs seront invités à assister ou à participer au Concours national adultes avec 500 reproducteurs en compétition, au Concours de boucherie où défileront 150 vaches et génisses (lire ci-contre), au Concours national des veaux (300 animaux), à la vente aux enchères nationale (60 animaux), au Concours européen (sous réserve de faisabilité), à la finale départementale de labours, aux expositions au pré de près de 200 animaux d'exception, aux animations autour de l'efficacité alimentaire et aux expositions de matériels d'élevage. Le grand public, quant à lui, pourra apprécier les expositions multi-espèces de race pure (moutons, chevaux...), les animations pour enfants (jeux, mini-ferme...), les dégustations de viande (ateliers culinaires animés par des toques), la vente de viande charolaise par le Syndicat des bouchers, l'exposition sur la race charolaise et les 150 ans du HBC, les animations festives et le festival de clôture le samedi soir.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉS

▶ Zoom sur…

le 1er Concours de boucherie

Pour la première fois, le Herd Book Charolais organise un concours de boucherie sur le site du Marault. 150 vaches de boucherie et génisses de *«standard haut de gamme»* en certification Parenté bovine et père inscrit issues de cheptels adhérents ou non au HBC seront présentées à la compétition. Chaque animal sera présenté avec sa pancarte individuelle (ascendance, production, index...). Modalités d'inscription: l'entrée et la sortie de ces animaux s'effectueront en même temps que les animaux reproducteurs, soit respectivement les 27 et 31 août (transport en commun possible). Le sanitaire sera identique à celui des animaux reproducteurs: les animaux seront présentés à l'attache. Tous les animaux présentés seront récompensés (plaque du concours). Le tarif d'engagement est fixé à 15 euros TTC. La liste des exposants reproducteurs et boucherie sera communiquée à tous les participants. Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du Herd Book Charolais au 03 86 59 77 07 ou par mail à mperraudin@charolaise.fr et à déposer, au plus tard, le 10 juillet.

Agriculture biologique en Bourgogne

Reconquérir le terrain

L'agriculture biologique continue de progresser en Bourgogne, tant en producteurs qu'en terme de surfaces AB. Néanmoins, les conversions marquent le pas en raison principalement de climatologies compliquées ces dernières campagnes.

Le Service d'ÉcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne s'est donc réuni en assemblée générale le 16 avril à Davayé. Le Sedarb en a profité pour donner les chiffres tant côté production que côté commercialisation.

917 fermes bio (+ 4,4%) produisent sur 45.942 ha, dont 40 616 déjà labélisés AB. La viticulture arrive toujours en tête en terme d'exploitations certifiées (269 + 18 en conversion), devant l'élevage (174 + 9), la polyculture élevage (147 + 5), les grandes cultures (137 + 7) et le maraichage (87 + 5). En 2013, 57 exploitations se sont converties (+ 1.033 ha), principalement en Saône-et-Loire et en Côte d'Or. 103 agriculteurs ont d'ailleurs bénéficié d'un conseil individualisé lié à la conversion. Mais c'est pourtant l'Yonne qui reste en tête en terme de surfaces bios, avec près de 16 000 ha, loin devant la Saône-et-Loire et ses 7 000 ha en AB.

Pour développer la commercialisation de ses produits, le Sedarb met en relation les producteurs avec les restaurants collectifs ou encore sur la plateforme web Loc'Halles, mais qui n'est pas propre uniquement aux produits bio. Le Service a également enquêté sur les bonnes pratiques des AMAP et identifier également des problèmes récurrents.

Visant le long terme, le Sedarb a cherché à structurer des filières : Pain bio, découpe de viande (71), présentation des filières biologiques bourguignonnes aux industries agroalimentaires afin de développer des partenariats (ARIA)…En effet la communication est très importante. Vers les producteurs, les essais et informations sont fournis par des journées de sensibilisation, organisation de repas bio auprès du grand public, revues Echos (vignes, champs, cuisines…).

Partenaires ou concurrents des Chambres ?

L'après-midi, l'animateur de la Nièvre, Laurent Barle présentait la nouvelle organisation du Sedarb, notamment par filières : viticulture, grandes cultures et eau, polyculture-élevage, maraichage, plantes aromatiques et enfin l'aval. *«On fait beaucoup de choses mais parfois mal affichés»*. Au côté de la direction, trois grands pôles seront constitués : administratif (2,7 ETP), technique (9,6 ETP) et animation syndicale et territoriale (1,2 ETP). Le Sedarb veut se *«recentrer et resserrer»* ses activités sur la technique pour répondre aux besoins des producteurs *«en particulier pour ceux en post-conversion»*. L'objectif secondaire est *«de remobiliser nos adhérents de Gab»*, les groupements départementaux d'Agrobiologistes. Le ratio entre certifiés et adhérents étant *«tombé à 50 %»*, reconnaissait le président, malgré une hausse en absolu du nombre de syndiqués. En Saône-et-Loire, sur 311 agriculteurs bio, seule une cinquantaine adhère au Gabsel par exemple. Bernard Krempp veut donc mener une *«reconquête»* avec toujours comme seul juge *«l'exemplarité des résultats techniques éprouvés sur le terrain, la qualité et la quantité de récolte et les résultats économiques pour vivre dignement de son métier, sans polluer notre planète avec un usage intempestif de pesticides»*. Voulant proposer plus de services aux agriculteurs intéressés, le Sedarb veut *«une coopération et non une concurrence»* avec les chambres d'Agriculture. Le discours national diffère (entre Fnab et APCA) toutefois. Depuis 2008, le nombre d'agriculteurs bio a doublé en Bourgogne, et *«il y a largement du travail pour tout le monde»*.

C.M.



Visite du domaine de la croix Senaillet à Davayé

Races bovines

Le «melting pot» précylien

Vétérinaire à Précy-sous-Thil, Xavier Loichot possède une vingtaine d'animaux parmi lesquels dix races sont recensées.


Afin d'éviter un quelconque croisement et conserver la pureté des races, il n'y a pas de taureau dans le troupeau.

Ne cherchez pas de Charolais, il n'y en a pas. «Ma femme qui est éleveuse en assez comme ça ! Moi, c'est mon hobby» relève Xavier Loichot. Aubrac, Salers, Gasconne, Bazadaise, Parthenaise, Rouge des pré, Normande, Simmental, Chianina, Blonde d'Aquitaine : la liste est longue. De par le faible nombre d'animaux représentés, cette densité de races est sans doute inédite dans le département. Le vétérinaire de Précy-sous-Thil élève des bovins sans autre intérêt que son plaisir personnel. *«Tout est parti d'un pari avec ma femme et ma belle-soeur. En 1996, un marchand a fait le tour de la France et m'a livré neuf génisses d'un coup !»* explique Xavier Loichot. Malgré leurs origines différentes, ses bovins s'entendent tous très bien. Toutes les races présentes en Côte d'Or ne sont toutefois pas représentées : *«je n'ai pas de Herford, ni de Highland. J'ai vendu la Limousine que j'avais car elle ne se semblait pas se plaire. En laitières, je n'ai pas de Brune, Montbéliarde ni Prim'Holstein»*. Le passionné fait remarquer qu'en Saône-et-Loire, près de Toulon-sur-Arroux, un éleveur a fait de la diversification de bovins son métier : «il a beaucoup plus de races que *moi et accueille des visiteurs sur sa ferme»*.

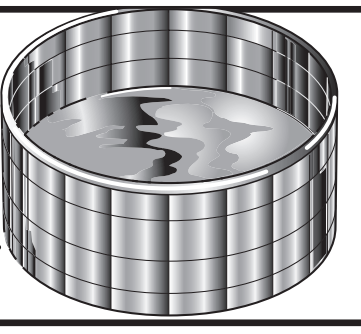
Aurélien Genest


La race Bazadaise est originaire du sud de la Gironde. Il n'y aurait que 2000 adultes en France.


Xavier Loichot possède quelques Chianinas, des bovins de grande taille venant d'Italie.

wolf® SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Élevage allaitant

Il a adopté le “Système D”

Un éleveur du canton de Pouilly-en-Auxois présente des astuces pour gagner du temps et simplifier le travail, tout en limitant les investissements.



Deux râteliers libre service ont été fabriqués à moindre coût .

« Il y a de plus en plus de boulot dans les exploitations : mieux vaut réfléchir et ne pas s'user. Enfin c'est mon point de vue» lance Romain Bertrand, éleveur de 150 vaches allaitantes et d'une cinquantaine de brebis à Marcilly-Ogny. Le jeune homme de 29 ans ne manque pas d'idées pour être efficace et se libérer du temps. Il y a tout d'abord le libre-service : *«mes 350 bêtes hivernées en bâtiment sont toutes nourries par cette technique simple et facile. J'y consacre une demi-heure tous les deux jours. Si j'utilisais une dérouleuse pour une ration quotidienne, cela me prendrait au moins deux fois plus de temps»*. Romain Bertrand ne semble pas convaincu par la quantité de fourrages supplémentaire engendrée par le libre-service : *«je n'ai pas fait de calcul mais la différence ne doit pas être énorme. De toute façon, les bêtes ont vite fait de se réguler. Et puis, on a beaucoup moins de mal à faire 50 bottes de foin en plus l'été, que de donner à manger aux animaux tous les jours durant l'hiver»*. L'éleveur avait pourtant installé des cornadis dans l'un de ses bâtiments, opérationnel depuis 2007 : *«je me suis inspiré du libre-service un peu sur le tard, c'est vrai. Pour rattraper le coup, je posais les bottes devant les barres de fer mais les veaux arrivaient à s'échapper quand il n'y avait plus de foin. J'ai donc fabriqué des râteliers libre-service en début d'année. Pour l'instant tout va bien»*. Ces deux installations lui ont coûté 850€ en matières premières. Deux râteliers achetés dans le commerce lui auraient coûté 3 600€ supplémentaires.



L'enrubannage en continu permet des économies de film plastique.



Romain Bertrand a fabriqué des chariots avec des cuves à fioul.

«Fabrication maison»

Toujours dans le domaine de la ration, Romain Bertrand a confectionné cinq chariots pour transporter les aliments, principalement de la farine : *«cela évite d'utiliser les seaux et limite les transports. J'ai récupéré des cuves à fioul, seules les roues ont été achetées neuves»*. Pour être le plus opérationnel possible dans ses bâtiments, l'éleveur a opté pour des portes à ressorts : *«on peut facilement les ouvrir et les refermer sans les mains, quand celles-ci sont mobilisées. C'est très pratique quand on a des animaux»*. Romain Bertrand a même aménagé une auge : *«les cases sont plus accessibles. J'ai mis l'auge sur une charnière pour pouvoir l'ouvrir et passer comme si c'était une porte. Et dans le même temps, je gagne pas mal de place»*. Les exemples ne manquent pas sur cette exploitation du hameau de Thorizeau, sur laquelle Romain Bertrand travaille avec son père Bernard. L'enrubannage en continu est également utilisé : *«il faut de la place pour stocker car on ne peut pas empiler, mais les économies de film plastique sont intéressantes»*. Romain Bertrand n'en a pas terminé avec ses astuces puisqu'il envisage de se procurer une dérouleuse-pailleuse sur rails : *« j'en recherche une d'occasion. Cette machine me permettrait de travailler seul et plus vite. Aujourd'hui, mon père va dans la case des broutards et je lui transmets la paille : il y a nécessité d'être deux pour le paillage»*.

AURÉLIEN GENEST



Une auge a été modifiée pour gagner en accessibilité et en place.



Produits phytosanitaires

Certiphyto obligatoire et nouvel étiquetage

Groupama prévention fait le point sur la nouvelle réglementation encadrant l'usage des produits phytosanitaires. Celle-ci impose le Certiphyto, un certificat individuel obligatoire pour les professionnels utilisateurs, vendeurs, distributeurs, conseillers... et modifie l'étiquetage des produits phytosanitaires.



Au 1er juin 2015, la nouvelle réglementation avec les nouveaux logos sera la seule en vigueur.

Les produits phyto pharmaceutiques sont des produits chimiques susceptibles d'être classés en tant que produits dangereux au sens du code de la santé publique et du code du travail.

Pour mieux encadrer l'usage de ces produits, la règlementation a évolué ces dernières années au travers de l'élaboration du plan national Ecophyto et la création du Certiphyto.

Ce nouveau certificat arrive dans un contexte de changement de l'étiquetage.

Le certiphyto : quel impact pour l'exploitant agricole ?

Le Certiphyto est un certificat individuel obligatoire pour les professionnels utilisateurs, vendeurs, distributeurs ou conseillers. L'objectif est la prévention des risques pour la santé et l'environnement ainsi que l'utilisation efficace et raisonnée des produits phytosanitaires.

Ce certificat atteste que le certifié a les connaissances suffisantes pour employer les produits phytosanitaires en sécurité, tout en sachant réduire leur usage.

Tous les professionnels qui travaillent avec les produits phyto pharmaceutiques sont concernés : exploitant agricole, employé en prestation de services ou conseiller dans la distribution.

Le certificat peut être préparé par une formation seule, un test seul ou une formation et un test (voir la liste des organismes de formation habilités sur le site de la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Foret); il peut aussi être obtenu sur diplôme.

A l'issue, chaque certifié reçoit une carte nominative qui précise le domaine de compétence (exemple pour les chefs d'exploitation en tant que « décideur » ou en tant «qu'opérateur pour les salariés»), ainsi que la date limite de validité.

Les certificats individuels «Certiphyto» sont valables 5 ans à partir de leur date de délivrance par l'administration (sauf pour les catégories décideur ou opérateur en exploitation agricole pour lesquelles ils sont valables 10 ans).

Quelles sont les échéances ?

Catégorie Exploitation agricole ou viticole/collectivités territoriales… : à partir du 01/10/2014.

Nouvel étiquetage: qu'est ce qui change ?

Aujourd'hui les produits dangereux se repèrent aisément grâce à des pictogrammes de danger noirs sur un fond carré jaune orangé.

Ces pictogrammes orange bien connus, vont bientôt être remplacés par de nouveaux pictogrammes de danger (forme carrée debout sur la pointe, symbole noir sur fond blanc bordé de rouge).

Le règlement concernant cet étiquetage est entré en vigueur le 20 janvier 2009. Il prévoit néanmoins une période de transition durant laquelle l'ancien et le nouveau système de classification et d'étiquetage coexistent.

La mise en application du nouveau règlement est devenue obligatoire au 1er décembre 2010 pour les substances.

Pour les mélanges, elle deviendra obligatoire au 1er juin 2015. Les fournisseurs peuvent néanmoins décider d'adopter le nouveau dispositif dès à présent. Pour éviter toute confusion, les mélanges ne peuvent pas porter de double étiquetage.

Au 1er juin 2015, le système préexistant sera définitivement abrogé et la nouvelle réglementation avec les nouveaux logos sera la seule en vigueur.

COMMUNIQUÉ GROUPAMA



Des combinaisons de fauche plus accessibles

Sans conditionneur, les faucheuses triples font progresser le débit de chantier sans utiliser de gros tracteurs et en préservant le fourrage.



Photo: Lely

Les combinaisons de fauche séduisent les éleveurs soucieux de la qualité de leur fourrage qui souhaitent réaliser leur récolte en un minimum de temps.

Les combinaisons de fauche triples équipées de conditionneur étaient jusqu'à présent réservées aux Eta, voire aux Cuma, principalement pour l'ensilage d'herbe. Pour répondre aux besoins de grosses structures ou de Cuma qui récoltent beaucoup de foin, les constructeurs proposent désormais des modèles allégés, sans conditionneur, compatibles avec la puissance des tracteurs couramment utilisés sur ces exploitations. Selon les machines et les conditions d'utilisation (relief, densité du fourrage), un tracteur de 120 à 150 chevaux suffit pour entraîner les trois faucheuses. La puissance absorbée est proche de celle d'une conditionneuse traînée de 3,20 mètres et inférieure à celle d'une combinaison de deux faucheuses conditionneuses portées frontales et arrière, tout en offrant une largeur nettement supérieure. Avec une largeur de fauche de 8 à 9 mètres en moyenne, ces combinés triples permettent de récolter de grandes surfaces d'herbe en peu de temps (stade précis, fenêtres météo…). On les retrouve ainsi dans les régions traditionnelles de l'Est et du Massif Central où la qualité du fourrage est décisive. Mais selon les constructeurs, la demande semble se répartir sur tout le territoire, avec notamment un regain d'intérêt pour l'herbe dans certaines zones du grand ouest où l'on fait l'impasse sur le conditionneur pour mieux préserver la qualité du foin.

Outre le gain de puissance et l'économie de carburant, le passage à une faucheuse simple limite la complexité de la machine, tant dans la cinématique, qu'au niveau des châssis et des suspensions du fait du poids réduit. En découle un entretien moins contraignant et moins coûteux. En revanche, l'absence de conditionnement de l'herbe allonge son temps de séchage, impliquant généralement un passage de faneuse supplémentaire.

Un gabarit imposant mais bien équilibré

L'adoption d'un combiné grande largeur aura également un impact sur toute la chaîne de récolte. Dans l'idéal, pour ne pas rouler sur le fourrage et conserver le débit de chantier, la faneuse doit pouvoir reprendre les trois andains, d'où un passage quasi obligé à un modèle huit toupies. Quant à l'andaineur, pour suivre le rythme, le double rotor s'impose…

Autre facteur limitant des faucheuses triples, le gabarit est assez imposant et demande une certaine expérience pour intervenir dans des petites parcelles. Les commandes restent toutefois assez simples, avec en général, un distributeur pour le relevage de la faucheuse frontale et un second pour les deux groupes arrière.

La maniabilité de l'attelage est conditionnée par la largeur de recroisement entre la frontale et les deux faucheuses arrière : soit on réduit la largeur de travail pour faire des courbes serrées ou pour évoluer en dévers, soit on travaille un maximum en ligne droite pour privilégier la largeur. Dans tous les cas, même si l'attelage est plus lourd (1,5 à 2 t) qu'une faucheuse arrière latérale, la répartition symétrique du poids rend le combiné plus stable et sollicite moins le relevage. Il reste également plus maniable qu'une faucheuse traînée. Attention toutefois au manque de visibilité sur l'avant de la faucheuse frontale qui la rend plus vulnérable en présence d'obstacles.

Reste à disposer d'un tracteur avec relevage et prise de force avant, équipements encore peu répandus sur les tracteurs d'élevage. L'investissement se justifiera plus facilement si l'exploitation utilise la faucheuse frontale pour l'affouragement en vert.

MICHEL PORTIER

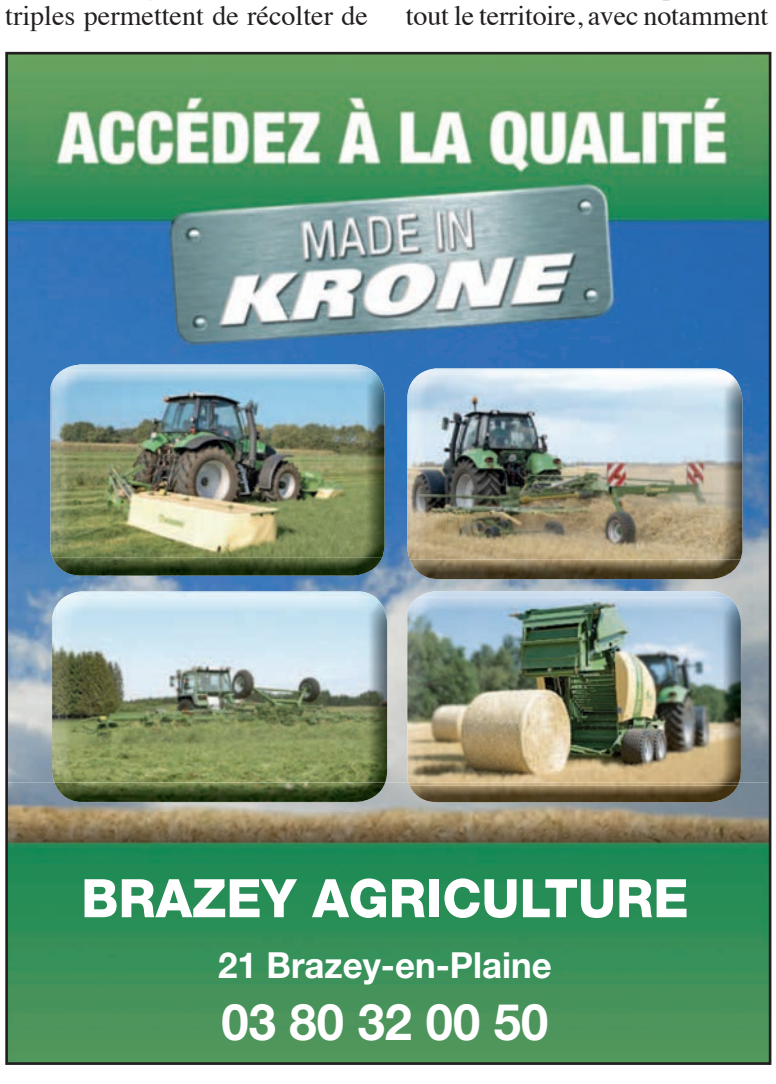




Photo: Pöttinger

11,20 mètres, c'est la largeur de travail record du récent combiné proposé par Pöttinger.

•LES NOUVEAUTÉS•LES NOUVEAUTÉS•LES NOUVEAUTÉS•

Agram Une enrubanneuse traînée



Photo: M.Portier

L'enrubanneuse traînée Jet Sat T est équipée d'un satellite dont la mise en route et l'arrêt sont gérés automatiquement après chargement de la balle. Ce dernier est assuré de manière frontale par deux pinces et par l'inclinaison de la table. La vitesse du satellite est réduite en début et fin de cycle, afin de limiter les risques de déchirement du film de 750 mm. Le système hydraulique à quatre électrovannes est alimenté par un distributeur simple effet et piloté par un boîtier électrique en cabine. Cette enrubanneuse dispose également de série d'un déport hydraulique de la flèche et d'un vire-balle traîné.
Diamètre de balle : jusqu'à 1,50 m

Beiser Un nouveau plateau fourrager



Photo: M.Portier

Le nouveau plateau fourrager affiche 10 mètres et 19 tonnes. Équipé de trois essieux dont un balancier à l'arrière, il reçoit des pneus 445/45 R19.5. Ses échelons sont réglables à l'aide de rallonges. Son équipement haut de gamme comprend des barres anti-encastrement et une caisse de rangement.

Belair Trois autochargeuses

Le constructeur breton présente trois nouvelles remorques autochargeuses à coupe rotative (série Gabare). Deux de ces modèles de 12 et 20 m sont équipés à l'avant d'un rotor au lieu du convoyeur à chaînes, avec un déchargement possible par porte arrière hydraulique ou par tapis à chaînes escamotable hydrauliquement. Un modèle de 28 m3 à trois essieux avec suspension hydraulique, trois démêleurs entraînés mécaniquement et tapis de distribution arrière est également disponible.

Claas Du changement dans les faucheuses frontales



Photo: Claas

L'Allemand complète sa gamme fenaison par l'arrivée de faucheuses frontales Disco 3200 F/FC/FRC Profil, disponibles avec ou sans conditionneur, en remplacement des Disco 3100 Profil. D'une largeur de travail de 3 m, celle-ci se distingue par son nouveau design. Elle conserve toutefois sa suspension mécanique ou hydraulique Active Float du lamier. L'utilisateur a toujours la possibilite d'abaisser la vitesse de rotation du lamier de 1 000 à 850 tr/min, suivant les conditions, et ainsi économiser du carburant.

Case IH Les presses à chambre variable renouvelées



Photo: M. Portier

La nouvelle génération de presses à chambre variable RB série 5 conserve la chambre de pressage à rouleaux pivotants de leurs aînés et bénéficient de nombreuses améliorations. Disponible en deux largeurs (2,07 ou 2,35 m avec roues de jauge escamotables), le pick-up est proposé en deux versions : standard à quatre barres porte-dents ou renforcée à cinq barres équipées de dents montées sur silentbloc. Au-dessus des vis de recentrage de plus gros diamètre prend place un rouleau d'alimentation équipé de vis et de pales centrales, équipement apparu récemment sur les presses à balles cubiques du constructeur. Ces presses s'équipent désormais uniquement d'un système d'amenage à rotor qui reçoit dans sa version Rotor Cutter 15 couteaux. Une trappe de débourrage fait également son apparition, permettant d'abaisser le fond du rotor. Quant à la chambre, elle adopte quatre courroies (au lieu de 6) de 28 cm de large. Plus épaisses, elles bénéficient d'une nouvelle construction sans agrafe. Afin d'améliorer la densité, la chambre reçoit un deuxième vérin de serrage. À l'avant de la machine, le système de liage ficelle évolue avec une double dépose partant du même côté. Quant au liage filet, l'entraînement électrique du bec de canard et du coupe-filet évolue au profit de la précision et d'une réduction de la puissance électrique, facilitant la connexion électrique sur le tracteur. Pilotées en standard par un nouveau boîtier, les RB seront également compatibles isobus. Autre équipement : une nouvelle dimension de pneus 500/55 R20 améliore la stabilité et réduit le tassement. Modèle : RB 455 et 465 Diamètre maxi de balle : 1,50 et 1,80 m

Claas Cinq nouvelles faneuses

Les faneuses Volto 700, 800 (T) et 900 (T) succèdent aux Volto 670, 770 et 870. D'une largeur de travail de 6,70 m à 8,70 m, ces cinq faneuses conservent le système de dispersion Max Spread. Les modèles traînés (T) optent pour un châssis court, plus maniable. Enfin, du côté des andaineurs, le constructeur allemand complète sa gamme avec l'arrivée du Liner 550 T. Composé d'un unique rotor de 4,20 m, de 14 bras dotés de 5 doubles dents, cet outil atteint une largeur de travail de 5,50 m. Traîné, le châssis tandem du Liner 550 T bénéficie d'une double roue de jauge.



Photo: Claas

Une gamme pour professionnels



Pöttinger offre une gamme complète de machines performantes et fiables, pour réaliser un travail de qualité et baisser vos coûts.



FAUCHEUSES
FANEUSES
ANDAINEURS
REMORQUES ENSILEUSES





PÖTTINGER France

DAFP MATERIEL AGRICOLE

Votre distributeur exclusif Yonne et Ouest Côte d'Or

TOUCY Route de Joigny **03 86 44 00 77**
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud **03 86 44 00 19**
COULON SERVICE Sementron **03 86 44 24 16**

et ses agents

Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc **03 86 75 11 14**
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine **01 60 67 14 16**

•LES NOUVEAUTÉS•LES NOUVEAUTÉS•LES NOUVEAUTÉS•

Fella Deux faucheuses à timon central


Photo: M. Portier

Le constructeur allemand a conçu une nouvelle génération de faucheuses conditionneuses à timon central. Déclinée en deux modèles, elle bénéficie d'un nouveau châssis avec suspension tractée, offrant un débattement de 40 cm du lamier et un dégagement de 60 cm lorsque ce dernier est relevé. Le réglage de la hauteur de coupe centralisé s'effectue sans outil. Le timon abrite une boîte à outils et à pièces de rechange. Ces deux faucheuses sont disponibles avec un conditionneur à doigts, réglable selon cinq positions, ou à rouleaux. Leur lamier intègre le système de sécurité DriveGuard qui agit individuellement sur chaque assiette, évitant les dommages sur la transmission. Modèle : SM 3065 Trans et SM 3575 Trans. Largeur : 3 et 3,50m. Nombre de disques : 6 et 7

Fliegl Plateau sécuritaire

L'Allemand sécurise le transport des balles rondes et carrées en équipant son plateau DPW 210 BL Profi (longueur de 9,7 m et PTC de 21 t) de deux cadres pivotants fixés par le haut qui maintiennent les balles de part et d'autre de la remorque. Leur escamotage hydraulique permet un chargement et un déchargement sans contraintes supplémentaires.


Photo: M. Portier

Jeulin Trois essieux sous la Palès


Photo: LVimond

Le constructeur complète son offre de faucheuses autochargeuses avec la Palès 600. D'une capacité de 46 m3, elle est montée sur un tridem (avec essieu suiveur avant et arrière) à suspension hydraulique, garantissant une pression identique sur chaque roue. Dorénavant en option sur les Palès 400 et 500, cette construction permet, au besoin, d'abaisser la remorque pour entrer dans un bâtiment ou au contraire de la surélever pour vider dans une auge de plus d'un mètre de haut. D'un poids à vide de 8 t et d'une charge utile de 12 t, elle nécessite 140 ch de traction.

JF Une faucheuse de 3,85 m


Photo: M. Portier

Le constructeur complète sa gamme de faucheuses à disques portés avec le modèle GXS 4005 de 3,85 m de largeur de travail. Celui-ci reprend la suspension hydropneumatique VariFloat du lamier, dont la pression s'ajuste depuis la cabine. Le lamier intègre des patins sur toute sa largeur. La faucheuse se replie à l'arrière du tracteur par l'intermédiaire d'un vérin qui fait office de sécurité pour l'effacement en cas d'obstacle.



John Deere Conditionneuses traînées renouvelées


Photo: John Deere

Remplaçantes des faucheuses conditionneuses traînées 500 et 700, les modèles 600 à timon latéral et 800 à timon central sont disponibles en deux largeurs de travail. Elles bénéficient d'un conditionneur à fléaux semi-mobiles ou à rouleaux. Le premier reçoit une tôle réglable sur parallélogramme. Ces faucheuses conservent le lamier modulaire et la suspension des séries précédentes. Le châssis est renforcé tout comme la transmission. Le système de sécurité des assiettes évolue. L'épandage large, des volets pilotés ou encore un groupeur d'andains sont disponibles en option. Modèle : 630, 635, 830, 835. Largeur : 3 et 3,50 m

Krone 4 faucheuses frontales et un combiné


Photo: Krone

Quatre versions composent la gamme de faucheuses à disques frontales de 3,60 m de large. Dotée de tambours guide-andain pour former un andain ramassé, l'EasyCut F 360 convient aux tracteurs pourvus de pneumatiques larges. L'EasyCut F 360 M est une version allégée pour la montagne, offrant un large étalage de la récolte. Les EasyCut F 360 CV (conditionneur à dents en acier) et CR (conditionneur à rouleaux) procurent un travail supplémentaire du fourrage et conviennent également aux tracteurs à pneumatiques larges. Par ailleurs, Krone étoffe vers le bas son offre en combinés de fauche avec l'EasyCut B 890. Offrant une largeur de travail de 8,60 m à 8,90 m, cette faucheuse reçoit le lamier SmartCut, dont les disques à rotation divergente vers l'avant ont été rapprochés et les disques à rotation convergente vers l'arrière (qui « andainent ») ont été espacés. Selon Krone, les couteaux se chevauchent davantage, ce qui permet d'accroître la vitesse d'avancement et le fourrage est plus facilement évacué.

Kuhn Un groupe de fauche de 9,90 m


Photo: Kuhn

Le nouveau groupe de fauche se compose des faucheuses conditionneuses FC3525 F à l'avant et des FC10030 à l'arrière. La largeur de travail varie de 9,50 à 9,90 m. Le conditionneur bénéficie de doigts escamotables en acier, en forme de goutte d'eau. Il est réglable suivant cinq positions.

LES NOUVEAUTÉS

Kverneland Pilotage Isobus du combiné de fauche



Photo: M.Portier

La combinaison de fauche Taarup 5090 MT est désormais disponible en version Isobus, pilotée depuis le terminal IsoMatch Tellus ou par n'importe quel autre terminal Isobus. Le pilotage est complété par un joystick Kverneland ou par le joystick du tracteur lorsque celui-ci est compatible. Le terminal et le joystick assurent la maîtrise de toutes les fonctions de la faucheuse : montée/descente et vitesse des tapis groupeurs, mise en position transport, déport latéral des unités de fauche arrière, manœuvres en fourrière intégrant la faucheuse frontale... Le terminal affiche par ailleurs un compteur horaire et une alarme en cas de vitesse de rotation anormale des disques. Modèle : Taarup 5090 MT. Largeur : 9 m

Ponge Ridelles télescopiques sur plateaux fourragers



Photo: M.Portier

Les plateaux fourragers peuvent désormais recevoir des ridelles télescopiques qui permettent d'augmenter la longueur de chargement de 1,25 m. Le constructeur a simplifié la manipulation grâce à des coulisses intégrées sous le châssis et à des galets de soutien. Le réglage de longueur s'effectue avec un pas de 11 cm (verrouillage par goupilles).

Lely Une presse d'entrée de gamme



Photo: Lely

Le constructeur lance le RP 205, une presse à balles rondes à chambre fixe (1,25 m de diamètre) économique. Dépourvue de système de coupe, elle dispose d'un large rotor d'alimentation, d'un nouvel essieu, d'un pick-up sans chemin de came de 2,25 m et d'une transmission à chaînes lubrifiées en continu.

McHale La Fusion déclinée en chambre variable



Photo: L.Vimond

Le constructeur irlandais a fusionné sa presse à chambre variable V660 avec sa presse enrubanneuse Fusion pour donner naissance à la McHale Fusion Vario. Composée de trois courroies, la chambre variable propose une plage de diamètre de 0,60 à 1,65 m en pressage seul et de 1,10 à 1,45 m en enrubannage. Le diamètre de balle tout comme la densité se règlent en cabine depuis le terminal iTouch. L'unité de coupe contient 15 couteaux contre 25 sur la Fusion 3 et la nouvelle Fusion 3 Plus, toutes deux à chambre fixe. Cette dernière se distingue par un liage filet ou directement avec un film plastique de la largeur de la balle. L'ajustement de l'enrubannage s'effectue en cabine depuis le terminal iTouch. Sur ce modèle, la caméra visionnant l'ensemble d'enrubannage est livrée de série.

Massey Ferguson Modulation de conservateur sur les presses haute densité

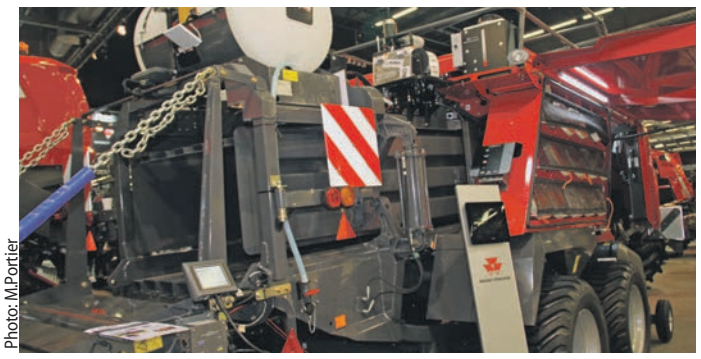


Photo: M.Portier

Les presses haute densité peuvent désormais être équipées d'un système de pulvérisation de conservateur dont la dose est modulée en fonction du poids, de l'humidité de la balle (capteurs sur la machine) et du débit de la presse. Les balles peuvent être identifiées par une étiquette RFID ou par un simple marquage de peinture.

New Holland Les Roll-Belt renouvellent la chambre variable



Photo: New Holland

Remplaçantes des BR7000, les presses à chambre variable Roll-Belt conservent la chambre de pressage à rouleaux pivotants de leurs aînés et bénéficient de nombreuses améliorations. Disponible en deux largeurs (2,07 ou 2,35 m avec roues de jauge escamotables), le pick-up est proposé en deux versions : standard à quatre barres porte-dents ou renforcée à cinq barres équipées de dents montées sur silentbloc. Au-dessus des vis de recentrage de plus gros diamètre, prend place un rouleau d'alimentation équipé de vis et de pales centrales, équipement apparu récemment sur les presses à balles cubiques du constructeur. Les Roll-Belt s'équipent désormais uniquement d'un système d'amenage à rotor qui reçoit dans sa version CropCuter 15 couteaux. Une trappe de débourrage fait également son apparition, permettant d'abaisser le fond du rotor. Quant à la chambre, elle adopte quatre courroies (au lieu de 6) de 28 centimètres de large. Plus épaisses, elles bénéficient d'une nouvelle construction sans agrafe. Afin d'améliorer la densité, la chambre reçoit un deuxième vérin de serrage. À l'avant de la machine, le système de liage ficelle évolue avec une double dépose partant du même côté. Quant au liage filet, l'entraînement électrique du bec de canard et du coupe-filet évolue au profit de la précision et d'une réduction de la puissance électrique, facilitant la connexion électrique sur le tracteur. Pilotée en standard par le nouveau boîtier Bale Command Plus II, la Roll-Belt est aussi compatible isobus. Autres équipements : un interrupteur de sécurité pour couper l'alimentation électrique fait son apparition sur le timon, tandis qu'une nouvelle dimension de pneus 500/55 R20 améliore la stabilité et réduit le tassement. Modèle Roll-Belt 150 et 180. Diamètre maxi de balle 1,50 et 1,80 m

Pöttinger Remorques Europrofi en Combiline



Photo: Pöttinger

Conçue pour les tracteurs de 130 à 220 ch, la gamme EuroProfi Combiline se distingue des EuroProfi par son pick-up pendulaire à six rangées de dents équipé d'un rouleau de jauge arrière (désormais sur toutes les remorques à rotor), un entraînement par boîtier latéral en lieu en place de chaînes, un rotor de 800 mm de diamètre à 8 rangées de dents et une barre de coupe à 35 couteaux (longueur de coupe théorique de 39 mm). Ces couteaux sont désormais à double tranchant de façon à multiplier par deux la quantité de fourrage ensilée sans affûter. Par ailleurs, le fond mouvant est abaissé de 150 mm, ce qui permet de garder une position horizontale de la remorque avec des gros pneumatiques (710/45R22.5). Les Europrofi Combiline se déclinent en versions L sans rouleaux démêleurs, et versions D avec deux rouleaux démêleurs (3 en option). Modèle : Europrofi 4510, 5010 et 5510. Capacité DIN : 25, 28 et 31 m3 (+1 m3 en version L)

Retrouvez la suite du dossier spécial Fenaison dans notre prochaine édition



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 9/04/2014	Bourg-en-Bresse 22/04/2014	St Christophe-en B. 16/04/2014	National 9/04 au 15/04/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,10 €	4,16 €
	R	3,74 €	3,75 €	3,90 €	3,76 €
	O	-	3,55 €	-	3,38 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,45 €	3,40 €	-	3,38 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,01 €
	P	-	2,75 €	-	2,76 €
Génisses VML	U	-	4,50 €	4,88 €	4,44 €
	R	-	4,00 €	4,30 €	3,88 €
	O	-	3,45 €	-	3,29 €
Taureaux VML	URO	3,00 €	2,85 €	2,82 €	2,86 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 22/04

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,40	3,07
250-300 kg	-	3,25	2,87
300-350 kg		3,00	2,87
350-400 kg		2,89	2,58
400-450 kg	2,91	2,75	2,65
450-500 kg	-	2,65	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,80	2,67
250-300 kg	-	2,72	2,58
300-350 kg	-	2,65	2,40
350-400 kg	-	2,47	2,38
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,47	-
400-450 kg	-	-	-
450 kg et +	-	2,39	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,76	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,98	2,26	2,06 -
5 -10 ans	-	2,23	1,96
+10 ans	-	2,04	1,91 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,88	2,47	2,21

Bovins : 1003

Broutards : leplacement reste facile. Les transactionssontfluides etles cours facilement maintenus. Seuls les sujets de450 kg et plus peinent à voir leurs tarifs reconduits. Quelques lots herbésfont déjà leur apparition et sevalorisent très rapidement. Peu d'invendu.

laitonnes : vente plus lente et légère baisse dans les lourdes de conformation inférieure.

Vaches et génisses 3 ans : cours plus ou moins maintenus avec un certain plafonnement dans les herbagères. L'offre reste toutefois insuffisant pour permettre aux acheteurs de faire pression sur les prix.

Divers :
Broutards culards de 259 à 265 kg: 800 à 980€ (3,02 à 3,78)
Génisses 2 ans formées 362 à 636 kg: 1450 à 20400€ (3,21 à 4,14))

Annoncez vos bovins avant le 02 mai 2014 pour la Foire Concours du 16 mai.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 22/04

Bovins (3320))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
210 à 290 kg	570 - 880	2,75 - 3,12
300 à 390 kg	880 - 1080	2,63 - 3,00
420 à 525 kg	1140 - 1230	2,34 - 2,73
Laitonnes		
240 à 300 kg	600 - 750	2,48 - 2,64
305 à 425 kg	840 - 1000	2,36 - 2,74
Génisses		
420 à 470 kg (16-24mois)	-	-
425 à 740 kg (24-36mois)	910 - 1730	2,14 - 2,34
Taureaux		
825 à 1065 kg	1540 - 1750	1,64 - 1,87
Vaches		
suitées mâles et femelles	1420 - 1610	
légères	810 - 1160	
entre-deux	1180 - 1440	
lourdes	1470 - 2000	

En broutards, les animaux de bonne qualité voient leurs tarifs facilement reconduits. Commerce plus difficile pour les sujets âgés et ordinaires.
En femelles, la tendance commerciale est orientée à la baisse en légères comme en lourdes. En vaches maigres, la présentation est plus ordinaire et de nombreux sujets sont non annoncés pertubentla vente. Les cours sont sensiblement reconduits suivant la qualité ddes animaux.

Prochain marché bovins le lundi 28 avril, aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 23/04/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,05
250 à 300 kg	3,20	2,85
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	3,00	2,75
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,60
300 à 350 kg	2,81	2,55
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,20
Vaches		
- 5 ans	2,18	2,08
de 5 à 10 ans	2,10	1,97
+ 10 ans	-	1,82

Broutards : Cours reconduits en mâles. Les laitonnes herbagères indemnes d'IBR sont bien valorisées.

La vente plus calme en viande entraîne un plafonnement des cours de l'embouche..

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 22/04/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc

Tendance : Moins d'apports, vente plus calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 7/04/14 au 13/04/2014*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,82 €	-
350 kg	-	2,73 €	-
400 kg	-	2,61 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,54 €	-
500 kg	-	2,42 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,43 €	2,39 €

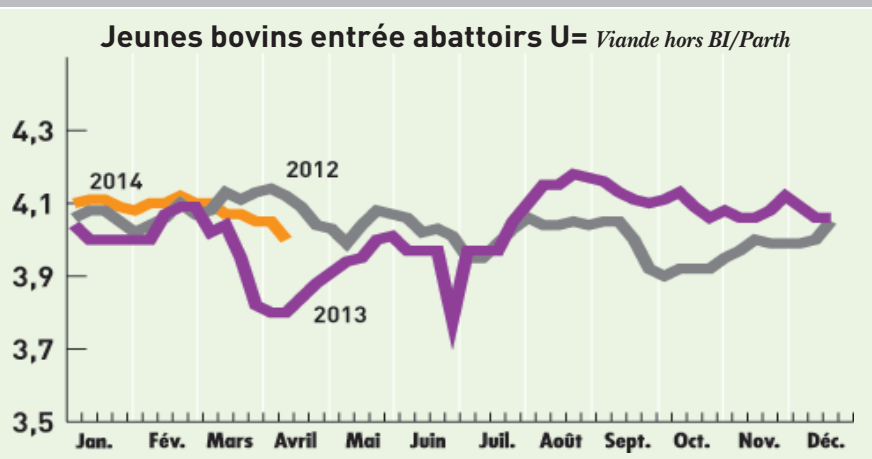
Tendance : Marché équilibré.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 7/04/14 au 13/04/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,00 €	3,83 €	3,75 €			
Races mixte		-	3,63 €	3,62 €	-	-	
Races lait					-	3,37 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,46 €	4,20 €	4,01 €	3,72 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,43 €	4,15 €	3,99 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,74 €	4,59 €				
Races mixte	-	-	-	3,64 €	3,59 €	-	-
Races lait				-	3,20 €	3,12 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	5,05 €	4,68 €	4,39 €	4,23 €			

Tendance : Cotations perturbées par l'effet concours. commerce tendu pour l'avant Pâques.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 7/04/14 au 13/04/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,11 €	4,09 €	-		-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	5,15 €	4,50 €	4,37 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,14 €	4,10 €				
Races mixte					3,63 €	3,59 €		-
Races lait						-	3,15 €	3,10 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,14 €	4,75 €	4,53 €	-				

Tendances SEM. DU 22 AU 25 AVRIL 2014

Bovins de boucherie

L'activité commerciale est un peu plus régulière avec des sorties modestes pour cette semaine de 4 jours. Les éleveurs sont dans les travaux de printemps. La demande reste mesurée dans les bonnes femelles labels, ainsi que pour les très bonnes Charolaises de qualité bouchère, mais sans incidence baissière sur les prix. Les échanges se montrent plus réguliers dans les réformes allaitantes de choix secondaire avec des tarifs qui se maintiennent sans trop de difficulté. En réformes laitières, les industriels qui ont bénéficié d'une offre en leur faveur en début de mois doivent constater que ces apports ne sont plus au rendez-vous. Le commerce se fluidifie avec des tarifs qui tendent à progresser doucement dans l'ensemble des vaches Frisonnes ou Montbéliardes. Dans les jeunes bovins, la tension reste forte avec des débouchés exports peu toniques. Les jeunes bovins de race à viande restent malmenés, alors que les laitiers tendent à se stabiliser. ■

Broutards

L'activité de ce début de semaine est sérieusement perturbée par le férié du lundi de Pâques avec peu de présentation sur les marchés. La tendance est au maintien des prix dans les bons broutards Charolais ou Limousins malgré la tension qui règne sur le jeune bovin. La demande s'avère plus sélective dans les animaux de second choix, même si les tarifs sont stables en raison de la modestie de l'offre. En femelles, la vente est normale avec une stabilité des prix que ce soit sur l'Italie ou l'Espagne. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

Les acheteurs sont moins nombreux sur les marchés pour cette semaine écourtée. La tendance est à la stabilisation des prix pour les femelles d'avenir à garder ainsi que dans les bonnes vaches avec du gabarit. La demande reste prudente pour le bétail ordinaire destiné à la mise à l'herbe. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est assez fluide avec des tarifs reconduits sans difficulté dans les bons veaux Frisons et Montbéliards. Le commerce demeure sélectif dans les croisés laitiers ordinaires ou légers. En élevage, la modestie de l'offre entraîne une vente régulière avec des tarifs sont stables dans les bons croisés Charolais. h ■**Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 07 avril)

«La situation demeure inchangée : l'offre et la demande, globalement, s'équilibrent mais la valorisation de certaines catégories, notamment les jeunes bovins de race allaitante, est insuffisante. Le différentiel entre prix de revient et prix de vente se consolide et s'accroît peu à peu pouvant compromettre des mises en place d'autant que le prix du broutard est orienté à la hausse depuis plusieurs semaines grâce à la demande espagnole. Un niveau de prix rémunérateur des bovins finis s'avère indispensable pour assurer, sur le long terme, la santé économique des naisseurs et des engraisseurs.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 14/04*

Agneaux (310)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**3,68 - 3,82**	-
Gras (38-44 kg)	-	**3,66 - 3,73**	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 110 à 133 €	-	**3,34 - 3,54**	**3,38 - 3,48**
Laitons (38-44 kg) 126 à 151 €	-	**3,31 - 3,70**	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	**3,30 - 3,40**	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**1,21 - 1,39**	**0,91 - 1,15**
(+60 kg) 88 à 125€	**1,15 - 1,39**	-	-
Divers			
Béliers: 90 € à 116 €	**0,98 - 1,43**		
Agneaux maigres :			
Chèvres : 5 à 40 €			
Boucs :			

Ovins : 496

Bonne demande en agneaux de qualité.
Cours satisfaisant en bélier, mais léger tassement. Peu de demande en chevreaux trop légers.

Effectifs :
Agneau : 317
Brebis : 112
Béliers : 11
Caprins : 56

Prochain marché :
Le lundi 28 avril 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 22/04*

Ovins : 45	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**139 - 145**	**2,30 - 3,30**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**80 - 85**	**0,90 - 1,08**
Béliers		

Les apports restent faibles et de qualité hétérogène, les tarifs sont sensiblement reconduits dans l'ensemble des catégories avec peu d'invendus.

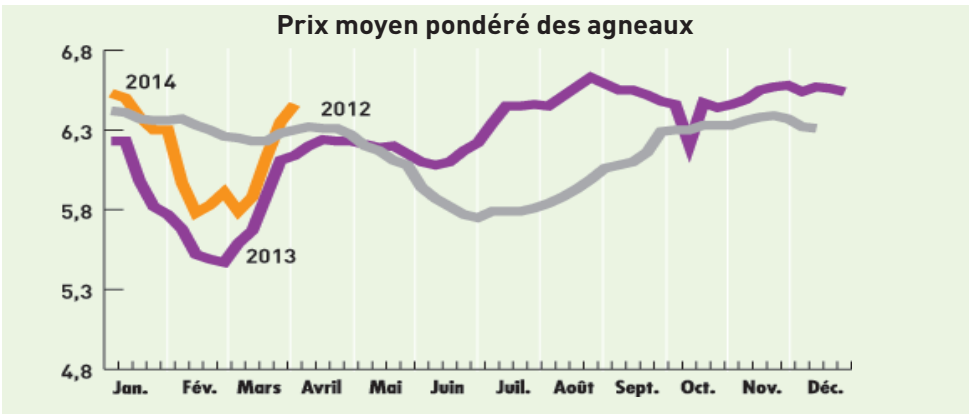
Prochain marché ovins le lundi 05 mai aux horaires suivants :

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 31/03/14 au 6/04/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,60 €**	**6,26 €**
Couvert	16-19 kg	**6,97 €**	**6,60 €**	**6,27 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	**5,96 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,80 €**	**5,82 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 31/03/14 au 6/04/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,46 €	**6,63 €**	**2,27 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 07/04/2014 au 13/04/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	7,34 0,07	7,52 0,20	7,51 0,16	6,88	-	-	-	-
	R *Var.*	7,07 0,18	7,04 0,11	6,96 0,13	-	6,76 -0,02	6,76 -0,02	-	-
	O *Var.*	6,11 0,17	6,04 0,21	-	-	6,55 0,17	6,53 0,05	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	7,36 0,20	7,31 0,20	6,49 0,19	-	6,90 -0,07	6,79 -0,12	-
	R *Var.*	6,94 -0,01	6,94 0,05	6,75 0,18	5,95 0,07	6,76 0,16	6,75 0,15	6,57 0,12	6,18 0,08
	O *Var.*	6,63 0,30	6,62 0,40	6,49 0,37	5,88 0,20	6,45 0,19	6,46 0,19	6,38 0,23	5,93 0,16
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,95 0,15	5,80 0,10	-
	O *Var.*	-	-	-	-	6,17 0,21	6,04 0,22	5,90 0,18	-

Zone Nord : Agneaux : marché beaucoup plus dynamique à l'approche des fêtes de Pâques. Brebis : marché stable cours non significatifs en brebis + 30 kg, ne reflétant pas la réalité -du marché. **Zone Sud :** Commerce très fluide;

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 7 à 10
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
7-8/2014		**87 800**	**0,242**	-	-	**7**
9-10/2014		**41 100**	**0,242**	-	-	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 16 avril 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,90 à 7,40 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,30 au kg vif

h

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180€
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

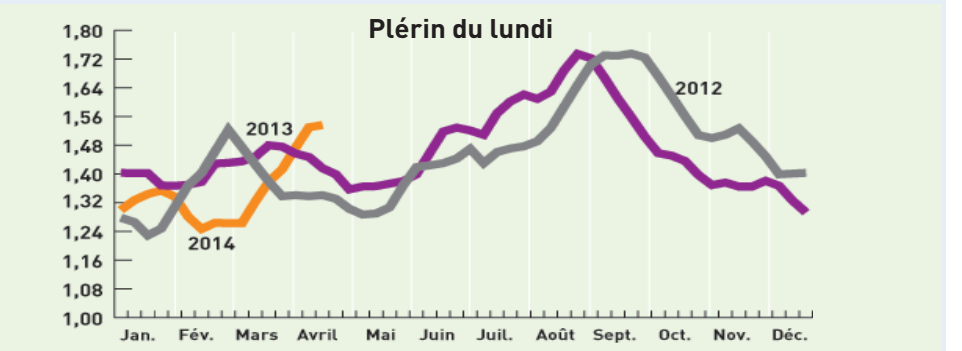
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 955 porcs présentés) — *Cotations du mardi 22 avril 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,536 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 4/04 au 10/04/14*

1,69 €/kg/carcasse euros



Veaux

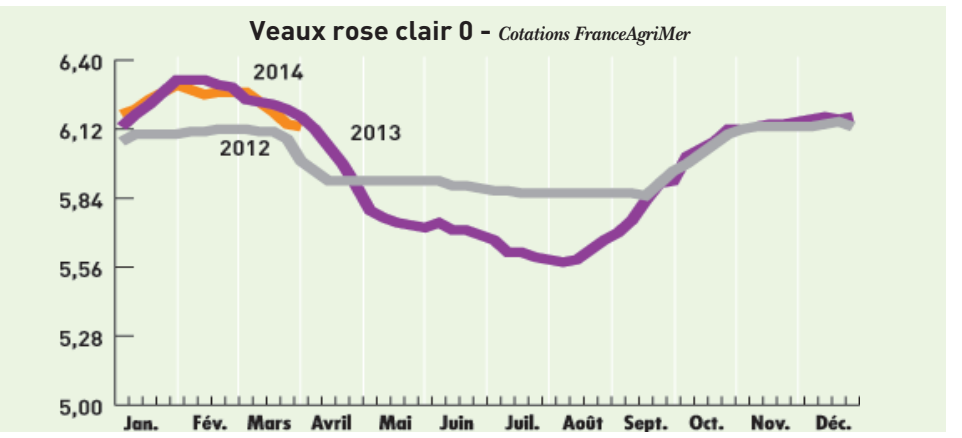
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 7/04/14 au 13/04/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,88 €**	**6,86 €**	-
O	-	**6,13 €**	**5,29 €**	**4,53 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 22/04 au 27/04/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**87**	**440-635 €**	**320-525 €**	**250-320 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-580 €**	**250-480 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**338**	-	-	**160-310 €**	**60-130 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**833**	**245-520 €**	**220-480 €**	**100-300 €**	**35-150 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 7/04/14 au 13/04/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,46 €**	**2,30 €**	**1,53 €**	**–**
Bons	**2,12 €**	**1,86 €**	**–**	

Céréales — Marché du 10 avril 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	avril-juin	181,50 à 182,50	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	188	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	193	V C

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2014

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	6 de juil.	196	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg	avril-juin	160	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	avril-juin	166	V C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C

AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	avril	140	T C

MAÏS — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		avril-juin	172 à 173	T C
Aube/Yonne		avril-juin	170 à 171	N C

POIS — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne		avril-mai	270	N C
Côte d'Or		avril-mai	270	N C

POIS — RÉCOLTE 2014

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne		juil.-déc.	250	N C
Côte d'Or		juil.-déc.	250	N C

FÉVEROLES — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	alim. animale	avril-mai	295	N C

Matériel

Tracteur

26 - Vds Renault 6812 RS 5600h de 1984 9.SR44 50% à voir bon état 8000 euros HT
✆ **06 16 99 38 75**

38 - Achète tracteur Fordson Major ou super Major moteur bon état.
✆ **04 74 85 80 32 HR**

Travail sol

01 - Vds charrue 4 corps Vogel et Noot tbé de 2007 prix 6500 euros à débattre et enrubannage de luzerne 2013 bottes rondes 120x120
✆ **06.62.35.74.56**

38 - Vds en TBE semoir Nodet maïs 4 rangs cultivateur 2m20, 7 dents sur 3 rangs.
✆ **04 76 38 05 26 HR 20 H**

69 - Vend Cover Crop Quivogne Aple 22 disques Dia 61 cm. Ep. 6 mm en très bon état.
✆ **04 78 21 50 30 HR**

89 - VENDS cover crop Quivogne APXR5, 32 disques, année 1992, TBE, 5 500 euros (réf. 160B)
✆ **09 64 01 07 97**
06 29 69 02 08 HR

Récolte

07 - Presse balle ronde Welger RP202 Farmer Lely pick-up 1m30 très bon état 2000 bottes
✆ **04 75 34 98 93**

26 - Vds moiss batt Braud 505 pour la pièce ou à rénover
✆ **06 81 27 38 45**

26 - Vds presse moy densité Claas Markant 40 canal 30x44 très bon état
✆ **06 74 80 86 71**

42 - cse retraite vds fauch. conditionneuse JF GMS 3200 TBE
✆ **04 77 64 93 52**
ou 06 77 51 09 55

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale Claas et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

71 - Vends andaineur Kuhn GA 4321, 2002, TBE, peu servi.
✆ **03 85 25 89 19**
06 81 68 15 57 le soir

Epandage

01 - Vds épandeur Gilibert 60 cm2 hérissons horizontaux année 1997 bon état
✆ **06.08.58.52.60**

Irrigation

01 - Vds enrouleur Kulker 360m diam 90 tourelle bon état
✆ **04.74.61.70.86.**
ou 06.88.76.00.49

Manutention

89 - VENDS godet Quick 2.30 m., très propre, très peu servi (réf. 1704)
✆ **03 86 32 25 11**

Taille

58 - VENDS épareuse Orsi ETP 507, 2008, fléaux/manilles, TBE, semi-basse pression, commandes élect., 6 200 euros (réf. 1501)
✆ **03 86 20 13 10**

Agri. divers

07 - Vds andaineur Kuhn 4m30, 12 bras, essieu tandem, tête pivotante, année 2003
✆ **04 75 07 62 40**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 150B)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS crochet attelage complet Clio Sté + siège arrières - 100 euros les 2. (réf. 1702)
✆ **06 33 91 61 45**

- 3 rampes/évacuateurs.
- 1 faucheuse JF 3.20 pendulaire
- 1 faucheuse conditionneuse Pottinger 2,20 m.
- 1 épandeur Samson 14 m³ avec porte
- 2 rateliers CK 3 m. x 2 - 14 places
BONORON
Tel. 03 86 84 20 22 - 06 72 88 02 42

21 - VENDS cause retraite tracteur Valtra N91, 2007, 9 000 H avec fourche Faucheux F 200, TBE, - rouleau Cambridge Vaderstad 6 m., TBE (réf. 170A)
✆ **03 80 81 02 23**
06 79 16 95 97

26 - Vds enrouleurs 90x300 82x330, rem 1 essieu échelettes jantes en 38 et 28
✆ **04 75 47 00 91 (12 à 13H)**
ou 06 99 37 46 90 (Soir)

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage :
le **surfaçage thermique**
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tournet

38 - Vds 2 ventilo Bulkit be 380 volt : 650 euros.
✆ **06 15 28 53 92**

38 - Camion benne + SG3 + Ivéco 130NR + chargeur Zetel Meyer motoculteur Honda Hanga galvanisé.
✆ **06 26 58 70 34 ou 04 76 36 69 32**

42 - Vds tunnel de stockage 25 m x 10 m TBE
✆ **04 77 63 10 48**

54 - Vends MB Case 541 390 m, cover cop Souchu 22 disques, canadien MF 35 m, épandeur Leboulch boggie 8,5.
✆ **06 83 35 17 05**

58 - VENDS MF 6245, 2 600 h, - MF 390, 7 900 h + fourche MX 80 3G + surl Bugnot, - MF 240, 300 h, 2 R + fourche, - distr. Vicon 800 l., - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - faucheuse 6 DS 240, - andaineur 353, - fansuese 6.80 m., - Vicon kver, - bétaillère 3 m., - nourrisseur veaux 2 m., matériel divers (réf. 15VB1)
✆ **03 86 22 22 19**

68 - Vds tracteur New-Holland M100 CV 5200 h, presse New Holland BR750A filet, ficelle, couteau, giro-faneur Fella 6,80 m, giroandaineur Kuhn 4.10 m le tout en très bon état,
✆ **06 85 58 92 96**

69 - Vds enrouleur Irrofrance 220x50 TBE semoir engrais Amazone 800 l. ouvert hydro.
✆ **04 78 90 58 71**

69 - A vendre remorque Rolland BH45 équipée grains fourrage 5 T. année 1983. Très bon état. 2000 euros.
✆ **04 74 05 81 78**

71 - Vends poste de soudure rotatif 380, tri professionnel sur roues Socome 1.000 euros.
✆ **03 85 52 61 94**

71 - A V rouleau cultipacker Quivogne porté 3 m, an. 2011, 1.490 euros HT, destockage épandeur 2 HV, 6 T.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agrotron 90 CV, 4 cyl., 4.660 H, clim., rotative Kuhn pendulaire 6 disques, 3.200 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V faneuses 6 toupies Kuhn et Krone, andaineurs Kuhn 4,10 m, 1.950 euros HT + Stoll 4,20 m, an. 05.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vends moteur Deutz avec pompe d'arrosage accouplée sur châssis roulant.
✆ **06 09 09 57 18**

Elevage

25 - CHERCHE tank à lait de 1000 l av griffe à foin Cheffrer.
✆ **03 81 38 48 50**

71 - Cause retraite vends semoir engrais Amazone ZAE 600 L doubles plateaux, mixeur Law 5 CV pour aliments soupes, 1 pneu Kléber 520 70 38, 50 % d'usure, Lactoduc Manus 6 griffes, bol réception, 2 pompes à vide, tubes inox diamètre 50, 16 abreuvoirs Labuvette, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds 4x4 Suzuki Jimny 2009 diesel 83000 km 2 places TVA récupérable 6900 euros HT
✆ **06.38.67.89.11**

26 - Vds Express tbe 162000 km, CT ok att 2 roues neige + chaînes 1800 euros
✆ **04 75 02 39 76**

Aliments d'allaitement
pour veaux & génisses
serval
Bien être et performances
Croissance et performances
Evolution Elevage
Pour plus d'informations
www.servalmilk.net
Tél. 05 49 06 28 29

69 - Kangoo frigo 2008 caisse 3 m3 + Mercédes frigo 3T5 caisse 10 m3 moteur neuf. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

38 - Vends moto Honda P 600, 55000 kms toujours dormi au gragae : 800 euros Vienne.
✆ **06 77 22 22 92**

Achat-Vente

Récolte

01 - Achète ensilage herbe 2013 ou 2014 et maïs
✆ **06.43.11.89.22**

01 - Vds foin 120 balles rondes récolte 2013 prix 75 euros la tonne - Foissiat
✆ **06.10.04.28.23.**

01 - Vds foin prairie naturelle 250 BR 120x130 prix 85 euros/tonne + 60 BR 120x130 prix 60 euros/tonne
✆ **06.15.73.20.88**

21 - VENDS foin de luzerne ou foin de pré 1ère coupe 2013, bottes rondes, diam. 120 ou 150, 80 € la tonne (réf. 120B)
✆ **03 80 96 71 13**

21 - VENDS luzerne sur pied région St Seine l'Abbaye - Paille blé MD
✆ **06 17 06 24 93**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Bât. Pro.

42 - A saisir Tunnel Occas BE 20m de long av bâche neuve Poss livré Facilité paiement 3480euros.
✆ **06 62 01 50 93**

Propriété

38 - Recherche prairies à vendre ou à louer avec ou sans bâtiments Rhône Alpes Auvergne et limitrophes.
✆ **06 85 01 22 66**

39 - Groupement forestier (Jura, Chatelneuf, 2è plat) vds 4 parcelles forestières : 1,2ha, 2,7ha, 3,5ha, 6,5ha. Futaie jardinée résineuse ou mixte, domin épicéa, sapin, hêtre. Forte densité de peuplement, bonne accessibilité, desserte forestière. Inventaire par expert forestier. Descriptif et feuilles inventaire sur demande. Contact : Dominique RAGOT,
✆ **Tél. 06 79 98 62 59, e-mail : dom.ragot@wanadoo.fr**

Divers

Colin Bois Bourgogne Centre France
Achetons grumes chênes, noyers, frênes, douglas, chataîgniers, peupliers sur pieds ou abattus
Préciser dimensions
(long et circonférence)
Tél. 07 50 95 96 53

39 - Vds c cess, tracteur sylver 130 avec fourches mailleux, sur élévateur, t lisier 18 000 relevage arr + enfouisseur, 2 t d 15 000 l, 1 t de 12 000 l, 1t 10 000 l, andain Fella 4 M 50 tandem, fauch condi 3M trainée, enroul Irri france 90 350 + tuyau 800 m + pompe Kapari 80 m3, sous soleuse, cellules à grain 400 q 350, 250, 200 + ventil, vis à grain, pulvé Hardi 24 M traîné, compresseur air, karcher, clôture elec 2 km ruban, T à eau pour abreuvage 1800 l, pompe prairie, éolienne, balayeuse rabo, lot pneu 16 9 34, 16 9 38, 24 21,480 70 28, 385 22 5, jumelage 16 9 38, vente de 200 q d'orge, group bottes. Recherche adaptation fourches pour tract Fiat 100 90
✆ **06 07 74 67 31**

58 - VENDS DPU, - presse Claas 180, bon état, an. 2000, cause retraite (réf. 1701)
✆ **06 24 17 53 57**

Location

Autre

07 - Loue ou vends entrepôt 400m2 avec frigo 900m3 et local de déchargement avec quai, Pays de St Félicien
✆ **07 52 62 01 08**

Offre

Emploi

07 - Cuma recherche chauffeur Mat Agri connaissance en mécanique agricole
✆ **06 83 41 81 28**

21 - Exploitation céréalière CHERCHE chauffeur tracteur juillet - août 2014, permis VL (réf. 1705)
✆ **06 83 24 04 13**

55 - Exploitation céréalière importante recherche chauffeur tracteur qualifié, expérience importante ou Bts exigé. Envoyer CV à Earl des Merchines - Les Merchines - 55250 Lisle-en-Barrois
✆

58 - RECHERCHE salarié agricole, ferme BIO ovin et bovin lait, bon expérience, matériel agricole, CDD 4 mois pour commencer, salaire selon compétences (réf. 170C)
✆ **03 86 50 64 35**

69 - Beaujolais sud cherche saisonnier pour relevage vigne pour un mois et demi.
✆ **06 06 41 52 37**

77 - RECHERCHE pour exploitation GC salarié qualifié pour conduite et entretien en matériel irrigation, VL, CDD du 01/05 au 30/11/14 (réf. 1707)
✆ **06 80 59 94 41**

Service

84 - Entreprise viticole propose ses services pour tous travaux manuels dépt. 84-26-07. Travail soigné.
✆ **07 50 91 03 10**

84 - Agricoservice propose ses sces pour ramassage ts fruits, légumes, emballage. Matériel fourni, agréé MSA.
✆ **06 41 67 65 64 Gil-**
06 52 28 70 34 Ben

89 - ETA du 89 RECHERCHE battage céréales, maïs dans Yonne, Nièvre (réf. 1402)
✆ **03 86 44 41 98**
06 77 16 11 72

Mariage

Rencontre

42 - Femme 40 ans passion du terroir désire rencontrer homme bon vivant dynamique qui veut avancer, non fumeur, simple et travailleur.
✆ **06 32 22 76 97**

Animaux

Divers

38 - Vends ânesse 3 ans noire Bourbonnaise 350 euros + ovins à mettre à l'herbe.
✆ **04 74 97 23 88 HR**

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 18 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 160A)
✆ **06 28 02 04 05**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 1 an et 2 ans. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB2)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - Vends 5 taureaux HBC de 12 à 17 mois, dont 2 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Cabar SC, Vittoz, iBR A, PCR/BVD négative, IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 150D)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.150A)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux HBC 15 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 16VB1)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42 HR

21 - VENDS taureaux HBC 5 ans RVS, orig. L. Grivaud et mâles 16 mois, vêlage facile. Fred. Lechenault (réf. 1603)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS 1 taureau 2 ans, vêlages faciles, - 1 taureau 16 mois, TGS. Gobley A. Missery (réf. 1602)
✆ **06 81 82 29 71**
09 62 17 55 84

21 - VENDS taureaux charolais 1 an HBC, TGS, BO. Colliette Christian - Villargoix (réf. 1607)
✆ **03 80 64 12 78**

21 - Eleveur Herd Book Limousin VENDS reproducteurs 20 mois, TGS (réf. 17VB2)
✆ **06 30 82 41 63**

23 - À vendre taureaux limousins HBL 6 ans repro 16-18 mois, vaches. TGS.
✆ **06 62 50 95 28**

25 - A V. taureaux MO au choix sur 10 aptes à la saillie déjà p.turés fils de Urocher, Unchoix etcÖ mère 7700 à 40 et 33,8.
✆ **06 88 90 81 23.**

21 - VENDS veaux charolais 16 mois ins. TGS, IA, Exotic SC, demi-frère Genesis, record vente, UCC Pouilly 2013, IA Viers. JF Moreau (réf. 17VB1)
✆ **06 84 12 12 35**

42 - Vds taureaux Holstein Rouge et Noir, Montbéliard et Limousin - TBO - poss. location et livraison
✆ **06 89 30 04 69**

FOIRE CONCOURS
Aux BOVINS CULARDS
Vente au cadran dés 8h30
VENDREDI 16 MAI 2014
à Moulins-Engilbert (58)
Rens. et inscrip. avant le 02/05
au 03 86 84 28 75

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - Vends veaux reproducteurs HBC + génisses 2 ans. Gaec Deboux, Niault, 58110 Chougny.
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS TB gros veaux reproducteurs HBC, vêlage facile, IND IBR, TGS. GAEC de Selins (réf. 1202)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres, hiver au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 1305)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. Beauzon - Préporché (réf. 1410)
✆ **03 86 84 21 53**
06 58 95 93 59

58 - Elevage R. Batho - Pontillard 58330 Saxi Bourdon VEND taureaux 1 et 2 ans HBC, issus très bonnes origines, garanties sanitaires, - semences aux normes pour vêlage facile (réf. 15VB4)
✆ **06 74 69 21 83**
03 86 58 35 52

58 - Elevage HBC, VENDS 2 taureaux 3 et 4 ans, - 3 taureaux 2 ans et veaux reproducteurs. Infosite internet : gaecmarionmicheletmikaeluzy. (réf. 15VB5)
✆ **06 07 51 04 99**
06 24 42 29 42

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 15VB6)
✆ **06 70 34 71 84**

Les éleveurs des Monts du Charolais
vous proposent toute l'année leurs mâles et femelles **reproducteurs**.
Garantie sanitaire et livraison assurée.
06 09 33 42 14
06 72 99 64 62

58 - VENDS 15 veaux reproducteurs 16 mois HBC, IBR A - plusieurs vêlages faciles, prix raisonnables, TGS. EARL des Morillats - Duvernoy - Préporché (réf. 150E)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, origine IA, vêlage facile, IBR A. Gresle - Challement (réf. 1505)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS repro. 16 mois HBC, IBR A + jumeaux. Pigoury Philippe - St Aubin les Forges (réf. 1504)
✆ **06 60 28 76 91**
03 86 37 03 57

58 - VENDS taureaux 2 ans hivernés au pré, IBR A. Boulin Gilbert - Sermages (réf. 1601)
✆ **03 86 84 21 44**
06 72 62 50 76

58 - VENDS reproducteurs charolais 16 mois, HBC, TGS, or. IA. GAEC Laudet Gérard et Fils (réf. 160C)
✆ **06 16 20 33 25**

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS 1 an et 2 ans, bon conformation et laitonnes LIMOUSINES, TGS. (réf. 160D)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant - Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel) (réf. 160E)
✆ **03 86 50 37 07**
06 15 01 71 67

58 - VENDS taureaux 2 ans et 15 mois, viande et élevage, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (réf. 16VB2)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS 2 ans, BO. Pannetier Nathalie (réf. 1608)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans, BO. Pannetier Denis (réf. 1609)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS 1 taureau 2 ans, - veaux repro. 15-16 mois, facilité vêlage, TGS. EARL Guillien 58800 Epiry (réf. 1610)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 51 97 32

58 - Elevage HBC VEND 6 repro. 17 à 20 mois 7 à 850 kg, origines insémination testées : qualité maternelle, croissance facilité de vêlage. Bouché Fr. - Cercy la Tour (réf. 170B)
✆ **06 16 07 54 55**

63 - AV charolais inscrits mâles 15 mois 2 ans, 1 taureau 4 ans, vaches suitées 1er veau vêlé seule, qualités maternelles et laitiéres.
✆ **04 70 59 01 30**

70 - Vends 5 vaches limousines bio suitées de veaux m,les et 4 génisses gestantes, le tout à terme octobre.
✆ **06 07 17 06 76**

71 - VENDS taureaux de saillie HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 130B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vends tx 2 ans et veaux 1 an, hivernés au pré, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - HBC vd 1 taureau adulte + gd chx tx 2 ans et 15 mois, laitonnes, vaches pleines ou suitées, TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**
ou 03 85 88 35 80

71 - Vds taureaux et veaux repro. charolais, HBC, TGS. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68 ; site internet

71 - VENDS 10 taureaux charolais repro. 1 et 2 ans HBC au pré. EARL Dufraigne 71190 La Tagnière (réf. 1507)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Vends taureaux charolais adultes 2 ans, 16 mois, femelles 2 ans, vaches HBC, TGS. Debarnot, Charolles.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Elevage HBC vend taureaux 2 ans repro., TGS, IBR A, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **06 89 90 35 44**
ou 06 07 31 03 42

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. taureaux 2 ans et 30 mois, hivernés au pré, jeunes vaches suitées, excel. origine, IBR A. Jean Dufraigne, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

71 - Eleveur Salers bio vd 1 taureau 2 ans, qualité de race et croissance + 1 mâle noir IA Variegeois à réserver p. sevrage sept. IBR A.
✆ **03 85 72 71 46 H.R. ou**
06 76 05 37 15

71 - HBC vd 4 vaches suitées b. origine, bons taureaux 16 mois, TGS, IBR A. EARL Gaudet F., 71.
✆ **06 62 14 35 44**

71 - Vds taureau 4 ans, taureaux 2 ans, veaux 15 mois. Laugerette M., région Charolles.
✆ **03 85 24 13 02**
06 82 59 43 20

71 - Elevage charolais vd taureaux 4, 3 et 2 ans, produits visibles, vaches avec veaux, IBR A. Serge Vincent, Oudry.
✆ **06 77 16 24 11**

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 2 ans et 15 mois, - 1 taureau à génisses, TGS, BO, EARL Baudot - Fulvy (réf. 1306)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

Ovin

38 - Cause surnombre vends moutons et agneaux.
✆ **04 76 06 63 68 après 19 h**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

38 - Vds âne M St André très gentil 2 ans.
✆ **06 35 02 14 11**

42 - Vds chevaux Comtois PP: étalon 11 a App Hn trés docile + jument PL et sa pouliche 3 mois
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

69 - Vend pouliche comtoise plein papier née en 2012 très docile licolée.
✆ **07 85 53 46 73**

Chien

25 - A Réserver 9 chiots Border Collie Lof n°25026920075355 t.b. origines nés le 11/03/2014, parents visibles au travail ovins bovins, conseils et aide au dressage possible. A vendre chiens dressés. P. Jacquier, Fuans,
✆ **03 81 43 61 30 HR.**

26 - Vds magnifiques chiots Border Collie 1 mâle et 2 femelles mère 250269802025384 Prix a débattre
✆ **06 71 12 52 68**

Chasse-Gibier

01 - 3 parts chasse en Dombes dispo 330 ha étang bois terre petit G. gibier
✆ **06.75.60.29.35. après 20 h**



Les offres d'emploi de l'APECITA

AO003559 - SAÔNE ET LOIRE
CHEF DE SERVICE ELEVAGE H/F
OPA recherche un chef de service H/F qui aura en charge une équipe de 35 salariés, un budget de 3,6 M d'euros, l'accompagnement des Elus du secteur Elevage et la participation active au comité de direction. Superviser et coordonner l'ensemble des missions réglementaires, Adapter aux demandes des Elus et des filières, la mise en place de moyens de recherche et de développement sur les filières animales présentes sur le département (bovins allaitants, lait, ovins, caprins, équins), Trouver des sources de financement. Manager les équipes. Accompagner les filières animales pour favoriser la production de valeur ajoutée, en particulier par une offre de prestations des services et de formations. Appuyer le fonctionnement d'associations d'éleveurs ou permettant le développement des fonctions de l'OPA. Assurer un appui aux élus dans les missions de représentation dans les différentes instances départementales et régionales. Apporter sa contribution au fonctionnement du comité de direction à rôle transversal dans la gouvernance de la structure. S'impliquer activement dans la mutualisation des compétences au niveau régional sur l'Elevage. BAC+5 ou équivalent. Expérience 10 ans. Compétences en management. Connaissance des différentes filières de l'élevage. Poste à pourvoir immédiatement. Rémunération 45 K€ + 13ème mois à partir de la titularisation. Modulable selon expérience.

AO003615 - CÔTE D'OR
RESPONSABLE DE CENTRE AGRICOLE H/F
Principal groupe agricole et agroalimentaire de Bourgogne et Franche-Comté (700 collaborateurs, rassemblant une dizaine d'entreprises filiales (réparties sur une centaine de sites) et collaborant à plusieurs Unions de Coopérative. Rattaché à la Direction Exploitation de la Société Coopérative Agricole, vous êtes responsable de la gestion et du bon fonctionnement d'un Centre agricole de collecte et d'approvisionnement. Vous managez au quotidien une équipe de 5 à 10 collaborateurs, placés sous votre autorité, afin notamment d'assurer la réception des denrées agricoles (blés, orges, maïs, colza ...) collectées auprès des adhérents, ainsi que la mise à disposition et la distribution des produits d'agrofournitures qui leurs sont nécessaires, dans le secteur géographique correspondant au Centre agricole d'is sur Tille et aux quelques sites à proximité qui lui sont rattachés. Vous êtes également responsable, suite à leur réception, du séchage, du stockage, de la conservation et de l'expédition des denrées agricoles collectées, en relation avec les services de la Coopérative en charge de la coordination de ces opérations, et conformément aux normes définies. De niveau BAC+2 (type BTSA) ou expérience équivalente, vous bénéficiez d'une expérience significative sur un poste similaire où vos capacités d'organisation et de management ont été reconnues. Vos compétences en maintenance d'installations agro-industrielles constitueraient un atout supplémentaire à ce poste. Une domiciliation à proximité du centre est vivement souhaitée. Pour ce poste, nous proposons une rémunération négociable sur 13 mois + Primes + C.E + Mutuelle. Poste à pourvoir rapidement.

AO002786 - BAS RHIN
CONSEILLER AGRICOLE EN PRODUCTION VEGETALE H/F
OPA. Dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire basée dans une antenne décentralisée, vous serez chargé de : Apporter un conseil individuel et collectif adapté aux besoins des exploitants agricoles du secteur, Contribuer à l'acquisition de références techniques à leur transfert auprès des agriculteurs et des structures économiques, Etre à l'écoute des besoins des agriculteurs, faire remonter les attentes en matière de recherche appliquée en agronomie et productions végétales, Participer aux activités transversales de l'antenne décentralisée (accompagnement conditionnalité, PAC, PVE...). Ingénieur agri/agro ou BTS avec expérience dans le conseil. Connaissances techniques en agronomie et productions végétales. Capacité d'analyse et de synthèse - rigueur et méthode - organisation et autonomie - ouverture d'esprit et goût pour le travail en équipe - qualités rédactionnelles. Permis B. Poste à pourvoir immédiatement en CDI. Rémunération et remboursement des frais selon grille

AO003610 - YONNE
AGENT TECHNICO-ECONOMIQUE H/F
Coopérative agricole. Représente la coopérative auprès des adhérents de son secteur et met en œuvre la politique commerciale. Il fournit aux adhérents les moyens d'optimiser leur marge brute. En s'appuyant sur les valeurs de la coopérative : équité, transparence et engagement, il développe l'activité de son secteur. Rattaché au responsable terrain, il participe à la préparation des campagnes approvisionnement / collecte et services. Il développe la collecte, vente des produits et services, assure le conseil, suivi et accompagnement technique, économique et réglementaire des agriculteurs. BAC+2 mini, agricole ou commercial. Bonnes connaissances en techniques agricoles (Grandes Cultures) et gestion de l'exploitation. Capacité à convaincre les agriculteurs de notre démarche de conseil visant la meilleure marge brute à l'hectare et un développement durable. CDI, téléphone et ordinateur portable, véhicule.

AO002781 - JURA
COMMERCIAL REPRODUCTEUR H/F
Service commercial génisses Montbéliardes en développement. Au sein de l'équipe, le candidat réalisera les achats de femelles sur un des secteurs d'activité de l'entreprise. Il participera aux opérations de regroupement au centre d'allotement et représentera l'entreprise devant les acheteurs. Animalier. Organisé. Dynamique. Anglais apprécié. Expérience souhaitée. CDI avec période d'essai. Embauche immédiate.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Elan ✆ 01 49 84 94 28

ROUE DE MÉTRAGE

Légère, pratique et facilement transportable



La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.

111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14

Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :

Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

EAs - Photos non contractuelles

CABI CAILLOL Tél. 05 63 56 44 37 www.cabi-caillol.com

CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
VOTRE PLATEAU 8M 9T



PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0 %*



*offre soumise à conditions

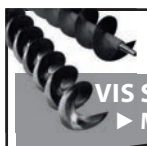
LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre

DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR



et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
www.reussir-boutique.com

acm Rue de la Louvière 62 BIENVILLERS/BOIS



VIS SANS FIN - FILET CONTINU
▶ Moissonneuse, grain, désileuse,
NEUF et RÉPARATION

DEMANDE DEVIS : www.acm-vis-archimede.com
T. 03 21 21 06 51
e-mail : dominique.leclercq@acm-savary.fr

LA G3P : LE GRAISSAGE PERFORMANT
Pompe à graisse ELECTRIQUE - PORTATIVE aux avantages exclusifs
• COMMANDE À DISTANCE,
• SOCLE AIMANTÉ,
• ECONOMIE DE GRAISSE...
Equipez-vous d'une :



FA06/13

GODE Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

Défi ~ Mat ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 www.defimat.fr

TRACTEURS

	CV	Heures	an
CASE IH 4240, bâtis mx	90	6700	.1994
CASE IH Maxxum 5150, BE	120	9400	.1993
CLAAS Celtis 436 RC, TBE	82	2900	.2006
CLAAS Celtis 456 RZ + ch MXT..	100	4750	.2006
CLAAS Ares 566rz + ch MX, rév..	100	5900	.2005
DEUTZ Agrolux 57 + ch MX 40	57	3400	.2005
DEUTZ Agrotron 90 + ch FAUCH. .	90	3650	.2005
FIAT 88-94 + ch, excel état	88	6900	.1995
JOHN DEERE 3050, bon état	90	10500	.1992
J D 5083 E + ch, état neuf	83	550	.2013
JOHN DEERE 6320 + ch QUICKE	100	6200	.2004
JOHN DEERE 6510	110	6800	.2000
J D 6620 AP, rév garantie	125	4600	.2006
JOHN DEERE 6534, excel état	125	1500	.2011
JOHN DEERE 6530 P, TBE	120	4700	.2009
JOHN DEERE 6530 P, TBE	120	4780	.2007
J D 6530 P, rel av, rév garantie	120	2800	.2007
J D 6830 P, rév garantie	145	2700	.2008
JOHN DEERE 6115 m, état neuf ..	115	950	.2013
MASSEY FERGUSON 6485, TBE	155	5350	.2004

TELESCOPIQUES

CATERPILAR TH337C, 3,3 T 12 700 .2012
MASSEY FERGUSON 8937, 3 T.. 100 ... 5600 .1999

ENSILEUSES ET ACCES

Recolt. KEMPER 460, 8 rgs, vd avec jd 7800, an 06
Ensileuse J D 7800, 4 RM, éclateur, an 2004

ANDAINEURS

CLAAS Liner 470, L 4.70 m, tandem, TBE, an 1999
KUHN GA 4101 GM, L 4 m, tandem, TBE, an 1996

PRESS BAL RONDE

CLAAS Rollant 240, filet, pic up 1,80 m, an 2004
CLAAS Rollant 250, PU 1,80 m, ficel filet, an 2000
DEUTZ MP125, rotocut, fic, PU 2 m, rév, an 2005
M F 166VLR, ø 165, PU 2m, fic/fil, an 2005

PRESS HAUTE DENSITE

MASSEY FERGUSON 1510F, PU 2 m, 80/80, an 93
RIVIERE Greeland 8080, 80/80, PU 2m, rév, an 96
HESSTON 4600, 50/80, PU 2 m, groupeur, an 91

FANEUSES

CLAAS Volto 450, L 4,50 m, 4 toupies, an 1997
FELLA TH 450, L 4,50 m, 4 toupies, an 1998
FELLA TH 800 H, L 7,60 m, 6 toupies, rév, an 2003
KRONE KWT 1050, L 10,50 m, semi portée, an 02
KUHN GF 5001 MH, L 5 m, TBE, an 2000
KUHN GF 5801 MH, L 5,80 m, 6 toupies, an 2002
POTTINGER HIT 54, L 5,40 m, repli hydro, an 2000
STOLL Z 665 H, L 6,60 m, 6 toupies, an 2006
VICON Fanex 463, L 4,60 m, repli hydro

FAUCHEUSES

CLAAS Disco 3050 +, L 3 m, an 2010
KUHN GMD 600 GII FF, L 2,40 m, rév, an 2008
KUHN GMD 602, L 2,40 m, pendul., rév, an 2000
KUHN GMD 700 GII, L 2,80 m, TBE, an 07
KUHN GMD 702, L 2,80 m, rév, an 2005
KUHN GMD 800 GII FF, L 3 m, rév, an 2010
KUHN GMD 802, L 3 m, pendulaire, rév, an 2005
KUHN GMD 4410, L 4,10 m, TBE, an 2007

CONDITIONNEUSES

JOHN DEERE 1360, L 3 m, tête pivot, an 1997
KUHN FC 303 GC, L 3 m, fléaux, TBE an 2004

Nombreux matériels de fenaison : RENSEIGNEZ VOUS

Vous êtes abonné au journal **Terres de Bourgogne**

Créez votre compte et consultez nos archives



PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_||_|_|_|_||_|_|_|_||_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Élaboration du Plan local d'urbanisme pour le territoire de Saint Didier

Par arrêté municipal du 17 avril 2014, le maire de Saint Didier a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'élaboration du P.L.U. (Plan local d'urbanisme) pour le territoire de Saint Didier.

A cet effet, M Jean-Philippe Boudet retraité de l'armée de terre et ingénieur sécurité a été désigné en tant que commissaire enquêteur titulaire et Mme Chantal Dubreuil, retraitée cadre administratif en tant que commissaire enquêteur suppléante, par le président du Tribunal Administratif de Dijon.

L'enquête se déroulera du 12 mai 2014 au 12 juin 2014, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. L'avis d'enquête publique est affiché en mairie.

Le commissaire enquêteur recevra :

- vendredi 16 mai de 16 h à 19 h
- samedi 24 mai de 09 h à 12 h
- jeudi 5 juin de 09 h à 12 h.
- jeudi 12 juin de 09 h à 12 h.

Pendant la durée de l'enquête, soit du 12 mai 2014 au 12 juin 2014 inclus, les observations sur le projet d'élaboration du P.L.U. (Plan local d'urbanisme) pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de Saint Didier 21210 Saint Didier ou par courriel : mairie.saint-didier.morvan@wanadoo.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le maire

AL211712291

CONVOCATION

CONVOCATION

en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la section Auxois Morvan

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Éleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués :

en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la section Auxois Morvan

aux date, heure et lieu suivants : Jeudi 22 Mai 2014 à 17 h00

Salle des fêtes - 21320 Créancey

Ordre du jour : Assemblée Générale Ordinaire de Section

- Présentation du rapport d'activité 2013,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Présentation des comptes consolidés de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Election des administrateurs de la section Auxois Morvan,
- Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 5 Juin 2014,
- Résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Ordre du jour : Assemblée Générale Extraordinaire de Section

- Rapport du Conseil d'Administration sur le projet de fusion par absorption de la coopérative JBA,
- Modification de l'article 2 (circonscription territoriale) des statuts de Cialyn,
- Rapport de révision sur la fusion,
- Approbation de la convention d'apport-fusion,
- Election des associés coopérateurs (3) proposés à la fonction d'Administrateur de la coopérative Cialyn,
- Affectation du boni de fusion,
- Constatation de l'augmentation du capital social,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date des Assemblées Générales.

Le Conseil d'Administration»

AL211712273

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PRÉFECTURE DE LA COTE D'OR

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 207 du 11 avril 2014 fixant les prescriptions applicables aux autorisations groupées de prélèvements d'eau à usage d'irrigation pour la campagne 2014.

Un arrêté préfectoral fixant les prescriptions applicables aux autorisations groupées de prélèvements d'eau à usage d'irrigation sollicitées par la Chambre d'Agriculture, a été signé le 11 avril 2014.

Cet arrêté définit les modalités selon lesquelles les irrigants sont autorisés à effectuer des prélèvements :

- durée de validité de l'autorisation
- aménagement des points de prélèvements
- période, débit maximum de pompage
- mesure des volumes prélevés
- volumes maximaux autorisés
- mesures particulières en cas d'étiage sévère
- suivi et organisation
- identification des irrigants
- sanctions.

Est annexée à l'arrêté la liste des irrigants autorisés précisant, pour chacun, les volumes maximaux qui peuvent être prélevés.

L'arrêté est consultable à la préfecture-direction départementale des territoires (DDT)-bureau police de l'eau-57, rue de Mulhouse à Dijon ainsi que sur le site internet de la DDT : http://www.cote-dor.gouv.fr

Pour le préfet et par délégation, la responsable du bureau police de l'eau,

signé Eléonore Rousseau

AL211712293

TRANSFERT DE SIÈGE

MOTOR'STOCK

Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 euros Siège social : 1, rue des Clos - 21 121 Daix 483 953 774 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2014, le siège social a été transféré à Lieudit Le Palis, 345, chemin Saint-Claude, 84 110 Vaison-la-Romaine à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL211712211

NOMINATION

AUXDOMAINES

Société par Actions Simplifiées Au capital de 40 000 euros Siège social 4 rue de Martray 21190 Meursault RSC Dijon 532 676 764

Aux termes du PV d'AGE en date du 26/06/2013, il a été décidé à effet du dit jour :

- de nommer Monsieur Pierre Boyet demeurant 24 rue de la Banque 71100 Chalon sur Saône en qualité de Président en remplacement de Monsieur Richard Chevreux à compter du 26 juin 2013.

Mention sera faite au RCS de Dijon

Pour avis, la Présidence

AL211712294

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

TRANSPORTS MAYAR LOGISTIQUE

EURL au capital de 10 000 € Siège social: rue Ernest Durand Le Bourg (58150) Garchy 531 405 637 RCS Nevers

Par décisions du 03/04/2014, l'associée unique a :

- étendu l'objet social aux activités de dépannage, remorquage et réparation de poids lourds et, d'une manière générale, tout ce qui peut se rapporter directement ou indirectement à ces activités ;
- transféré le siège social à (58000 Nevers), rue Henri Bouquillard, n° 47 bis,
- augmenté le capital de 8 000 € pour le porter à 18 000 € par incorporation de réserves,
- augmenté le capital de 5 000 € pour le porter à 23 000 € par apport de numéraire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL581712301

GAEC DE BIZY

Bizy - 58320 Parigny-les-Vaux Au capital de 44 000 € RCS Nevers - N° 453 878 910

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 1er février 2014, il a été procédé à la transformation du GAEC en EARL, disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : SOCIETE CIVILE A RESPONSABILITE LIMITEE

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination sociale : EARL Ferme de Bizy

Siège social : Bizy 58320 Parigny-les-Vaux

Associés gérants : M. et Mme Pieuchot Olivier et Sylvette, Bizy 58320 Parigny-les-Vaux

Capital social : 44 000 € divisé en 4 400 parts de 10 € représentatives de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Pour avis, la gérance

AL581712305

V.T.M.I

SARL au capital de 34 000 € Siège social : 14 route de la Charité 18320 Cours les Barres RCS 530 411 149 Bourges

Aux termes d'une délibération en date du 31/03/2014, l'AGE a décidé de :

- transférer le siège social à Les Chaboureaux 58310 Bitry à compter de ce jour.
- de réduire le capital d'un montant de 34 000 € pour le ramener à 4 000 €.
- prendre acte de la démission de M. Fabien Vedrine, en qualité de cogérant.

Gérant : M. Denis Tribalat, demeurant 31 rue du Général Leclerc à Donzy 58220.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera désormais immatriculée au RCS de Nevers.

AL581712313

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Maître Patrice Perret Notaire à 58600 (Fourchambault) 22, Rue Gambetta

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :

M. Alain Georges Van Weymeersch, retraité, et Mme Josseline Françoise Audibert, secrétaire, son épse, dt à Germigny sur Loire , 13 rue des Boulaises Chevigny.

Nés :

M. Van Weymeersch à Bois-Colombes, le 8 novembre 1946.

Mme Audibert à Clichy, le 1er février 1949.

Mariés en premières noces, à la mairie de Bois Colombes, le 16 décembre 1967.

Soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Modification opérée : adoption du régime de COMMUNAUTE UNIVERSELLE, avec clause d'attribution intégrale au survivant.

Date de l'acte : 14 avril 2014.

Oppositions. Opposition à adresser dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Patrice Perret, notaire à Fourchambault, 22 rue Gambetta.

Pour avis et mention

Me Perret

AL581712297

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Sermoise sur Loire en date du 7 avril 2014, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ARCHERIE NIVERNAISE

Siège social : 36 rue Georges Malville, Sermoise sur Loire (Nièvre)

Objet : le commerce, la réparation, le réglage ou la location de matériels et accessoires d'archerie (tir à l'arc, sarbacanes, arbalètes), airsoft, et paintball ; ainsi que l'organisation d'animations et pratique de tir à l'arc

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 6 000 euros

Président : M. Eric Chevalier, demeurant 36 rue Georges Malville, Sermoise sur Loire (Nièvre).

Agrément cession : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL581712287

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Parigny les Vaux en date du 11 avril 2014, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FH ASSOCIES

Siège social : Route des Rosiers, Parigny les Vaux (Nièvre)

Objet :

• La prise de participation dans tous groupements, entreprises et sociétés civiles ou commerciales, françaises ou étrangères, créés ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite ;

• La direction, l'animation, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations ;

• La gestion de ses participations financières ;

• Toutes prestations de services auprès des entreprises industrielles et commerciales et notamment les prestations d'ordre financier, commercial, juridique, de gestion, d'informatiques, de direction générale ou autres ;

• Toute acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 220 000 euros divisé en 44 000 parts de 5 euros

- Montant des apports en numéraire : 95 euros
- Montant des apports en nature : apports en nature de 434 actions de la société DIB PARTICIPATION à 515 euros chacune soit 223 510 euros dont 219 905 euros affectés au capital social et 3 605 euros affectés en compte courant d'associé.

Gérance :

- Monsieur Frédéric Hernandez, demeurant 5 rue Rousselin, Fauverney (Côte d'Or),

Agrément des cessions :

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis,

Le gérant

AL581712289

Maître Marie CHERAMY notaire à Nevers (Nièvre) 25 Avenue Pierre Bérégovoy

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 11 avril 2014, il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : «MRS».

Forme : SOCIETE CIVILE.

Capital Social : cent quarante mille euros (140.000,00 €).

Siège Social : Varennes Vauzelles (58640), 7 rue Hélène Boucher.

Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 40 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Apports : Par M. Marc Rollin, et Mme Marie Sanchez, d'une maison à usage d'habitation à Varennes Vauzelles (58640) 7 Rue Hélène

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de **IDDA DJELLOUL**, RCS Nevers 432 435 485, Commerce d'alimentation générale, 54 Avenue Louis coudant 58340 Cercy-la-Tour

Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL581712310

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de **NOCLIN Emmanuel**, RM 522672583, Sablage, décapage, peinture industrielle. 34 rue Lafayette Dénomination : NSP PROTEX 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL581712311

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de **MUTATIS (SARL)**, RCS Nevers 510 392 848, Services administratifs combinés de bureau, 28 rue du 14 Juillet 58000 Nevers

Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL581712312

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciare de **SAS DEVAUT** (SAS), RCS Nevers 752 149 252, Restauration traditionnelle, 1 rue Jean Desveaux 58000

Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL581712314

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de **SARL CANAUD** (SARL), RCS Nevers 527 950 042, Commerce d'alimentation générale, 2 rue des Fontaines 58310 Saint- Amand-en-Puisaye

Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL581712315

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de : **PIAZZA Priscilla**, RCS Nevers 493 811 467, Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé, avenue du 85e de Ligne Champs du Latin 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL581712317

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé le plan de continuation de :

SARL MARTIN-HISQUIN (SARL), RCS Nevers 484 330 162, Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux, route d'Andryes 58500 Surgy

Commissaire à l'exécution du plan Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000

AL581712318

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de : **MONTERO Marina Viviane**, RCS Nevers 530 697 366, Restauration traditionnelle, 14 rue de la Préfecture 58000 Nevers

AL581712319

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

LEFORESTIER Christian, RM 501 268 072, Le Bourg 58210 Varzy

AL581712320

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé La clôture pour insuffisance d'actif de :

BENARD Peggy, 63 rue de la Résistance 58400 La charité- sur-Loire

AL581712321

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé La clôture pour extinction du passif de :

POLSTENOFF Yvan, RM 483 936 803, 24 rue Ledru Rollin Prolongée 58600 Fourchambault

AL581712323

Par jugement en date du 16/04/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé La clôture pour insuffisance d'actif de :

FUMERON Josiane, RCS Nevers 412 695 546, Commerce de détail de meubles, « Vellerot» 58800 Magny-Lormes

AL581712322



Boucher.
Gérance : Mme Marie Sanchez, et M. Marc Rollin demeurant à Varennes Vauzelles (58640), 7 Rue Hélène Boucher.
Immatriculation : RCS de Nevers.
Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

AL581712298

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée SAINT JACQUES OPTIQUE, au capital de 60.000 €, ayant pour objet la vente d'articles d'optique et de lunetterie. Le siège social est 25 - 31, rue Saint Jacques 58200 Cosne Cours sur Loire. Le gérant est M. Clément Poitreneau, dt 102, rue des 4 Fils Doumer 58200 Cosne Cours sur Loire.
Pour avis,

AL581712302

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : SARL SILA
Capital : 2 000 €
Siège : 1 rue Henry Foucaud 58000 Nevers
Objet : exploitation forestière
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : M. Apak Yusuf demeurant 1 rue Henry Foucaud 58000 Nevers, est désigné en qualité de gérant pour 99 années.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention
M. Apak Ysuf, gérant

AL581712308

Avis de constitution
Acte sous seing privé du 4 avril 2014
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : Les Couvreurs du Morvan
Siège social : 1, rue de la Savoie 58800 Cervon
Objet : la couverture, la zinguerie, la charpente, le traitement de charpente, la maçonnerie
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 euros
Gérance :
- Monsieur Anthony Devilliers demeurant 1, rue de la Savoie - Cervon (Nièvre).
- Monsieur Emilien Potier demeurant le Bourg - Anthien (Nièvre)

Immatriculation : au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis : le gérant

AL581712309

➜ CONVOCATION

CONVOCATION

en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordianire de la Section Eleveurs Nivernais

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Éleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués :
en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la section ÉLEVEURS NIVERNAIS
aux date, heure et lieu suivants : Jeudi 15 Mai 2014 à 9 h 15
Fédération Départementale des chasseurs de la Nièvre - 36 Rte de Château Chinon
- lieu dit Forges - 58160 Sauvigny les Bois

Ordre du jour : Assemblée Générale Ordinaire de Section
- Présentation du rapport d'activité 2013,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Présentation des comptes consolidés de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Election des administrateurs de la section Eleveurs Nivernais,
- Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 5 Juin 2014,
- Résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Ordre du jour : Assemblée Générale Extraordinaire de Section
- Rapport du Conseil d'Administration sur le projet de fusion par absorption de la coopérative JBA,
- Modification de l'article 2 (circonscription territoriale) des statuts de Cialyn,
- Rapport de révision sur la fusion,
- Approbation de la convention d'apport-fusion,
- Election des associés coopérateurs (3) proposés à la fonction d'Administrateur de la coopérative Cialyn,
- Affectation du boni de fusion,
- Constatation de l'augmentation du capital social,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date des Assemblées Générales.
Le Conseil d'Administration»

AL581712281

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Dissolution anticipée
L'AGE du 31/03/14, enregistrée le14/04/14 au pôle départemental d'enregistrement Nevers Bord. n°2014/483 Case n°8, de la SARL AUBON PAIN, capital : 52 000 €; siège :50 rue de Paris à La Charité sur Loire(58) ; 514 062 694 RCS Nevers, a décidé la dissolution anticipée de la SARL à compter de ce jour, a pris acte de la cessation des fonctions de gérante de Corinne Chenia .Est nommé liquidateur : Abdel Karim Chenia, demeurant 5 rue Nouvelle à Pougues les Eaux (58), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et est autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés à Pougues les Eaux (58) - 5 rue Nouvelle. Dépôt des actes et pièces au RCS de Nevers.

AL581712299

➜ NON DISSOLUTION

GITEC SAS

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 €
Siège social : rue des Limes
58200 Cosne Cours sur Loire
519 084 933 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal du 10 avril 2014, l'assemblée générale a décidé en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis

AL581712296

AIDE A DOMICILE ET ASSISTANCE MULTIPLE ENTREPRISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000€
Siège social
4 bis rue du 19 mars 1962
58000 Challuy
n°7507119130 RCS Nevers

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale du 30/04/2013 il résulte que l'assemblée générale statuant conformément à l'article L 223-42 du code du commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis

AL581712300

L'associé unique a décidé, le 15.4.2014, qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société EURL MAS SECURITE PRIVEE, EURL au capital de 1000€, 18 rue Pasteur, 58200 Cosne Cours sur Loire, 532 900 735 RCS Nevers, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce. Mention au RCS de Nevers.

AL581712304

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

WIMA

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social :
69 rue de Nièvre, 58000 Nevers
790 309 314 RCS Nevers

L'AGE du 15/04/2014 a décidé de transférer le siège social de la société au 2 place Guy Coquille, 58000 Nevers, à compter du 22/04/2014.
Mention au RCS de Nevers

AL581712303



➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL VILCELEC

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : Villecourt
58110 Biches
517 731 733 RCS Nevers

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2013, Monsieur Sébastien Perret demeurant route de Cercy La Tour à Biches (Nièvre), a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Bernard Perret, gérant démissionnaire, à compter de ce jour. Dépôt légal au Greffe
du Tribunal de commerce de Nevers.

AL581712266

GROUPEMENT FORESTIER GASTON GUILTAT

Capital de 1 185 445 €
Siège : Neuzy
58210 Saint Pierre du Mont
RCS Nevers
SIREN 521 229 120

Monsieur Pierre Jean Guiltat retraité, demeurant à La Chapelle Saint André (Nièvre) Les Grands bois, co gérant est décédé à La Chapelle Saint André(Nièvre) le 21 février 2014.
A compter de cette date Mme Pascale Guiltat, épouse de Monsieur Diamantino Alves Dos Santos, demeurant à Neuzy 58210 Saint Pierre du Mont est seule gérante
Pour avis et mention

AL581712307

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SAS A FLEURS DE POT

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social
Centre commercial CORA
Les Grandes Haies
89470 Monéteau
RCS Auxerre 525 356 770

En date du 15 mars 2014, l'associée unique a décidé :
- de modifier l'objet social qui devient : L'exploitation de tous fonds de commerce d'achat, de vente ferme ou à la commission, en gros et au détail, l'importation et l'exportation, de tous articles manufacturés tels que :
la vente d'accessoires de mode (bijoux fantaisie, sacs, foulards, écharpes, maquillage, strass, paillettes, etc…) de maroquinerie (sacs, bagages, gants, etc...) de chaussures, de vêtements, d'articles de sport, pour hommes,femmes et enfants, et en général tous articles se rapportant à l'équipement de la personne, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de changer la dénomination sociale par SAS CBS et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis,

AL891712360

CAR WASH GALLERY

SARL au capital de 40.000 euros
Siège social : 43 rue Xavier de Saxe
89500 Chaumont
794 302 646 RCS Sens

Suivant l'AGE du 03/03/2014, il a été décidé de, à compter rétroactivement du 01/03/2014 :
- transférer le siège social au 12 rue de l'Europe 89100 Maillot
- nommer aux fonctions de cogérant, M. Mathieu Jardel demeurant 148 avenue de la Résistance 92350 Le Plessis Robinson.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Sens.

AL891712366

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/04/2014, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée
Dénomination sociale : COLLECTION MICHEL LORAIN
Durée : 99 ans
Siège social : 12 Faubourg de Paris, 89300 Joigny
Capital social : 1 000 €
Objet : Achat et revente de vins, alcool, spiritueux, et raisins, négoce, vinification, et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à cet objet
Président : Monsieur Lorain Michel, demeurant 43 Faubourg de Paris à Joigny (89300)
Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Agrément : Les actions peuvent être cédées librement entre associés, par contre les actions ne peuvent être cédées aux ascendants ou descendants ou à des personnes étrangères à la Société qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des associés représentant plus de la moitié du capital social
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis
Le Président

AL891712285

Avis est donné de la constitution de la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SCI CERIGNAT
Siège : 3 rue du Pâtis Jeannin 89420 Saint André en Terre Plaine
Durée : 99 ans
Objet : l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers, la gestion et l'administration desdits biens dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit, l'emprunt de tous les fonds nécessaire à la réalisation de ces objets, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Capital social : 70 000 € divisé en 7 000 parts de 10 € chacune, numérotées de 1 à 7 000 et attribuées aux associés en rémunération de leurs apports respectifs.
Gérant : Monsieur Laurent Cerignat né le 08 mars 1970 à Metz (57), de nationalité française, auto entrepreneur, demeurant 45-47 rue du 8 mai 1945 à Toutry (21460).
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis et mention
Le gérant

AL891712343

Dénomination : A.A.N
Forme : SARL
Capital : 1 000 euros
Siège : 108 Route de Vaux 89000 Auxerre
Objet : Nettoyage entretien des locaux commerciaux et particuliers.
Durée : 99 ans
Gérant : M. Valaska Alain, 108 Route de Vaux 89000 Auxerre
RCS : Auxerre

AL891712354

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 avril 2014, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Dénomination sociale : SCEA DES GUILLERS
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural et notamment d'une activité avicole.
Capital social : 4 000 euros.
Siège social : Les Guillers 89130 Fontaines.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 4 000 euros.
Gérants : Mme Dominique Taillieu épouse Beeuwsaert, demeurant à Toucy (Yonne), 6 les Bergeries et Mme Sandrine Beeuwsaert, épouse Sinet, demeurant à Diges (Yonne), 9 la Forêt.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL891712356



Aux termes d'un acte SSP en date du 15 avril 2014 il a été constitué une société
Dénomination sociale : La Patat'à Nat
Siège social : 15, rue du Moulin, 89150 Vallery
Forme : SARL Unipersonnelle
Sigle : La Patat'à Nat
Nom commercial : La Patat'à Nat
Capital : 4500.00 €
Objet social : Toutes prestations de restauration ambulante
Gérant : Mademoiselle Nathalie Danisch, 15, rue du Moulin, 89150 Vallery
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL891712358

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

SAS JANE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social
5 Rue de Lechet - Milly 89800 Chablis

Avis de constitution
Acte SSP : 27/03/2014.
Dénomination sociale : SAS JANE .
Forme : SAS.
Capital : 1 000€.
Siège social : 5 Rue de Lechet - Milly - 89800 Chablis
Objet : La réalisation de prestations de services agricoles, viticoles, de traitements phytopharmaceutiques (phytosanitaires), le stockage et le négoce de vins en jus ou en bouteilles.
Durée : 99 ans.
Président : Monsieur Ludovic Barat sis 17 rue du Château à Chablis (89).
Directeur général : Madame Angèle Barat sise 9 rue de Champlains à Chablis (89).
Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et vote dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom - En cas de démembrement de propriété, le droit de vote attaché au titre de capital appartient à l'usufruitier pour toutes les décisions collectives.
Agrément cession d'actions : La cession d'actions à un tiers, y compris au conjoint d'un associé étant entendu le conjoint non associé lui-même, à ses ascendants ou descendants, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. RCS Auxerre.
Pour avis et mention.

AL891712294

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 avril 2014 il a été constitué une société
Dénomination sociale : MY LITTLE DRESSING
Siège social : 1 rue des pêcheurs, 89400 Epineau les Voves
Forme : SARL
Sigle : Mld
Capital : 100 €
Objet social : Achat vente de vêtements, jouets et matériel de puériculture neufs et d'occasions
Gérance : Madame Sophie Trideau, 1 rue des pêcheurs, 89400 Epineau les voves
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL891712368

➜ CONVOCATION

CONVOCATION

en assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la SECTION YONNE

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Éleveurs de

l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués :

en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la section YONNE

aux date, heure et lieu suivants : **Lundi 26 Mai 2014 à 10 heures**

Salle polyvalente « Café Fournier » - 7 rue Paul Defrance - 89130 Toucy

Ordre du jour : Assemblée Générale Ordinaire de Section

- Présentation du rapport d'activité 2013,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Présentation des comptes consolidés de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 5 Juin 2014,
- Résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Ordre du jour : Assemblée Générale Extraordinaire de Section

- Rapport du Conseil d'Administration sur le projet de fusion par absorption de la coopérative JBA,
- Modification de l'article 2 (circonscription territoriale) des statuts de Cialyn,
- Rapport de révision sur la fusion,
- Approbation de la convention d'apport-fusion,
- Election des associés coopérateurs (3) proposés à la fonction d'Administrateur de la coopérative Cialyn,
- Affectation du boni de fusion,
- Constatation de l'augmentation du capital social,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date des Assemblées Générales.

Le Conseil d'Administration»

AL891712353

ADDITIF

Additif à l'insertion parue pour la SARL BOURAVAL (799 020 946 R.C.S. Paris) dans Terres de Bourgogne, le 28 février 2014, page 30, lire que le fonds de commerce acquis est sis La Cerce RN 6 89200 Sauvigny-le-Bois.

AL891712350

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL JEAN-LUC HUBIN

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capitale 86 743,49 euros
Siège social : les Monts Martin
89240 Pourrain
421 083 833 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2014, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2014, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur,

M. Jean-Luc Hubin demeurant à Pourrain (Yonne), les Monts Martin, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Pourrain (89240), les Monts Martin.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL891712284

L'AGE a décidé, le 15.4.2014, la dissolution anticipée de la société PATRICIA ET OLIVIER, SCI au capital de 100€, Allée du Château, Hameau d'Origny, 89440 Sainte Colombe, 493 082 572 RCS Auxerre, désigné liquidateur Mme Lapeyre Esmeralda, 19 rue Salvador Allende, 81100 Castres et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur. Mention au RCS de Auxerre.

AL891712359

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI PCH UNION

Société Civile au capital de 160 000 €
Siège social : 35 Rue de Mondereau
89100 Sens
493 356 158 RCS Sens

Aux termes de l'Assemblée Générale du 03/04/2014, il résulte que le capital a été réduit de 140 000 € pour être ramené à 20 000 euros.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

- Ancienne mention Capital : 160 000 €
- Nouvelle mention Capital : 20 000 €

Mention sera faite au RCS de Sens.

Pour avis

AL891712256

TRANSFERT DE SIÈGE

Maître Olivier Xiberras,
Notaire
7 rue Philippe Verger
89130 Toucy

SARL DE L'AUBERGE DES SOURCES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.650,00 euros
4 Place Jean Bertin
89560 Druyes les Belles Fontaines
RCS Auxerre : 480594340

Aux termes d'une délibération en date du 04/04/2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société a décidé à compter du 04/04/2014 de transférer le siège social comme suit :

Siège social

Ancien article 4:

4 Place Jean Bertin 89560 Druyes les Belles Fontaines

Nouvel article 4

7 rue des Carrières 89560 Merry Sec

Pour avis

La Gérance

AL891712357

SCI DU 68 AVENUE GALLIENI

SCI au capital 1524 euros
8 av Gallieni 93800 Epinay sur Seine
439 356 791 RCS Bobigny.

L'AGE du 14/04/2014 a transféré le siège social à 13 rue haute des Chevaliers 89300 Joigny à compter du 30/04/2014.

Objet : Acquisition, mise en valeur, administration, exploitation, location nue de tout immeuble.

Durée : jusqu'au 02/10/2100.

Immatriculation au RCS de Sens.

AL891712363

CUMA DE MAILLY-LA-VILLE

RCS Auxerre 421 023 474

Par décision de l'assemblée générale du 20 mars 2014, la CUMA de Mailly-la-Ville a transféré son siège social de la Mairie de Mailly-la-Ville chez Thibault Godefroy, 26 route de Fontenay 89600 Mailly-le-Château.

Le président

AL891712367

AVIS

LE CLOS DES SENS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 €
Siège social : 7/9 rue chaude -
89700 EPINEUIL
RCS AUXERRE 531 608 453

Aux termes d'une décision en date du 4 janvier 2014, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.

Pour avis, la gérance.

AL891711928

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SEN PRIMEURS

SARL au capital de 7 500 euros
5 Chemin des Ruelles
89380 Appoigny
477 760 607 RCS Auxerre

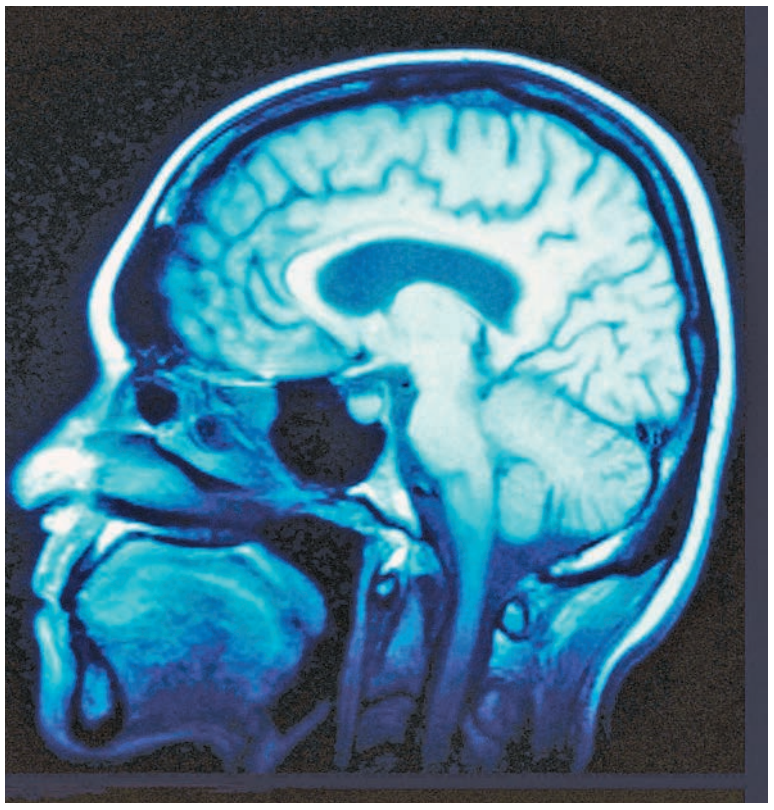
Par décision du 15/10/2013, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Franck Hardy, demeurant 34 Rue de la Chapelle «Les Bries», 89380 Appoigny, pour une durée illimitée.

AL891712364

Santé

Maladie de Parkinson : quels nouveaux espoirs ?

Tous les mois, de nouvelles découvertes sont faites à propos de la maladie de Parkinson. Christine Tranchant, professeur et neurologue au centre expert Parkinson (Strasbourg) fait le point.



Où en est-on des connaissances sur la maladie de Parkinson ?

Il faut tout d'abord faire une distinction entre la recherche sur les mécanismes de la maladie, la connaissance des facteurs épidémiologiques qui interviennent et les avancées thérapeutiques. Depuis quelques années, on avance dans la compréhension des mécanismes qui sont à l'origine de la maladie de Parkinson. Les facteurs génétiques et environnementaux qui interviennent probablement dans sa survenue sont mieux connus, mais le mécanisme cellulaire exact responsable de la maladie reste à élucider. Cependant chaque petit pas de la recherche permet d'avoir une information supplémentaire et nous fait penser, qu'un jour, on pourra comprendre comment cela se passe au niveau cellulaire. Par exemple, on implique de plus en plus la mitochondrie (un des constituants de la cellule) dans les phénomènes de dégénérescence neuronale de la maladie de Parkinson.

Quelles sont les avancées en matière de recherche ?

On a découvert, il y a quelques années, plusieurs gènes impliqués dans les formes familiales de la maladie (qui touchent un très petit pourcentage des malades). Connaître ces gènes, permet de comprendre dans ces familles, quelle est la protéine qui ne fonctionne pas très bien, mais donne aussi des informations sur la maladie de Parkinson en général. L'autre champ de recherche, ce sont les facteurs épidémiologiques qui peuvent intervenir dans cette maladie, qui font l'objet de travaux de chercheurs. Pourtant même s'il y a des progrès, on n'a pas encore trouvé le traitement qui va guérir cette maladie.

Pouvez-vous faire un rappel sur la00 L-Dopa et sur la stimulation cérébrale profonde ?

La L-Dopa reste le traitement de base le plus efficace sur les signes moteurs de la maladie, malgré ses effets secondaires. Elle pallie le déficit en dopamine du système nerveux. Tant que ce médicament fonctionne et agit sur le patient, sans effet secondaire, il n'y a pas lieu de passer au traitement chirurgical. La stimulation cérébrale profonde consiste à inhiber à l'aide d'un courant électrique une structure cérébrale qui, du fait de la maladie, est hyperactive : il peut s'agir du noyau sous-thalamique ou du pallidum. Ce traitement permet de traiter les symptômes (lenteur, rigidité, tremblements, dyskinésies). Cependant, la stimulation cérébrale profonde ne peut pas être réalisée chez tous les patients. Comme pour toute chirurgie, il faut bien sûr mesurer les risques. D'autant que sur le long terme, cette stimulation n'empêche pas l'évolution de la maladie. Elle améliore leurs symptômes et permet aussi de diminuer les médicaments et leurs effets secondaires. On ne fera pas cette intervention si le patient a plus de 70 ans, s'il a des pathologies associées, s'il a des troubles cognitifs ou fait des chutes fréquentes car elle n'apportera pas d'amélioration. D'autres alternatives existent en revanche, à adapter au cas par cas selon les patients : la pompe à apomorphine, traitement sous-cutané, ou la pompe à Duodopa (L-Dopa sous forme liquide administrée directement à la sortie de l'estomac). Ces traitements sont une alternative lorsque l'opération chirurgicale est impossible.

Y a t-il de nouveaux espoirs avec le nouveau médicament issu de la thérapie génique ?

On injecte au niveau du cerveau un lentivirus non infectieux, qui contient les enzymes qui permettent la formation de la dopamine déficiente dans la maladie de Parkinson. L'idée est, là aussi, d'améliorer les symptômes, grâce à une synthèse dans le cerveau de cette dopamine manquante. Pour le moment, le ProSavin est encore en phase de test. C'est une équipe franco-britannique qui a réalisé les premiers essais, et même si les premiers résultats doivent être confirmés, c'est une piste très encourageante.

Le «Gammaknife» ou les ultrasons sont-ils des solutions d'avenir efficaces ?

Le Gammaknife permet de léser une minuscule partie du cerveau (sans incision). On repère sous IRM cette zone du cerveau à léser et on y fait converger des rayons qui vont permettre une lésion très focalisée (convergence de faisceaux). Cette pratique se fait couramment dans le traitement du tremblement essentiel. Pour le moment, ce n'est pas encore indiqué dans le traitement de la maladie de Parkinson, mais des études sont en cours pour évaluer les possibilités chez certains patients qui présentent des contre-indications aux techniques chirurgicales classiques (patients sous anticoagulants par exemple).

PROPOS RECUEILLIS
PAR YVELISE RICHARD, RACINES



Production

La gestion intégrée de la santé des animaux

Les besoins en matière de productions animales sont forts, c'est pourquoi l'Inra a lancé un métaprogramme transdisciplinaire sur le thème de la santé. Zoom sur ce projet.

La santé animale est au cœur des défis de la compétitivité des élevages (efficacité zootechnique de la production…) et de son acceptabilité. Sa maîtrise est cruciale pour préserver la santé humaine et essentielle à la préservation du commerce d'animaux et de produits animaux. L'enjeu est donc de déployer des pratiques socialement acceptées assurant la performance économique de l'élevage et garantissant la santé et le bien-être des animaux, pour aboutir à des produits irréprochables sur le plan de la sûreté biologique et de la santé publique.

«Les besoins en matière de productions animales sont forts aussi, l'Inra a-t-il décidé de lancer en 2012 un métaprogramme pour développer des recherches sur les modalités de la gestion durable et intégrée de la santé des animaux d'élevage (Gisa). Ce vaste programme transdisciplinaire s'inscrit dans une perspective de cinq à dix ans, plus longue que les projets traditionnels», explique Hervé Guyomard, directeur scientifique agriculture à l'Inra.

L'antibiorésistance, un problème complexe

Plusieurs projets de recherche font partie intégrante de ce métaprogramme Gisa. L'un d'entre eux, nommé Traj, consiste à effectuer une approche transdisciplinaire et qualitative de l'usage des antibiotiques en santé animale. *«Le phénomène de l'antibiorésistance en élevage est connu depuis très longtemps, quasiment depuis la découverte des antibiotiques et de l'industrialisation de leur production et de leur utilisation. Pourtant, pendant longtemps, ce phénomène n'a pas été considéré comme un problème. C'est un enjeu central, car il ne s'agit pas d'aborder l'antibiorésistance comme un problème naturel. Mais au contraire, comprendre les raisons pour lesquelles on estime aujourd'hui qu'elle pose problème. La construction de l'antibiorésistance s'est déroulée sur plusieurs décennies et a été reconnue comme un enjeu sanitaire majeur dans les années 1990»*, détaille Nicolas Fortané de l'Inra.

Aujourd'hui, les modalités pratiques de l'usage des antibiotiques en élevage restent encore peu connues, rendant difficiles les conditions de leur changement. Celles-ci reposent vraisemblablement sur des logiques sociales hétérogènes, à la fois très variables et très complexes.



J.M. Nicol

La gestion intégrée de la santé des animaux nécessite l'articulation de nombreux domaines.

Comprendre les conditions d'utilisation

«Aussi, nous nous sommes attachés à faire le point sur le besoin nécessaire de connaissances. Les connaissances quantitatives de l'utilisation des antibiotiques sont actualisées régulièrement. Par contre, le besoin de connaissances qualitatives s'est fait beaucoup plus présent. Il peut être formulé à travers une question de recherche globale : comprendre les conditions exactes de l'utilisation des antibiotiques en élevage. Le projet Traj s'attelle donc à y répondre».

Il s'agit ainsi d'étudier le circuit réel des antibiotiques et d'appréhender leur place dans la gestion technico-économique de l'exploitation, pour mieux comprendre son fonctionnement, c'est-à-dire éclairer les modalités pratiques (motivations, contraintes, choix techniques…) des interactions entre tous les acteurs (agriculteur, vétérinaire…) lors des phases de prescriptions, délivrance et administration des antibiotiques aux animaux. *«On attend de ce travail la possibilité d'identifier les facteurs qui favorisent ou freinent la réduction des usages d'antibiotiques et d'élaborer des pistes de réflexion pour accompagner les professionnels de la santé animale vers leur usage raisonné»*, note Nicolas Fortané.

C. Delisle

▸ Des besoins importants

Le métaprogramme s'articule autour de trois axes : comprendre l'animal et ses pathogènes, construire la santé des exploitations et des filières et enfin préserver l'homme et les territoires. L'ambition est d'articuler ces trois axes et d'opérer une transition d'échelle de l'animal, au troupeau, à l'exploitation, au territoire, à la filière…* *«A ces trois objectifs, nous avons associé six finalités: maîtriser les maladies en élevage, anticiper, analyser les émergences pathologiques, produire dans le respect de la santé publique et de l'environnement, produire dans le respect de l'animal, adapter la gestion de la santé animale et du bien-être au changement global et dernière finalité, prédire les conséquences en termes sociologiques et économiques».*

Chronique juridique

Environnement : la transaction pénale élargie

Auparavant réservée au droit de l'eau et au droit forestier, la transaction pénale peut désormais être mise en œuvre pour tous les délits et contravention de 5e classe.



P. Cronenberger

La transaction pénale est, en droit français, une procédure alternative aux poursuites judiciaires. Elle permet à une autorité administrative de transiger avec des personnes physiques ou morales sur la poursuite des infractions qu'elles ont pu commettre.La transaction pénale suppose que l'auteur de l'infraction reconnaisse les faits qui lui sont reprochés. Si tel est le cas, il pourra lui être proposé de s'acquitter d'une amende ou d'exécuter des mesures permettant de faire cesser l'infraction. Un décret du 24 mars 2014 a étendu son champs d'application à tous les délits et aux contraventions de 5e classe prévus en matière environnementale. A noter que les contraventions des 4 premières classes ne sont pas concernées, car régies elles-mêmes par le système d'amende forfaitaire.

Une procédure simple

Tout commence par l'envoi à l'auteur de l'infraction d'une proposition de transaction. Celle-ci va contenir la nature des faits reprochés, le montant des peines encourues, le montant de l'amende transactionnelle, les délais impartis pour le paiement et, s'il y a lieu, pour l'exécution des obligations (elles-mêmes indiquées). Cette proposition est adressée dans les 4 mois à compter de la clôture du procès-verbal pour les contraventions et dans l'année pour les délits. L'auteur de l'infraction, s'il est intéressé, renvoie un exemplaire signé à l'autorité administrative dans le mois qui suit. S'il refuse ou s'il ne répond pas, le procureur pourra engager des poursuites judiciaires. Un fois acceptée, la proposition de transaction est envoyée au procureur de la république afin qu'elle soit homologuée. Après homologation, notification en est faite à l'intéressé, cette notification faisant courir le délai d'exécution des obligations.

P. Gaignet

Vient de paraître

Le cheval au service de la ville

«Le cheval au service de la ville» est un livre d'Olivier Linot paru aux éditions Rue de l'Échiquier. (www.ruedelechiquier.net)

Ce petit livre de 92 pages, c'est avant tout l'histoire de Festival de Mai, un cheval percheron âgé de 5 ans en 2 000 et qui a été acquis par la ville de Trouville-sur-Mer pour créer un service de ramassage des ordures alternatif dans la commune. C'est aussi l'expérience et la volonté d'un homme, Olivier Linot, directeur général des services de cette ville à qui se posait cette question. En seize chapitres et sous forme d'échanges avec le journaliste spécialisé Daniel Simon, on apprend beaucoup sur la mise en place d'un tel service, son développement et ses extensions possibles à d'autres services que celui prévu initialement. L'aventure n'a pas toujours été simple et on comprend que cette conception novatrice d'un service municipal a été ardemment défendue par Olivier Linot lui-même. Et au final, quatorze ans plus tard, l'hippomobilité urbaine se porte plutôt bien et c'est tant mieux !



12 euros

Thierry Michel

▶ Sudoku

5		3				4		1
	1		2	7		3	9	
							8	
6			8			5		
			7		6			
		2			3			7
	6							
	3	9		5	7		1	
2		4				8		9

Résultat du précédent numéro

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

3	9	2	8	7	6	5	1	4
5	8	6	3	4	1	9	2	7
1	4	7	2	5	9	8	3	6
6	2	4	5	8	3	1	7	9
7	3	9	1	6	2	4	8	5
8	5	1	4	9	7	2	6	3
4	7	5	6	1	8	3	9	2
2	6	8	9	3	5	7	4	1
9	1	3	7	2	4	6	5	8

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU Votre abonnement 2014


1 > Version **Papier**


2 > Version **Numérique**


3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____ date d'expiration: __/__

Prénom ____ Nom ____
Raison sociale ____
Adresse ____
Lieu-dit ____ CP ____ Ville ____
Tel. ____ Fax ____
Mobile ____ Signature
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 26 avril 2014 au 2 mai 2014

Samedi 26

TF1
20.55 The Voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Florent Pagny, Jenifer, Mika et Garou.
23.25 The Voice, la suite.

France 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Michel Leeb, Joyce Jonathan, Sebastien Cauet, Tony Carreira, Nathalie Rheims, Philippe Torreton, Satya Oblette, Frédéric Bousquet, Karl Zero, Dounia Coesens, etc.
23.05 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Commissaire Magellan «Chaud devant !». Téléfilm avec Jacques Spiesser, Selma Kouchy, Bernard Alane, Valérie Kaprisky.
22.50 Madame Sans-Gêne. Théâtre de Victorien Sardou et Émile Moreau, avec Clémentine Célarié, Pierre Cassignard, Dominique Pinon.
00.45 Appassionata «L'enfant et les sortilèges». Opéra de Maurice Ravel.

Arte
20.50 L'aventure humaine «Guillaume le Conquérant».
22.15 Tina Turner «Simply the Best». Documentaire.
23.10 Tracks. Magazine.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⓾.

Canal +
20.55 Oblivion. Science-fiction (2013) de Joseph Kosinski, avec Tom Cruise, Olga Kurylenko (2h) ⓾.

Dimanche 27

TF1
20.55 Spider-Man 3 ★★★. Fantastique (2007) de Sam Raimi, avec Tobey Maguire, Kirsten Dunst, James Franco (2h14) ⓾. (voir sélection)
23.25 Esprits criminels. Série ⓬.

France 2
20.45 Captain America «First Avenger». Fantastique (2011) de Joe Johnston, avec Chris Evans, Hugo Weaving, Tommy Lee Jones (2h) ⓾.
22.50 Faites entrer l'accusé «Jean-Étienne Subercaze, le diabolique». Magazine de Frédérique Lantieri ⓾.

France 3
20.45 Inspecteur Barnaby : «L'aéroclub», «Le téléscope de la mort». Série avec Neil Dudgeon, Gwilym Lee ⓾.
00.15 Giordano Bruno. Biographie en VO (1973) de Giuliano Montaldo, avec Gian Maria Volonte (1h55).

Arte
20.45 Un cœur en hiver ★★★. Drame (1992) de Claude Sautet, avec Emmanuelle Béart, Daniel Auteuil, André Dussollier (1h39). (voir Sélection)
22.25 Quelques jours avec moi. Comédie dramatique (1988) de Claude Sautet, avec Daniel Auteuil, Sandrine Bonnaire (2h03).

M6
20.50 Capital «Vols et cambriolages : Comment et à quel prix bien se protéger ?». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Frime, fric et combines : Les Français à Miami». Magazine.

Canal +
21.00 Football «Lille/Bordeaux».

Lundi 28

TF1
20.55 Taxi Brooklyn : «La belle et le gigolo», «Brooklyn chrono». Série avec Chyler Leigh, Ally Walker ⓾.
22.50 New York, unité spéciale ⓬.
01.15 Au Field de la nuit, avec Alexandra Stewart, Jean-Pierre Mocky, Colombe Schneck, Sophie Adriensen, Niels Arestrup et Isabelle Le Nouvel, Éric Barbier et Yvan Attal.

France 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre : «Coupe-gorge», «Le plus beau des cadeaux», «Entreprise familiale». Série avec Angie Harmon.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.25 Un mauvais fils. Drame (1980) de Claude Sautet, avec Patrick Dewaere, Yves Robert (1h45).

France 3
20.45 Été 44 ★★★. Documentaire ⓾. (voir Sélection)
23.45 La case de l'oncle Doc «Une femme de passion et de liberté, Régine Deforges». Documentaire.

Arte
20.50 Blue Valentine. Drame en VO (2010) de D. Cianfrance, avec Michelle Williams, Ryan Gosling (1h45).
22.40 Panic sur Florida Beach. Comédie dramatique en VO (1992) de J. Dante, avec John Goodman (1h34).

M6
20.50 Top chef «Le choc des champions». Divertissement.
23.50 Le chef en Midi-Pyrénées.

Canal +
20.55 Mafiosa (5 et 6/8). Série ⓬.

Mardi 29

TF1
20.55 Unforgettable : «Jour de mémoire», «Passé sous silence», «Un univers impitoyable». Série avec Jane Curtin, Poppy Montgomery ⓾.
23.20 La brigade «Le cœur des hommes». Documentaire ⓾.

France 2
20.45 Comme s'il en pleuvait. Théâtre de Sébastien Thiery, mis en scène par Bernard Murat, avec Pierre Arditi, Évelyne Buyle, Chick Ortega, Nanou Garcia (1h30). En direct du théâtre Édouard VII.
22.30 Infrarouge : «Un coupable idéal», «Un coupable idéal, dix ans plus tard» ★★★. (voir Sélection)

France 3
20.45 Malgré-elles ★★. Téléfilm avec Flore Bonaventura, Louise Herrero, Macha Méril, Pierre Kiwitt, Olivier Wasler. (voir Sélection)
23.25 Les carnets de Julie «Le pays de Saint-Émilion en Gironde».

Arte
20.50 14, des armes et des mots (1 et 2/8) ★★★. (voir Sélection)
22.45 Les aryens. Documentaire.

M6
20.50 Spider-Man 2. Fantastique (2004) de Sam Raimi, avec Tobey Maguire, Kirsten Dunst (2h03) ⓾.
23.10 FBI «Duo très spécial». Série avec Matt Bomer.

Canal +
20.55 Hitchcock. Briographie (2012) de Sacha Gervasi, avec Anthony Hopkins, Helen Mirren, Scarlett Johansson, Danny Huston (1h35) ⓾.

Mercredi 30

TF1
20.55 Grey's Anatomy : «Chacun sa bulle», «Une belle fin», «Accepter pour avancer». Série avec Ellen Pompeo, Eric Dane, Patrick Dempsey ⓾.
23.25 Revenge. Série.

France 2
20.45 L'esprit de famille. Téléfilm avec Michaël Youn, Ary Abittan, Marie Denardaud, Pascale Louange, Richard Berry (1h33).
22.25 La parenthèse inattendue. Magazine de Frédéric Lopez, avec Lambert Wilson, Thierry Marx et Rose.

France 3
20.45 L'ombre d'un doute «Vienne, ombres et lumières». Magazine présenté par Franck Ferrand.
23.55 Les chansons d'abord. Magazine présenté par Natasha St-Pier, avec Patrick Sébastien, Christelle Chollet, Twin Twin, Marcel Amont, Sabine Paturel.

Arte
20.50 There Will Be Blood. Drame (2007) de Paul Thomas Anderson, avec Daniel Day Lewis, Paul Dano, Kevin J. O'Connor (2h32) ⓬.
23.25 Toscan. Documentaire (2010) de Isabelle Partiot-Pieri (1h25).

M6
20.50 Pékin express «À la rencontre de la tribu reculée des Pa-O». Divertissement.
23.00 Pékin express «Le tour du monde de l'inattendu».

Canal +
20.45 Football «Ligue des Champions (1/2 finale retour)».

Jeudi 1er

TF1
20.55 Alice Nevers, le juge est une femme. Série avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli ⓾.
23.50 New York, section criminelle. Série ⓾.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Les nouveaux nomades», «Le travail à l'heure anglaise». Magazine
22.20 Complément d'enquête «Affaire Sarkozy : Tous sur écoute». Magazine présenté par B. Duquesne.
23.30 Alcaline, le mag «Damon Albarn».
00.25 Au clair de la Lune «Le Philharmonique de Vienne en concert à Pékin».

France 3
20.45 Mon beau-père, mes parents et moi. Comédie (2005) de Jay Roach, avec Robert De Niro, Ben Stiller, Teri Polo (1h51).
23.45 Tout peut changer «Épargne, pouvoir d'achat : Les bons réflexes».

Arte
20.50 Les enquêtes du commissaire Winter (5 et 6/8) «Presque mort». Série en VO avec Magnus Krepper, Amanda Ooms (1h56).
22.50 Real Humans (7 et 8/10). Série en VO avec Andreas Wilson, Lisette Pagler, Pia Halvorsen, Johan Paulsen.

M6
20.50 Perception. Série avec Eric McCormack, Rachael Leigh Cook ⓾.

Canal +
20.55 Scandal (3 et 4/18). Série avec Kerry Washington ⓾.

Vendredi 2

TF1
20.55 The Best, le meilleur artiste. Divertissement présenté par Estelle Denis et Christophe Beaugrand, avec Alessandra Martines, Arturo Brachetti, Sébastien Stella et Cynthia Akanga.
23.30 Qui veut épouser mon fils ? Divertissement.

France 2
20.50 Candice Renoir : «L'homme est un loup pour l'homme», «L'habit ne fait pas le moine». Série avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Mhamed Arezki, Gaya Verneuil (1h49).
22.45 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

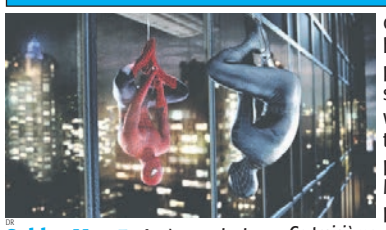
France 3
20.45 Thalassa «La Rochelle, vivre l'Atlantique !». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.10 Coluche, un clown ennemi d'État. Documentaire.

Arte
20.50 Haute trahison. Téléfilm avec Sebastian Rudolph, Francis Fulton-Smith, David Rott (1h38).
22.30 Naturopolis «Rio, du chaos à la ville durable». Documentaire.
23.25 Albums de famille.
00.45 Court-circuit «Spécial Festival d'Oberhausen».

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

Canal +
20.55 Les gamins. Comédie (2012) de Anthony Marciano, avec Alain Chabat, Max Boublil, Sandrine Kiberlain, Mélanie Bernier (1h34) ⓾.

SÉLECTION


DR

Spider-Man 3 - Après une douloureuse période introspective sur son rôle de superhéros, Peter Parker, alias Spider-Man, connaît enfin l'apaisement, et s'apprête à demander Mary-Jane en mariage. Grâce à ses interventions, la criminalité a chuté à New York. Les deux premiers volets des aventures de Spider-Man (le second est diffusé sur M6 ce mardi) avaient agréablement surpris, tant ils parvenaient à allier des scènes d'action de haute voltige à une analyse subtile de la psychologie des personnages. «Spider-Man 3» pousse encore plus loin ces qualités. Ce troisième volet est riche en scènes spectaculaires, véritables morceaux de bravoure réalisés grâce à d'excellents effets spéciaux. On ne se lasse pas des ballets aériens de Spider-Man à travers les gratte-ciel new-yorkais. On apprécie aussi la qualité de la photographie et la beauté graphique de l'ensemble. Ces scènes d'action s'inscrivent bien dans une histoire riche et habilement menée, qui met notre superhéros à l'épreuve. Celui-ci se retrouve face à ses faiblesses et va devoir surmonter des sentiments qui lui étaient jusque là peu familiers, comme l'esprit de vengeance et l'orgueil. Ses ennemis se révèlent eux aussi plus complexes. Sam Raimi signe un divertissement bien maîtrisé et brillamment interprété. ***Dimanche 27, sur TF1, à 20h50.***

Été 44 - Les Alliés débarquent en Normandie en juin 44. Le général de Gaulle n'est pas au courant des préparatifs de l'opération. Il faut saluer le travail d'historien effectué par Patrick Rotman, qui s'attache à montrer avec précision les différentes motivations des acteurs de cet événement historique. Les nombreuses images d'archives en couleurs, très émouvantes (en particulier celles des combats pour la libération de Paris), donnent beaucoup d'authenticité à ce documentaire. Les commentaires sont de qualité, et les relations complexes entre le général de Gaulle et les Alliés sont bien expliquées. ***Lundi 28, sur France 3, à 20h45.***

Malgré-elles - Pendant la guerre, Alice et Lisette, des Alsaciennes de 17 ans, ont été réquisitionnées par les Allemands pour travailler dans une usine d'armement. Si l'on connaît le triste sort des Malgré-nous, on ignore souvent celui des Malgré-elles. Ce téléfilm poignant leur rend justice en décrivant leur long calvaire, en particulier, pour certaines, leur passage dans l'affreux Lebensborn. L'histoire est bien menée et elle évite tout manichéisme en montrant qu'il y avait des Allemands que cette situation choquait et qui avaient le courage de s'y opposer. La scène du viol est traitée avec discrétion. ***Mardi 29, sur France 3, à 20h45.***

14, des armes et des mots (1 et 2/8) - Pour retracer la guerre de 14-18, les auteurs de ce passionnant documentaire ont eu recours aux lettres de différents témoins, issus de plusieurs pays. Forcément subjectif, ce documentaire décrit la guerre à hauteur d'homme, voire d'enfant, avec, en particulier, une jeune Cosaque de 14 ans, déterminé à retrouver son père parti à la guerre. C'est à la fois passionnant et très émouvant, et le choix des intervenants, dont les récits sont reconstitués en scènes de fiction, est judicieux et varié. Mais certaines présentations sont un peu caricaturales. ***Mardi 29, sur Arte, à 20h50.***

Infrarouge «Un coupable idéal» - Une touriste est abattue par un grand Noir, qui tentait de lui voler son sac. Les policiers arrêtent Brenton, 15 ans. On n'a pas l'impression de voir un documentaire, tant le suspense est soutenu et les dialogues prenants. Mais c'est surtout la critique du système policier américain qui est mise en images, avec cette histoire poignante. Quand la réalité dépasse la fiction, cela donne un documentaire passionnant jusqu'à la fin, mais inquiétant. Cette œuvre, récompensée d'un Oscar à Hollywood, est suivie d'un documentaire, qui montre ce que sont devenus les héros de cette histoire, dix ans après. ***Mardi 29, sur France 2, à 22h25.***

Un cœur en hiver - Stéphane et Maxime sont associés dans une entreprise de lutherie. Avec une technique parfaitement maîtrisée, Claude Sautet a réalisé l'un de ses meilleurs films : une mise en scène rigoureuse, des dialogues d'une grande densité humaine et une interprétation éblouissante sont les atouts de ce film sensible et prenant. ***Dimanche 27, sur Arte, à 20h45.***

La carte postale se réinvente

Dans un monde où la technique permet des conversations instantanées ou presque, où chaque événement de la vie est commenté en temps réel, il y a encore une survivance du papier.



Le scrapbooking se développe et les cartes de vœux faites maison ou imprimées avec les photos de la famille ont un succès toujours croissant.

Pourquoi s'embêter à envoyer une carte de vœux quand un texto ou un coup de fil ferait aussi bien l'affaire ? Parce que la carte postale conserve un fort potentiel de sympathie dans le cœur des Français. Selon un sondage TNS Sofres pour Dromadaire.com, *«Les Français apprécient la carte imprimée perçue comme plus personnelle (95 %), plus touchante (93 %) et plus authentique (92 %)»*. On prend plaisir à la choisir et il ne faut que quelques minutes pour l'écrire, la timbrer et la glisser dans la boîte aux lettres.

D'ailleurs, le spécialiste français de la carte virtuelle, Dromadaire ne s'y trompe pas. Il a lancé, en 2011, un service de cartes en papier en partenariat avec la Croix-Rouge française. Les responsables du site ont voulu *«dépoussiérer»* la carte postale. Alors, ils ont gardé la tradition : le support papier, mais avec les atouts d'Internet grâce auquel chacun peut personnaliser sa carte postale. Et dès la première année, le succès était au rendez-vous avec100 000 cartes envoyées pour les seuls fêtes de fin d'année.

Personnalisation

Le mot est lâché : ce qui caractérise aujourd'hui le commerce de la carte postale, c'est la personnalisation. Et les opérateurs du marché ne s'y sont pas trompés. La Poste, par exemple, qui offre le service *«ma carte à moi»*. On prend une photo numérique, on la personnalise en choisissant parmi les thématiques proposées, on inscrit le message qu'on veut y voir au dos, on paie. Et c'est la Poste qui imprimera et enverra la carte au destinataire choisi.
Cette carte bien réelle peut même avoir son avatar par email et sur Facebook. Et pour un coût modique : 2,49 euros par carte (tarif dégressif en fonction du nombre de cartes) tout compris. Bref, même devant son ordinateur, on peut donc envoyer une carte postale. Et les sites qui offrent ce service se multiplient : Dromadaire et La Poste, donc, mais aussi Popcarte, InstaCard ou encore Timbreos. Et on ne compte pas les applications pour ordinateurs ou smartphones qui permettent de créer soi-même sa carte à imprimer.

Au-delà de ces impressions numériques, il y a aussi un développement exponentiel de la carte de vœux faite maison. C'est le boom du *«scrapbooking»*. Ce mot anglais désigne un loisir créatif consistant à mettre en valeur des photographies par une présentation originale. Cela peut être une carte postale, un cadre, un album photo. Par exemple, pour la naissance du petit dernier, on va créer une carte avec sa photo, l'empreinte de son pied, un ruban bleu… Selon une étude du *«Journal des femmes»*, c'est le loisir créatif préféré des Françaises après la décoration de la maison et les arts du fil.
Des salons spécialisés font d'ailleurs leur apparition, comme le *«Version-scrap»*, qui se tiendra du 4 au 6 avril, à Paris et du 16 au 19 octobre, à Lyon. Les passionnés y trouvent des ateliers, des démonstrations et du matériel pour créer - entre autres choses - des cartes postales uniques.

Loisir créatif

C'est un loisir qui demande du temps et de la place… On est vite submergé par les papiers, rubans, coquillages, colles, plumes et autres fleurs séchées qui vont servir à l'une ou l'autre des créations. Il faut dire que les cartes de vœux faites maison peuvent allier de nombreuses techniques (découpage, broderies, collage, embossage…). Il y a aussi pléthore de matériel : ciseaux, emporte-pièces, feutres, rubans adhésifs spéciaux. Il existe des sites spécialisés (Créava, Hellocotton…) dans ces fournitures et même des ventes à domicile dans le style Tupperware (Azzaworld, Scrapplaisir…). Bref, une variété ébouriffante pour créer un monde à soi et le faire partager.
Finalement, si l'on n'a pas tant de temps que ça pour les fabriquer, une carte postale ancienne ou une autre achetée avec soin, est-ce si terrible ?

Myriam Tricoci

Selon le sondage Editions Yvon/GfK ISL, «les cartes de vœux sont ancrées dans les habitudes de consommation des Français, et plébiscitées comme le meilleur moyen de faire passer des émotions. Pour près de 70 % des Français c'est le support privilégié face au moyen numérique».

▸ Un peu d'histoire



Les premières cartes postales françaises ont été éditées en 1870. Un décret officialise le *«carton postal»*. Il est envoyé aux blessés soignés par la Croix-Rouge lors du siège de Paris. Il ne comporte pas encore les illustrations qui feront son succès quelques années plus tard. L'écriture y occupe une place réduite : le recto accueille l'illustration, le verso l'adresse. C'est ce qui explique l'écriture sur la photo des cartes postales anciennes. L'apogée de la carte postale se situe en 1910. On compte alors 100 millions de cartes postales imprimées. Elles servent même d'ancêtre aux textos: on envoyait une carte à une connaissance pour fixer le rendez-vous du lendemain.

Marché: En chiffres



Malgré la disparition progressive du courrier au profit des e-mails et autres textos, la carte postale tire son épingle du jeu. Selon l'Union Professionnelle de la Carte Postale (UPCP), *«le marché présente un chiffre d'affaires de 404 millions d'euros pour un total de 330 millions de cartes vendues par an. En valeur, le marché progresse de + 0,6 % et reste stable en volume»*. 50 % des ventes de cartes postales se font dans les circuits spécialisés. Ces derniers sont en croissance. Et ont de l'espoir puisque *«le secteur a du potentiel au regard des habitudes de consommation des Français, très en deçà de celles de leurs voisins européens (7 cartes envoyées en moyenne par habitant en France contre 54 en Grande-Bretagne ou 42 aux Pays-Bas)»*. La dernière tendance est aux cartes postales *«vertes»*. Ce qui se traduit par *«l'éco-gestion du papier et de ses procédés de fabrication avec l'utilisation de papiers certifiés FSC et PEFC et des impressions «propres» faisant appel notamment à des encres à l'eau et des encres végétales»*.